

Master Livre et Savoirs

Mémoire / janvier 2010

# **La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances et les classifications**

**Guillaume DELAUNAY**

Sous la direction de Gérard Régimbeau

Professeur en Sciences de l'information et de la communication  
Enssib



## **Remerciements**

*A M. Gérard Régimbeau, mon directeur de mémoire, pour sa disponibilité, ses conseils et ses aides pour conduire ce travail.*

*A M<sup>lle</sup> Delphine Riché, conservateur-stagiaire DCB 18, pour m'avoir communiqué l'état de ses recherches sur les manuels de formation des bibliothécaires.*

**Résumé : Cette étude propose un regard épistémologique sur la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des savoirs, son autonomie, ses rapports aux autres savoirs, ce à l'époque moderne, ainsi que d'analyser sa place au sein des différentes classifications des bibliothèques et d'en dégager des perspectives de réflexions.**

*Descripteurs : Bibliothéconomie – France*

*Classification*

*Organisation – Savoir*

**Abstract : This essay intend to analyze, with a epistemological purpose, the situation of the french library science ("bibliothéconomie") throughout his place in the knowledge organization, its definition, its nature, its relationship to other disciplines, and throughout the bibliographical classifications of knowledge.**

*Keywords : Library Science – France*

*Organization – Knowledge*

*Classification*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>I. LA PLACE DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS L'ORGANISATION DES CONNAISSANCES.....</b>	<b>11</b>
A. DÉFINITIONS DE LA « BIBLIOTHÉCONOMIE » DANS LE CHAMP DES SAVOIRS.....	11
1. <i>Terminologie</i> .....	11
Une étymologie problématique.....	11
Des définitions diverses.....	13
2. <i>Traductions</i> .....	15
« Library economy », « Library Science », « Librarianship » quid est ?.....	15
« Bibliothekswissenschaft » quo vadis ?.....	17
3. <i>Une discipline moderne : une science de l'interdisciplinarité</i> .....	18
L'interdisciplinarité de la bibliothéconomie .....	18
B. LES ORIGINES DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE.....	20
1. <i>Bibliothéconomie et érudition</i> .....	20
2. <i>Bibliothéconomie et bibliographie</i> .....	21
La bibliothéconomie à l'âge de sa formalisation.....	21
Les rapports de la bibliographie, de la bibliologie et de la bibliothéconomie.....	23
C. CONSTITUTION DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE COMME CHAMP DISCIPLINAIRE.....	25
1. <i>Bibliothéconomie et institutionnalisation</i> .....	26
L'École des chartes .....	26
Les écoles du XXe siècle.....	27
La littérature professionnelle.....	28
2. <i>Le devenir scientifique de la bibliothéconomie</i> .....	29
La quête de respectabilité universitaire.....	29
La bibliothéconomie et les Sciences de l'information.....	31
La bibliothéconomie, la documentation et l'IST.....	32
3. <i>Quelle place pour la bibliothéconomie à l'âge d'internet ?</i> .....	34
La collection, l'usager, l'information : une nouvelle organisation des connaissances. .	34
Montée de l'Information Science.....	36
<b>II. LA PLACE DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES CLASSIFICATIONS .....</b>	<b>37</b>
A. LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES GRANDES CLASSIFICATIONS.....	37
1. <i>Les classifications énumératives</i> .....	39
Bibliographie et histoire.....	39
La place de la bibliothéconomie dans les classifications des bibliothèques nationales	40
2. <i>La classification décimale de Dewey (CDD)</i> .....	41
3. <i>La classification décimale universelle (CDU)</i> .....	44
Une convergence avec la CDD.....	44
Divergences et spécificités de la bibliothéconomie dans la CDU.....	45

B. UNE PLACE SPÉCIFIQUE POUR LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES CLASSIFICATIONS OU UNE CLASSIFICATION SPÉCIFIQUE ?.....	47
1. <i>La notion de « généralités »</i> .....	47
La bibliothéconomie, parangon de la généralité ? .....	47
Une classe du savoir délaissée.....	48
2. <i>La place de la bibliothéconomie dans les classifications à facettes</i> .....	49
Bliss Bibliographic Classification.....	49
La Colon classification (CC) .....	50
Bilan.....	50
3. <i>Du problème de l'interdisciplinarité à la classification spécifique des sciences de l'information</i> .....	51
La bibliothéconomie dans la classification des sciences de l'information et de la communication.....	51
Bilan .....	53
C. AVENIR DE LA PLACE DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES CLASSIFICATIONS.....	54
1. <i>La bibliothéconomie face à un éclatement de la représentation des savoirs</i> .....	54
La bibliothéconomie et l'organisation individuelle des connaissances contre les classifications.....	54
De nouveaux paradigmes pour la bibliothéconomie ?.....	55
2. <i>Bibliothéconomie, classification et internet</i> .....	58
La bibliothéconomie dans les classifications en ligne .....	59
La bibliothéconomie sans les classifications ?.....	61
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>63</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>65</b>
BIBLIOTHÉCONOMIE .....	65
<i>Définitions</i> .....	65
<i>Histoire</i> .....	65
<i>Perspectives</i> .....	66
DOCUMENTATION ET SCIENCES DE L'INFORMATION.....	67
CLASSIFICATIONS .....	68
<i>Références</i> .....	68
<i>Analyse</i> .....	71
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>73</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>93</b>

# Introduction

---

« Le fait de réunir des livres dans un même champ disciplinaire ou thématique peut refléter un projet intellectuel ou formateur, reposant sur un modèle cumulatif du savoir ou la dialectique d'une confrontation critique des discours (...). La bibliothèque naît au moment où l'accumulation et la conservation des livres s'articulent et font sens. »

Christian Jacob<sup>1</sup>

Où classer la bibliothéconomie ? La bibliothéconomie est-elle à rapprocher - par leur proximité dans la classification - des savoirs incertains et des phénomènes mystérieux (001.9 dans la Classification Décimale de Dewey (CDD)), des manuels de culture générale (001 dans la CDD), et finalement des inventions vouées à l'échec (001.894.4 dans la Classification Décimale Universelle (CDU)) ? Que faut-il comprendre de cette confusion volontaire dans les classifications ? Est-ce à dire que la bibliothéconomie est elle-même un objet confus ? C'est ce que l'on peut se demander : la bibliothéconomie n'est-elle que pure pratique de gestion et d'administration sans spécificité, outre son objet, ou bien serait-elle au contraire « *la science de la généralité* », héritière du projet d'Auguste Comte, comme la bibliographie et la bibliologie ainsi que les sciences de l'information après elle ? Là encore, la réponse de l'organisation des savoirs est insatisfaisante, l'articulation entre les éléments n'est de nouveau pas claire et ne fait pas sens. C'est le but de cette étude de fournir des éléments permettant de cerner ce problème.

Pensée à partir d'une définition pratique dans la CDD en tant que « *library economy* », la bibliothéconomie hésite entre l'évidence impensée dans le milieu professionnel et la confusion dans ses contours et ses aspects intellectuels. Elle apparaît d'abord comme un impensé des pratiques. Cette étrangeté était déjà remarquée par Lee Pierce Butler<sup>2</sup>, le premier – avec S. R. Ranganathan<sup>3</sup> – à avoir utilisé le terme de « *library science* » : « *contrairement à ses collègues dans les autres champs d'activité sociale, le bibliothécaire est étrangement désintéressé par les aspects théoriques de sa profession. Le bibliothécaire est le seul à rester dans la simplicité de son pragmatisme ; une rationalisation immédiate de chaque processus technique apparaissant semble satisfaire son intérêt intellectuel.* »<sup>4</sup>

Il y a donc beaucoup à étudier au sujet de la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des savoirs. Cette citation de Pierce Butler, si elle n'a pas valeur universelle pour la bibliothéconomie partout et en tout temps, elle soulève cependant des interrogations, appelle à des constats sur ce qui s'est passé avant et après elle. L'absence de réflexion générale sur la bibliothéconomie nous demande de regarder de manière épistémologique comment elle s'est formée, comme savoir et vis-à-vis des autres savoirs, et dans les classifications qui lui assignent aussi une place dans l'organisation des connaissances.

---

<sup>1</sup> Christian Jacob, « Rassembler la mémoire : Réflexions sur l'histoire des bibliothèques » dans la revue *Diogène*, n°196, 2001, p.56-74

<sup>2</sup> Lee Pierce Butler, *An introduction to Library Science*, University of Chicago Press. 1933

<sup>3</sup> S. R. Ranganathan, *The Five Laws of Library Science*. London. Edward Goldston. 1931.

<sup>4</sup> « *Unlike his colleagues in other fields of social activity, the librarian is strangely uninterested in the theoretical aspects of his profession. The librarian apparently stands alone in the simplicity of his pragmatism ; a rationalization of each immediate technical process seems to satisfy his intellectual interest.* » cité par A.K. Murkherjee, *Librarianship, its philosophy and history*, Asia Publishing House, 1966, p.10

Si aujourd'hui avec les sciences de l'information, la bibliothéconomie semble avoir gagné un pôle réflexif, « *il apparaît*, notait récemment Jean-Paul Metzger, *que l'élaboration de fondements théoriques par la « science de l'information » ne peut faire l'économie d'un travail épistémologique approfondi. Si l'un des principaux objets de cette « science » est le partage et la transmission du savoir, alors elle doit être étroitement associée à l'épistémologie. Peut-être pas à l'épistémologie de l'histoire des sciences (...) mais une épistémologie de la médiatisation et de la transmission des savoirs.* »<sup>5</sup> Il faut donc regarder la structuration et la sédimentation des rapports de la bibliothéconomie dans l'ensemble des champs des savoirs et ses connexions : subsumée sous la bibliographie, puis distinguée, puis indexée dans la classe « généralités » de la Dewey et de nombreuses classifications, elle interroge un manque de définition théorique que les « sciences de l'information » viennent à combler en même temps qu'elles-mêmes sont en question.

Plus largement que de simples questions épistémologiques, c'est le cœur de l'identité professionnelle qui est sujette à question, car la bibliothéconomie traite de sujets définitoires de l'activité des bibliothèques tels que l'organisation et la gestion des collections, des services, des bâtiments et des personnels, mais aussi toute l'organisation des savoirs (classification, indexation, catalogage...). Au moment où la bibliothéconomie apparaît en crise et en mutation, elle devient un objet de réflexion et un enjeu de réflexion prospective. Il est déterminant de penser le cadre de son interdisciplinarité, son rapport à la connaissance, sa spécificité à l'heure où la société de l'information et de la communication tend à mettre à mal la pratique bibliothéconomique et des sciences de l'information en l'absence d'horizon réflexif pour celles-ci. Les dynamiques de ce travail recoupent ainsi assez logiquement celles que R. Palermi et Y. Politi<sup>6</sup> relevaient dans le champ contemporain des sciences de l'information :

- 1) Une histoire des dispositifs physiques et intellectuels de médiations, c'est ce que nous ferons pour la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des savoirs et dans son institutionnalisation, montrant l'apparition et la constitution du champ de la bibliothéconomie parallèlement à la professionnalisation du métier de bibliothécaire.
- 2) Le questionnement philosophique sur la discipline : mettre à jour les idéologies et savoir-faire impliqués (cela étant dû notamment à ce qu'internet remet en cause et pousse les chercheurs à ne plus se confiner dans les questions techniques). Ce regard critique de la philosophie sera le nôtre sur le champ théorique de la bibliothéconomie et sa place dans les classifications. Nous interrogerons ainsi la dominante techniciste dans le discours de la bibliothéconomie, la notion de « généralité » dans laquelle elle est indexée dans les classifications et ses conséquences pour la perception de la discipline.
- 3) Un « *regain d'intérêt pour le champ, peu productif ces dernières années, de l'organisation des connaissances et de leurs représentations en vue de la communication et de la diffusion du savoir.* »<sup>7</sup> Le champ moderne de « l'organisation des connaissances » nous semble en effet utile pour questionner les paradigmes de la bibliothéconomie ; mais il en reprend aussi le flou conceptuel et disciplinaire problématique.
- 4) Des « *recherches d'ordre épistémologique* » pour parvenir finalement à la « *reconstruction de paradigmes qui ont traversé certains champs des sciences de*

---

<sup>5</sup> Jean-Paul Metzger « Temps, mémoire et document » in *Problématiques émergentes dans les Sciences de l'information*. Fabrice Papy (dir.). Paris. Lavoisier. 2008. p.109

<sup>6</sup> Rosalba Palermi et Yola Politi, « Dynamiques d'institutionnalisation sociale et cognitive des sciences de l'information » dans *Les Origines des sciences de l'information et de la communication*, édité par Robert Boure, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p.120-121

<sup>7</sup> Rosalba Palermi et Yola Politi, *op. cit.* p.120

## Introduction

*l'information* ». C'est en écho à ces recherches ayant permis de voir l'évolution du paradigme « *orienté-système* » vers un paradigme « *orienté-utilisateur* », conjugué à l'apparition du numérique que nous avons ouvert des perspectives pour comprendre l'évolution actuelle du modèle de la bibliothéconomie et sa place dans les classifications à l'heure d'internet.

Si les classifications, reflètent l'organisation du savoir de leur époque en même temps qu'elles la structurent, les liens entre bibliothéconomie et classification sont à étudier en les mettant en regard. C'est pourquoi nous partirons de la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des savoirs pour voir ensuite comment elle est traitée dans les classifications.

# I. La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances

---

La bibliothéconomie est particulièrement labile dans l'histoire des bibliothèques et l'organisation des connaissances. Peu étudiée, peu théorisée et interrogée, il apparaît nécessaire pour cerner ce que fédère la bibliothéconomie, ce qu'elle implique et médiatise comme champ du savoir, d'étudier à la fois : les différents discours portés sur elle, leurs convergences, leur divergences, leurs problématiques ; son histoire comme discipline et son rattachement à telle ou telle branche du savoir ; enfin ses caractéristiques spécifiques au regard de la mutation technique contemporaine.

## A. DÉFINITIONS DE LA « BIBLIOTHÉCONOMIE » DANS LE CHAMP DES SAVOIRS

Comment se construit, se dessine le champ de la bibliothéconomie sous l'évidence des définitions, entre sa convergence autour d'un discours technique et un modèle anglo-saxon, et les divergences dans son statut de savoir interdisciplinaire, c'est l'analyse des discours qui nous l'apprend. Cette enquête est un préalable, dressant le portrait de la bibliothéconomie au miroir de ses idéologies et de ses impensés et permettant d'aborder la question du périmètre de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances.

### 1. Terminologie

#### Une étymologie problématique

Partant des définitions, la simple question de la terminologie nous renseigne sur la problématique de la « *bibliothéconomie* » et de son interprétation. La bibliothéconomie est présentée, tant dans les ouvrages spécialisés, que dans les dictionnaires, du *Robert* au *Dictionnaire Encyclopédique du Livre*, comme la contraction de deux mots : « bibliothèque » et « économie », renvoyant soit à la date de 1839, date du premier manuel portant le titre de *bibliothéconomie*, ou bien à celle de 1845, date de la première apparition du mot dans le dictionnaire Bescherelle<sup>8</sup>.

Or, d'une part, le manuel de Léopold-Auguste Constantin, *Bibliothéconomie : instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*<sup>9</sup>, s'il est *a priori* le premier à porter le terme de « bibliothéconomie », ne revendique aucune paternité ni ne commente davantage le terme choisi, tendant à désigner sous ce lexique l'administration et la formalisation techniques des procédures du métier de « libraire-bibliographe ». D'autre part, le *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française* de Bescherelle

---

<sup>8</sup> Le Dictionnaire de Bescherelle prend compte de ce mot en 1845 selon le *Trésor de la Langue Française*, puis il apparaît en 1863 dans le Dictionnaire de Littré, et en 1867 dans le Dictionnaire de Larousse.

<sup>9</sup> Léopold Auguste Constantin. *Bibliothéconomie, nouveau manuel complet pour l'arrangement la construction et l'administration des bibliothèques*. Édité par Noë Richter. Bernay : Société d'histoire et de lecture (SHL), 2006, 70 p.

en 1856, indique bien que « bibliothéconomie » est la contraction de trois mots « *biblion* » (le livre) « *thèque* » (la boîte) « *nomos* » (la loi, le principe). Il s'agit donc bien du principe d'organisation du lieu conservant les livres. En effet la logique voudrait que si la bibliothéconomie était la contraction de « bibliothèque » et « économie », le terme eut été « bibliothécoéconomie » et non « bibliothéconomie ». Comment expliquer la flexion étymologique vers la biblioth-économie ? L'influence de la « *library economy* » anglo-saxonne est décisive. C'est elle qui s'impose dans les écoles de formation de bibliothécaires après la première guerre mondiale et se diffuse notamment à travers les classifications. Cette conception « économique » de la bibliothéconomie n'est pas sans conséquence. Sous le terme français, il fallait entendre l'accent sur l'aspect de conservation et d'organisation : le sens de bibliothéconomie serait plus justement qualifié pour le XIX<sup>e</sup> siècle de règles (*nomoi*) pour gérer les imposants « dépôts de livres » (*bibliothekè*)<sup>10</sup> issus des confiscations de la Révolution Française et qui vont monopoliser les bibliothécaires du XIX<sup>e</sup> siècle dans des missions de conservation et de catalogage. Le sens anglo-saxon, de la « *library economy* » formalisée et enseignée par les premières « *Library Schools* » à partir de Melvil Dewey<sup>11</sup>, s'oriente vers une conception pragmatique et managériale.

Ce phénomène persiste et informe les débats sur la bibliothéconomie actuelle. Bibliothéconomie et économie sont sans cesse rappelés à leur étymologie, mais pour en tirer des discours bien différents. Certains, comme Birger Hjørland<sup>12</sup> voient la bibliothéconomie et les sciences de l'information (comprises ensemble en anglais dans l'appellation LIS – *Library and Information science*) comme une part trop importante de la « *library economy* », où prime sa conception managériale et techniciste influencée par la CDD<sup>13</sup>. Dominique Lahary<sup>14</sup> s'en sert lui implicitement pour analyser l'évolution de concert de la bibliothéconomie et de la « nouvelle économie » de l'information<sup>15</sup>. Tandis que le *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, établit le rapport entre bibliothéconomie et économie (dans son acception courante) comme celui de deux disciplines distinctes : « [la bibliothéconomie] exige plus que par le passé un savoir technique polyvalent, car le papier (traduction de la racine *biblio*) se trouve en concurrence avec de nouveaux supports numérisés. La dimension économique prend ainsi plus d'importance, car les investissements pour s'équiper et pour suivre les productions informationnelles exigent de faire des choix. La facilité d'accès à l'information n'est pas gratuite, ni sa mise à disposition auprès du public, client de la bibliothèque ou du centre d'information et de documentation. »<sup>16</sup>

Nous voyons que les définitions s'appuient sur une étymologie malléable pour présenter un discours très hétéroclite sur le lien entre bibliothéconomie et économie.

<sup>10</sup> C'est aussi la décomposition que l'on trouve dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville, livre VI, 3.

<sup>11</sup> Fondateur de la classification décimale en 1876, mondialement diffusée au XX<sup>e</sup> siècle dans les bibliothèques, il sera aussi le fondateur de la première école mondiale de « *library economy* » en 1887.

<sup>12</sup> Birger Hjørland est professeur de « *Knowledge organization* » à la *Royal School of Library and Information Science* du Danemark. Sa fiche professionnelle est disponible sur le site de cet établissement : <<http://www.db.dk/ombiblioteksskolen/medarbejdere/default.asp?cid=683&tid=4>>

<sup>13</sup> Birger Hjørland, dans son article « What is Knowledge Organisation ? », *Knowledge Organisation*, vol. 35 (2008), n°2/ n°3. Et dans son article en ligne : <[http://www.db.dk/bh/Lifeboat\\_KO/HISTORY%20&%20THEORY/business\\_or\\_management\\_like\\_app.htm](http://www.db.dk/bh/Lifeboat_KO/HISTORY%20&%20THEORY/business_or_management_like_app.htm)> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>14</sup> Dominique Lahary, actuel directeur de la bibliothèque départementale du Val d'Oise. Il a beaucoup écrit sur la bibliothéconomie, voir son site professionnel : <<http://www.lahary.fr/pro/chrono.htm>> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>15</sup> Dominique Lahary, sur son site professionnel : <<http://www.lahary.fr/pro/2000/cebral2000/cebral-lahary.html>> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>16</sup> *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Bernard Lamizet et Ahmed Silem (dir.), Paris, Ellipses, 1997.

## Des définitions diverses

La définition du dictionnaire Bescherelle en 1845 pour la bibliothéconomie était donc :  
« *l'art d'arranger, de conserver et d'administrer une bibliothèque.* »<sup>17</sup>

C'est la définition que le dictionnaire de Pierre Larousse reprend - de 1855 à 1885 - en précisant toutefois que le terme reste peu usité. Or la rareté du mot reflète à la vérité la fragilité de la pratique qui ne s'établira qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>, pratique qui dominera la possibilité d'une théorisation de la discipline.

Si l'objet d'étude fait consensus dans toutes les définitions : « l'administration et l'organisation des bibliothèques » (la dimension de « conservation » s'effaçant), elles divergent considérablement sur la méthode. Il n'y a guère d'uniformité dans la définition. Ni entre les dictionnaires usuels : le *Petit Robert* définissant la bibliothéconomie comme « science »<sup>19</sup> quand le *Dictionnaire encyclopédique Hachette* et le *Trésor de la langue française* la présentent comme « discipline »<sup>20</sup>. Ni entre les dictionnaires spécifiques. Ainsi le *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication* en fait :

« *la science de l'administration, de l'organisation et de la gestion des bibliothèques* »<sup>21</sup>

alors qu'Yves-François Le Coadic<sup>22</sup> - spécialiste en sciences de l'information et de la communication (SIC) - dans le *Dictionnaire de l'information*, s'en tient à une :

« *pratique d'organisation d'une bibliothèque. Association des deux mots bibliothèque et économie (au sens d'organisation, administration, gestion), la bibliothéconomie n'est ni une science, ni une technologie rigoureuse.* »<sup>23</sup>

Ce qui se retrouve dans le *Précis de bibliothéconomie* de Noë Richter :

« *La bibliothéconomie n'est ni une science, ni une technique rigoureuse. C'est une pratique d'organisation qui prend en compte un certain nombre de données techniques, administratives, sociales et psychologiques, et qui les applique à un domaine d'activité où existent des usages parfois très anciens. C'est pourquoi elle n'a pas toujours de valeur normative contraignante, et l'information puisée dans un manuel doit le plus souvent être adaptée à des situations particulières.* »<sup>24</sup>

Quant au *Thésaurus de l'Unesco*, il conçoit la bibliothéconomie comme la

« *discipline d'enseignement qui traite de la collecte, de l'emménagement et de la distribution des documents, manuscrits ou imprimés par le biais des bibliothèques, ainsi que la gestion de celles-ci.* »<sup>25</sup>

<sup>17</sup> *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française*, Bescherelle, 1856, p.396

<sup>18</sup> Cf. Bruno Delmas. « Bibliothéconomie, théorie et pratique » in *Histoire des bibliothèques françaises*, tome 3, p.154

<sup>19</sup> *Le Petit Robert 2007*. Paris. Dictionnaires le Robert. 2007. p.247 Il est certes possible d'entendre dans le terme de « science » l'acception du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire ce qui s'oppose à l'opinion ; mais pour un dictionnaire mis-à-jour chaque année, l'acception du terme doit être comprise selon des critères contemporains.

<sup>20</sup> *Trésor de la langue française*, Paris. Centre National de la Recherche Scientifique. Tome 4. 1975. p.457 *Dictionnaire encyclopédique Hachette : Grand Format*. Paris. Hachette Livres. 2001. p.173

<sup>21</sup> *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communications*, Bernard Lamizet et Ahmed Silem (dir.), Paris, Ellipses, 1997, p.63

<sup>22</sup> Auteur notamment du « Que sais-je » sur *Les sciences de l'information*. Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », Paris, 1994, 128 p.

<sup>23</sup> Yves Le Coadic. « Bibliothéconomie » in *Dictionnaire de l'information*. 3e édition, Serge Cacaly (dir.), Paris, Armand Colin, 2008, p.29

<sup>24</sup> Brigitte Richter *Précis de bibliothéconomie*. 5e édition revue et mise à jour / avec la collab. De Marcelle Ménéil et de Noë Richter. - München ; London ; New-York ; Paris : Saur, 1992, p.1-2

<sup>25</sup> *Thésaurus de l'Unesco*, Vol. 1, Introduction, thésaurus classifié, index permuté Paris, Unesco, 1983, p.209

A cette hétérogénéité de définitions, s'ajoutent des interprétations différentes des compétences et des prérogatives de la bibliothéconomie. Ainsi, se fondant sur la même définition, Yves Le Coadic présente la bibliothéconomie comme une pré-science de l'information, aux « solutions [...] souvent empiriques, donc difficilement généralisables »<sup>26</sup>, quand Noë Richter l'inscrit dans une longue histoire de formalisation et de « normalisation des pratiques, sans laquelle aucune planification nationale ou internationale n'est réalisable. Toute normalisation est un effort de rationalisation et de théorisation »<sup>27</sup>, reconnaissant une valeur à la fois pratique et théorique à la discipline.

Le *thésaurus des sciences de l'information* ne facilite pas les choses en la renvoyant au terme générique « Arts, sciences et techniques »<sup>28</sup>. Art, science, pratique, technique, discipline, la bibliothéconomie dans son effort de formalisation des activités des bibliothèques peine paradoxalement à formaliser sa définition, sa méthode, son statut et par là-même, sa légitimité. Liant indéfectiblement sa pratique à sa théorie, sans pouvoir les démêler, elle s'apparente à un art. Incarnant un savoir normatif encadrant les pratiques, elle correspond à la notion de discipline. Quant à sa nature épistémologique, elle semble bien se rattacher aux sciences de l'information. Mais l'ensemble de ces traits ne sont pas repris dans une définition clarifiant les contours de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances.

Ce réseau de définitions donne une vision assez chaotique de la bibliothéconomie. Cela est complété par d'autres flottements. « Science et art de l'identification, de l'acquisition, de l'organisation et de l'utilisation des livres, des autres documents imprimés ou manuscrits, des documents audio-visuels », selon la 18<sup>e</sup> édition de la CDD, à la question de la méthode, s'ajoute une hésitation quant au rapport de la bibliothéconomie aux documents, aux supports, et à la documentation. De manière générale la bibliothéconomie n'est pas réfléchi dans ses rapports à la bibliologie, à la documentation, même si elle est fréquemment rattachée aux sciences de l'information qui est, dans le *Thésaurus de l'Unesco*, le « terme générique » pour la bibliothéconomie. De ce fait elle semble véritablement un ensemble imprécis, sans histoire définie, sans concept propre, sans méthode arrêtée, sans relations disciplinaires définies. Ce sont ces points que nous tenterons d'éclaircir dans notre étude.

Face aux incertitudes sur la notion de bibliothéconomie, qui tend à se fondre dans le concept de l'ancienne « library economy » en même temps qu'elle suit sa transformation en « library and information science », il faut passer par le détour de la traduction pour tenter de cerner l'influence et le décalage avec la conception anglo-saxonne. Mais c'est aussi à travers le détour de la traduction allemande que nous repérerons la dimension générale de cette influence, marquant une certaine normalisation anglo-saxonne, mais aussi des spécificités pour chacune des traductions.

---

<sup>26</sup> *Dictionnaire de l'information*. 3e édition, Serge Cacaly (dir.), Paris, Armand Colin, 2008, p.30

<sup>27</sup> Brigitte Richter. *Précis de bibliothéconomie*. 5e édition revue et mise à jour / avec la collab. de Marcelle Ménil et de Noë Richter. - München ; London ; New-York ; Paris : Saur, 1992, p.1-2

<sup>28</sup> *Thésaurus sciences de l'information*. Première édition. Paris. Ed. du CNRS. 1977. p.5

## 2. Traductions

### « *Library economy* », « *Library Science* », « *Librarianship* » *quid est ?*

La « *library economy* » apparaît tardivement au XIX<sup>e</sup> siècle et sert de base au savoir dans la classification de Dewey. La nouveauté du système de la classification décimale et la « *library economy* » sont intimement liés. Il s'agit de gérer (en anglais : de « *manager* ») les collections grâce à une classification et une notation plus simples (plus économe). La « *library economy* » comme la « bibliothéconomie » est alors pensée comme un outil pragmatique d'accès et d'organisation du savoir. La « *library economy* » est bien en effet, selon le *Harrod's Librarians' Glossary*, « *the practical application of library science to the founding, organizing and administering of libraries.* »<sup>29</sup> Si la convergence de la classification et du modèle de la « *library economy* » est importante, elle laisse aussi entrevoir qu'elle ne résume pas l'ensemble du « *librarianship* », et se rapporte directement à une autre notion, la « *library science* ».

Le terme « *library science* » s'impose, sans pourtant bénéficier cependant d'une claire compréhension intellectuelle de ses enjeux. Absente de l'*International Encyclopaedia of Information and Library Science*<sup>30</sup>, la définition du *Harrod's Librarians' Glossary* est, comme celle de la bibliothéconomie française, vague et par trop extensive :

« *Library science : A generic term for the study of libraries and information units, the role they play in society, their various component routines and processes, and their history and future development* »<sup>31</sup>

La coordination répétée permise par la syntaxe anglaise (l'accumulation des « *and* ») montre bien la difficile unité de l'ensemble. Cependant cette assimilation de la bibliothéconomie successivement à la « *library economy* » et à la « *library science* » pose problème. On traduit en effet indifféremment « *library economy* » et « *library science* » par « bibliothéconomie ». Or la différence entre les deux termes est pourtant grande dans l'organisation des connaissances.

La « *library science* » apparaît après la « *library economy* », en 1931, dans le texte du bibliothécaire indien Ranganathan, *The Five Laws of Library Science*, et en 1933 chez l'américain Lee Pierce Butler, *An introduction to Library Science*. Le premier la définit en rapport avec « cinq lois », entendons peut-être plutôt des principes<sup>32</sup>, et cherche à donner à cette « *library science* » des assises théoriques, pragmatiques et systématiques *via* notamment l'élaboration de ce qui deviendra la Colon Classification. Lee Pierce Butler la définit, lui, contre deux écueils : celui de l'approche traditionnelle, privilégiant l'érudition, et celui de l'approche techniciste développée par la « *library economy* ». La « *library science* » se développe avec lui, dans l'école de bibliothécaires où il enseigne, la *Graduate Library School*<sup>33</sup>. Cette nouvelle discipline inclut dans son analyse les études quantitatives, les enquêtes et les mesures scientifiques et bibliométriques. Mais à la différence de la « *library economy* », ne s'occupant que des problèmes pratiques de la gestion de la bibliothèque<sup>34</sup>, la

<sup>29</sup> *Harrod's Librarians' Glossary*, 10<sup>th</sup> édition, compilée par Ray Prytherch, Alderscot., Ashgate Publishing Limited, 2005, p.420

<sup>30</sup> *International Encyclopaedia of Information and Library Science*, Second Edition, 2003, Routledge, New York, John Feather and Paul Sturges (dir.)

<sup>31</sup> *Harrod's Librarians' Glossary*, 10<sup>th</sup> édition, compilée par Ray Prytherch, Alderscot, Ashgate Publishing Limited, 2005, p.424

<sup>32</sup> Les cinq « lois » de la bibliothéconomie sont, selon Ranganathan : « 1) *Book are for use* 2) *Every reader his book* 3) *Every book his reader* 4) *Save the time of the reader* 5) *Library is a growing organism* »

<sup>33</sup> Comme Dewey, Pierce Butler enseigne et dirige un institut de formation des bibliothécaires. Nous reviendrons en troisième partie sur la place de ces lieux de savoirs dans la constitution de la bibliothéconomie.

<sup>34</sup> Même si un certain discours universaliste est sous-jacent, cf. F. Miska, *The DDC, the Universe of Knowledge, and the Post-Modern Library*. New York, Forest Press, 1998.

« *library science* » considère le métier de bibliothécaire comme part d'un système de communication, et de ce fait a pour but de traiter les problèmes sociaux d'échange d'information dans la société, et ce par le moyen du livre et des bibliothèques.

Il s'agit là d'un décentrement de la notion (de la bibliothèque vers l'utilisateur), et d'une reconfiguration de son champ dans l'organisation des connaissances (ainsi que son champ social). Par là même, la « *library science* » de Lee Pierce Butler ouvre la voie aux « sciences de l'information et des bibliothèques », se définissant comme sciences sociales et sciences interdisciplinaires, fondées sur l'observation, l'expérimentation, la systématisation, mais évaluées en fonction de leur utilité sociale. C'est ce qu'exprime Douglas J. Foskett<sup>35</sup> dans les années 1950 :

*« Librarianship, we must remember, is a social science ; it is not a natural science, or even a technology. It as a social aim – to serve people, not to produce objects. (...) Our capital is intellectual ; our dividends are measured in terms of human needs and fulfillment. We cannot expect to find our principles by investigation in the laboratory, or even by exploring the profundities of the mathematical reasoning. But we need techniques and systems to cope with the material we have to handle. The important thing is that these techniques should not be made ends in themselves but studied in relation to their social purpose. »*<sup>36</sup>

Cependant nous voyons là intervenir une troisième notion : celle de « *librarianship* ». Ce terme n'a pas d'équivalent français - alors qu'il en a dans d'autres langues - et englobe « l'activité bibliothécaire ». Ce défaut de traduction est significatif. Comme le remarque Bertrand Calenge, « *une activité humaine professionnalisée se réfère en général à un champ d'action défini, disposant d'outils éprouvés et d'organismes dédiés à l'enseignement et à l'étude de ce champ et de ces outils. Le langage courant ne prête pas à confusion : l'architecte fait de l'architecture, l'historien de l'histoire et le boulanger de la boulangerie. Que fait le bibliothécaire ? Il ne viendra à l'idée de personne de prétendre qu'il fait de la bibliothéconomie. (...) L'absence de définition d'un cœur du métier, d'un objet qui serait la bibliothéconomie, apparaît à des niveaux variés.* »<sup>37</sup> Et cela, on le comprendra, est assez problématique.

Fréquemment utilisée dans les productions anglo-saxonnes, cette notion de « *librarianship* » n'apparaît cependant que dans la seconde édition de 2003 de l'*International Encyclopaedia of Information and Library Science*. La définition même du « *librarianship* » et sa place dans l'organisation des connaissances est liée à la « *library science* ». Elle exprime les visées de la « *library science* » et définit son champ d'action, de connaissance et de techniques :

*« Librarianship : The principal focus of the work of the librarian is on services to library users, but this manifests itself in many ways. It includes the selection, cataloguing and arrangement of book and other documents and information resources in all media and format ; the provision of services to answer the queries of users, including giving access to information resources that are not held in the library ; and the management and administration of these processes and of the library itself. »*<sup>38</sup>

<sup>35</sup> Douglas J Foskett, ancien président de l'association des bibliothécaires anglais, membre du *Classification Research Group* (CRG). Auteur d'un *Librarianship and the Humanities* et de nombreux autres ouvrages. On se référera aussi aux comptes rendus de ses interventions disponible en ligne sur le site du *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) : <<http://bbf.enssib.fr/moteur-de-recherche>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>36</sup> Cité par A.K. Murkherjee, *Librarianship, its philosophy and history*, Asia Publishing House, 1966, p.7

<sup>37</sup> Bertrand Calenge. « Peut-on définir la bibliothéconomie ? », in *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF), 1998, n° 2, p. 31 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

Pour comprendre l'extension de la « *library science* » et du « *librarianship* », leur influence et leur place dans l'organisation des connaissances, il est intéressant d'en passer par un détour outre-Rhin, pour examiner les traductions et les acceptions de ces notions, en les comparant alors avec la « bibliothéconomie » française.

### « Bibliothekswissenschaft » *quo vadis* ?

En effet la comparaison avec le modèle allemand est instructive. Alors que la bibliothéconomie française travaille peu à une bibliothéconomie comparée (ce qui existe dans la littérature anglo-saxonne), celle-ci peut y trouver des éléments sur les hésitations de sa place dans l'organisation des connaissances.

La « bibliothéconomie » française se traduit par pas moins de quatre termes allemands, montrant la diversité et la séparation conceptuelle des différents aspects de la bibliothéconomie : « *Bibliotheksfach*, *Bibliothekswirtschaft*, *Bibliothekswesen*, *Bibliothekswissenschaft* »<sup>39</sup>. Le premier terme « *Bibliotheksfach* » (littéralement : la discipline de la bibliothèque) est peu usité. La « *Bibliothekswirtschaft* » (littéralement : économie de la bibliothèque) ne recouvre pas – malgré ce qui s'entend dans l'étymologie – la « *library economy* » (ni la « bibliothéconomie »), elle est la gestion et les implications économiques de la bibliothèque, tandis que le terme « *Bibliothekswesen* » désigne lui ce qui touche aux organisations, institutions et équipements des bibliothèques (types de bibliothèques, associations de bibliothèques ; les techniques), rejoignant l'acception du « *librarianship* » et de la « *library economy* » au sens large. Enfin la « *Bibliothekswissenschaft* » est la « science des bibliothèques », l'équivalent de la « *library science* ».

Ces distinctions formelles permettent d'identifier et de catégoriser les différents aspects confondus dans la bibliothéconomie. Dans les pays germanophones il faut de surcroît ajouter une division entre « *Bibliothekenlehre* » recouvrant les questions d'équipements et d'institutions (recouvrant « *Bibliothekonomie* [sic], *Bibliothektechnik*, *Bibliothekswesen* »<sup>40</sup>), et la « *Bibliothekenkunde* », s'occupant de l'histoire et de la description des bibliothèques antiques et modernes. Nous voyons là une inflexion particulière de la bibliothéconomie allemande, dissociant les disciplines génériques (*Bibliothekswissenschaft*) et pragmatiques (*Bibliothekenlehre*), de leur versant historique, que les germanophones désignent aussi sous le nom de « *Bibliothekographie* »<sup>41</sup>, à mi-chemin entre l'histoire et la bibliographie.

Mais à bien y regarder, la place de la bibliothéconomie allemande dans l'organisation des connaissances est assez semblable à la situation française. Normalisée par le modèle international de la « *Library and Information Science* », elle se développe majoritairement sur la branche de gestion, management et marketing<sup>42</sup>, et peine à s'établir comme véritable discipline, comme le constatent Claudia Lux<sup>43</sup> et Michael Knoche, le problème étant le décalage entre la discipline née d'une pratique professionnelle, et la possibilité d'en faire une discipline indépendante : « *le premier problème central, le manque de signification de la*

<sup>38</sup> *International Encyclopaedia of Information and Library Science*, Second Edition, 2003, Routledge, New York, John Feather and Paul Sturges (dir.), p.371

<sup>39</sup> *Dictionnaire des sciences de l'information, de la bibliothèque et de la documentation*, Français/Allemand, Allemand/Français; Ed. VCH, 1994, Saideh von Keitz et Wolfgang von Keitz, p.13

<sup>40</sup> C'est du moins l'indication qu'en donne l'article allemand « *Bibliothekswissenschaft* » du portail des sciences de l'information et des bibliothèques allemand sur Wikipedia. <<http://de.wikipedia.org/wiki/Bibliothekswissenschaft>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>41</sup> Ce terme est cependant rare. cf. *infra* sur la distinction d'Armin Graesel de la science des bibliothèques entre bibliothéconomie et bibliothéographie.

<sup>42</sup> Cela semble un trait général : José Antonio Gómez Hernández le dit pour la bibliothéconomie et de la documentation dans un contexte espagnol dans un article du *Bulletin des bibliothèques de France*, « Un espace pour la bibliothéconomie dans les sciences de la documentation », 1998, t.43, n°2, p. 61-66

<sup>43</sup> Claudia Lux fut présidente de l'IFLA (International Federation of Library Association) de 2007 à 2009

*bibliothéconomie académique pour la formation au métier de bibliothécaire, est aussi vieux que la discipline elle-même.* »<sup>44</sup> Quant à l'évolution de la place de la bibliothéconomie allemande, elle tend elle aussi à se rapprocher des sciences de l'information. C'est ce que déclarent Claudia Lux et Michael Knoche dans leur article intitulé « la fin de la bibliothéconomie et son avenir » : « *Les auteurs plaident pour une nouvelle tentative, d'établir une bibliothéconomie [Bibliothekswissenschaft] avec un puissant accent sur les sciences de l'information comme une discipline universitaire.* »<sup>45</sup> Nous verrons plus loin les conséquences de cette convergence, actée par le terme « sciences de l'information et des bibliothèques ».

La complexité de la « *Bibliothekswissenschaft* » demeure, malgré les divisions et les distinctions qu'opère la langue allemande, car elle est une discipline récente, et à cet égard, remarque Walther Umstätter : « *la bibliothéconomie [Bibliothekswissenschaft] commence comme toutes les sciences dans leur commencement par être descriptive avant de se montrer comme une science analytique.* »<sup>46</sup> Sa complexité vient de sa nature : « *la science des bibliothèques serait même regardée comme la plus interdisciplinaire de toutes les sciences, si ce superlatif avait un sens* »<sup>47</sup>. C'est bien là le cœur de l'indéfinition de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances. Elle se définit moins en elle-même, que par les disciplines auxquelles elle se rapporte et qui définissent son périmètre.

### 3. Une discipline moderne : une science de l'interdisciplinarité

#### L'interdisciplinarité de la bibliothéconomie

Savoir portant sur les savoirs, la bibliothéconomie est un savoir particulièrement interdisciplinaire, jusqu'à une extension qui interroge sa nature comme discipline<sup>48</sup>. Cependant le savoir non seulement qu'elle englobe mais qu'elle présuppose pour l'activité de bibliothécaire a des contours là encore très hétérogènes. Ils varient selon les théoriciens, chacun ayant leur liste de disciplines connexes à la bibliothéconomie.

Pour le bibliothécaire Indien A. K. Murkherjee, des liens entre la bibliothéconomie et d'autres disciplines existent, mais ils ne sont pas aussi proches que la médecine et la biologie, ou que la loi et la jurisprudence. Cependant « *de telles relations ne sont pas impossibles à*

---

<sup>44</sup> « *Das erste Kernproblem, die fehlende Bedeutung der akademischen Bibliothekswissenschaft für die praktische Bibliothekerausbildung, ist so alt wie das Fach selber.* » Michael Knoche et Claudia Lux, « Das Ende der Bibliothekswissenschaft und ihre Zukunft » in *Bibliothekswissenschaft – quo vadis? = Library Science – quo vadis? Eine Disziplin zwischen Traditionen und Visionen*. Petra Hauke (dir.). Saur, München 2005, p.59

<sup>45</sup> « Die Autoren plädieren für einen erneuten Versuch, Bibliothekswissenschaft mit einem stark informationswissenschaftlichen Akzent als universitäre Disziplin zu etablieren. » Michael Knoche et Claudia Lux, « Das Ende der Bibliothekswissenschaft und ihre Zukunft » in *Bibliothekswissenschaft – quo vadis? = Library Science – quo vadis? Eine Disziplin zwischen Traditionen und Visionen*. Petra Hauke (dir.). Saur, München 2005, p.59

<sup>46</sup> Walther Umstätter, *Bibliothekswissenschaft als Teil der Wissenschaftswissenschaft - unter dem Aspekt der Interdisziplinarität*, Institut für Bibliothekswissenschaft der Humboldt Universität zu Berlin, disponible en ligne : <<http://www.ib.hu-berlin.de/~wumsta/lectg.html>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>47</sup> Walther Umstätter. *Ibid.* La citation fait référence au fait que l'on ne peut composer un adjectif à partir du substantif interdisciplinaire, qui ressemblerait à un barbare « *die interdisziplinierste Wissenschaft* ». L'allemand, cette courte revue des termes a tendu à le prouver, a une certaine souplesse dans la composition d'adjectifs et de noms qui lui permet de fabriquer aisément des concepts et de les nommer.

<sup>48</sup> Nous pourrions même ici réfléchir à la dimension de la « discipline » telle que Foucault l'a mise en avant : la « bibliothéconomie » est née au XIX<sup>e</sup> siècle, au début des « sociétés disciplinaires » succédant aux « sociétés de souveraineté », et apparaît comme pratique de normalisation. Bien sûr l'application du concept de discipline, telle qu'il apparaît dans *Surveiller et punir* (chap. « Corps Dociles ») serait cependant abusif, la spécificité de la bibliothéconomie étant justement un mouvement croissant vers l'interdisciplinarité et le libre accès aux collections.

établir, malgré les assertions catégoriques de Dewey et d'autres, selon lesquels la bibliothéconomie [librarianship] se tient distante et esseulée, n'ayant aucun rapport avec d'autres sujets »<sup>49</sup> Il définit ainsi un ensemble de disciplines liées à la bibliothéconomie. Ce premier modèle, datant des années 1960, fait la part belle aux sciences humaines : histoire, littérature, science sociale, éducation, éthique, psychologie, science.<sup>50</sup> Cette approche, aujourd'hui datée, marque une époque où triomphaient les « sciences humaines » et une idéologie de la connaissance proche de celle de l'Unesco<sup>51</sup>. Le *thésaurus de l'Unesco* reflète encore cette organisation du savoir, c'est-à-dire une culture humaniste et un ordre allant des sciences aux humanités, la bibliothéconomie occupant la dernière place<sup>52</sup>.

La bibliothéconomie s'adapte aux paradigmes dominants. Selon Maurice B. Line en 1998, dans le *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF), revue institutionnelle de l'école de formation des bibliothécaires, « il y a cinquante ans, on savait à quoi correspondait la bibliothéconomie »<sup>53</sup> maintenant la bibliothéconomie croise des domaines quasi-pléthoriques dont il fait la liste :

« les connaissances générales (orientations politiques, orientations économiques), fonctionnement des institutions (ex. : municipalités, régions, universités...), l'économie (calcul du prix de revient, politique des prix), la sociologie (connaissance du public auquel s'adresse l'institution, techniques d'enquête), la psychologie (accueil des utilisateurs, communication, écoute du personnel et des utilisateurs), l'éthique (codes de conduite), les compétences politiques (présentation d'un budget argumenté, etc) la gestion (stratégies de programmation, mesures de la performance, gestion financière), le marketing, la pratique de la négociation, la gestion des ressources humaines, le management de la qualité, les relations publiques, la technologie, la communication, l'informatique, la gestion de l'information, la connaissance des ressources documentaires, l'élaboration et le transfert de l'information, l'organisation des connaissances, le catalogage mots matière, l'édition (composition des ouvrages, histoire, secteur éditorial, le marché du livre.) »<sup>54</sup>

Remarquons cependant que cette liste reprend au début en grande partie celle de Mukherjee. La présomption de déstabilisation de la bibliothéconomie face à une interdisciplinarité trop extensive, serait donc à repérer parmi les nouveaux éléments : la gestion, le marketing et l'informatique qui en sont les traits dominants. Mais c'est peut être aussi l'accumulation de disciplines appliquées sans cadre disciplinaire général qui crée ce vertige.

Alors il faut lire l'interdisciplinarité de la bibliothéconomie au spectre de ses rapports avec les sciences de l'information - elles-mêmes sciences interdisciplinaires, auxquelles la bibliothéconomie se rattache institutionnellement - pour comprendre l'extension problématique de la notion d'interdisciplinarité de la bibliothéconomie. Avec des objets d'études, méthodes, thématiques, discipline-mères variées et croisements interdisciplinaires centraux, la bibliothéconomie rencontre la même problématique que les sciences de l'information, « ensemble flou et pluriel » selon Robert Boure. Celui-ci précise : « l'histoire d'une discipline a toujours quelque chose à voir avec celle de ses frontières et de leur

<sup>49</sup> « Such relationship is not impossible to establish, inspite of the categorical assertions by Dewey and others, that librarianship stands aloof and alone, having no rapport with any other subject. » A.K. Murkherjee, *Librarianship, its philosophy and history*, Asia Publishing House, 1966, p.19

<sup>50</sup> D'après A.K. Murkherjee, *Librarianship, its philosophy and history*, Asia Publishing House, 1966.

<sup>51</sup> *United Nation for Educational Scientific and Cultural Organization*, fondée en 1946.

<sup>52</sup> « A : section générale B – H : Sciences et techniques J : Education K – S : Sciences sociales T – X : Culture et humanités Y : Communication Z : Information, bibliothèques, archives »

<sup>53</sup> Maurice B. Line. « Le métier de bibliothécaire. Un ensemble de pratiques confuses et discontinues » dans « Refonder la bibliothéconomie », *Bulletin des Bibliothèques de France*. Paris, t. 43, n° 2, 1998, p.44-48

<sup>54</sup> Maurice B. Line. *Idem*

déplacements, son présent est bien souvent marqué par une crise identitaire plus ou moins forte et par des relations de voisinage difficiles à gérer, et en tout état de cause, à l'origine d'éclatements et de recompositions multiples plus ou moins bien tolérés. »<sup>55</sup> Pour comprendre la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances, nous nous proposons de suivre ici le parallèle avec les sciences de l'information – parallèle que nous précisons – et de nous interroger sur les origines de la bibliothéconomie et de sa constitution comme connaissance et dans l'organisation des connaissances.

## B. LES ORIGINES DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE

Si les articles du *Bulletin des Bibliothèques de France* précédemment cités participaient à un dossier thématique intitulé « Refonder la bibliothéconomie », c'est considérer, souligne à juste titre Frédéric Saby<sup>56</sup>, qu'il y a eu une fondation originelle. Or celle-ci n'est pas évidente. Il y a « d'une part, une incertitude sur la constitution actuelle du corpus bibliothéconomique ; d'autre part, une ambiguïté de la demande de formation dans ce domaine intitulé « bibliothéconomie » »<sup>57</sup>. Nous allons donc essayer ici de voir la constitution de la bibliothéconomie dans l'organisation des savoirs. Longtemps informelle, elle se construit de manière moderne sur un discours accordant à la technique la première place ; cela nous le verrons modifier le rapport de la bibliothéconomie à l'organisation des savoirs, ainsi qu'à la bibliographie, la première des « sciences des bibliothèques ».

### 1. Bibliothéconomie et érudition

« Le terme de bibliothéconomie a si peu d'existence positive qu'on n'en propose ni l'histoire ni les fondements théoriques » déclarait Bertrand Calenge<sup>58</sup>. Nous pouvons cependant distinguer comment elle apparaît de manière informelle dans les pratiques érudites, tout en prêtant attention au moment de sa constitution au XIX<sup>e</sup> siècle, et de la rupture qu'elle implique vis-à-vis de l'organisation des connaissances.

Il y a bien un héritage d'une science des bibliothèques, de pratiques et de normes du travail des bibliothèques. L'exemple d'Alexandrie est là pour nous le rappeler à divers égards. La bibliothèque, dont nous ne savons que peu de son organisation spatiale et de ses collections, brûle, et lègue cependant des traditions intellectuelles bibliographiques importantes, fondatrices des futures disciplines de la bibliographie et de la bibliothéconomie : édification des premiers catalogues, philologie et édition des textes, organisation des connaissances. Mais la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances n'est pas stable, ni définie, elle est d'une façon générale une pratique érudite, exceptionnelle. La bibliothéconomie, comme normalisation de la bibliothèque, comme discours sur la bibliothèque et ses savoirs, n'apparaît qu'en fonction de grandes figures d'une histoire axiologique<sup>59</sup>. Gabriel Naudé, considéré comme le fondateur de la bibliothéconomie<sup>60</sup> avec son *Advis pour dresser une bibliothèque* (1627), enjoint à confier l'administration et la gestion des

<sup>55</sup> *Les Origines des sciences de l'information et de la communication*, édité par Robert Boure, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p.22

<sup>56</sup> Frédéric Saby. « Faut-il refonder la bibliothéconomie ? », *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF), 1998, n° 2, p. 21-24 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 7 décembre 2009.

<sup>57</sup> Frédéric Saby. *Ibid.*

<sup>58</sup> Bertrand Calenge. « Peut-on définir la bibliothéconomie ? », *BBF* 1998, n° 2, p. 8-20

<sup>59</sup> Nous reprenons ici la distinction opérée par Paul Veyne entre « histoire » et « histoire axiologique » dans *Comment on écrit l'histoire*. Paris. Seuil. Coll. « L'univers historique ». 1970.

<sup>60</sup> Cf. l'article « Bibliothéconomie », par Bertrand Calenge, dans le *Dictionnaire encyclopédique du livre : A-D*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2002.

bibliothèques à des personnels qualifiés, sensibles aux questions de l'accès, de la bibliographie, du classement. Il inaugure ainsi un véritable savoir bibliothécaire (organisation des livres, des bâtiments, des acquisitions, de la classification, de la conservation, de la communication des documents). Mais il faut limiter l'impact de ce discours de Naudé. Les manuels concernant l'administration de la bibliothèque sont rares (citons ici la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et la *Bibliothèque* d'Antoine du Verdier), et ont très peu d'impact<sup>61</sup>. Érudition, bibliophilie et sinécure encadrent généralement la gestion des bibliothèques. Même la bibliographie délaisse cette organisation technique, ce que lui reprochera Constantin. La bibliothéconomie n'existe pas en tant qu'elle ne constitue pas encore un ensemble de pratiques, il s'agit de discours et d'exemples singuliers. Callimaque de Cyrène, Gabriel Naudé, Georg Wilhelm Leibniz<sup>62</sup>, sont autant de repères de cette légende dorée de la bibliothéconomie, qui éclipe le fait que la question de l'organisation et l'administration des bibliothèques ne font pas l'objet de traités ou de savoir particulier. De même l'abondance de documents sur les bibliothèques entre 1789 et 1914 et leurs systématiques divergences sont, d'après Bruno Blasselle, la preuve d'une « *absence de doctrine relative à la gestion des bibliothèques* »<sup>63</sup>.

La formalisation de la bibliothéconomie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'empêche pas cependant la pratique érudite de la bibliothéconomie de persister. Ainsi au XX<sup>e</sup> siècle Aby Warburg, érudit particulier, édifie à partir de 1901 à Hambourg une vaste bibliothèque grâce à l'argent familial, selon une classification et une spécialisation propre, les quatre étages divisant les quatre orientations de la bibliothèque : Action, Mot, Image, Orientation<sup>64</sup>. Cette tradition intellectuelle de la bibliothéconomie impliquait l'encyclopédisme et l'érudition, c'est-à-dire impliquait l'ensemble de l'organisation des savoirs. La bibliothéconomie émerge alors d'un savoir bibliographique et bibliophile dont elle se distingue peu à peu, transformant la bibliographie elle-même dans son périmètre épistémologique.

## 2. Bibliothéconomie et bibliographie

### La bibliothéconomie à l'âge de sa formalisation

Il y a émergence d'une « science » des bibliothèques au moment où se développe la dimension professionnelle du métier, c'est-à-dire au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que se formalise une esquisse de savoir technique : Gabriel Naudé<sup>65</sup>, Claude Clément<sup>66</sup>, Jean Baptiste Clément, Pierre Le Gallois<sup>67</sup>, Luc d'Achéry et « la règle du bibliothécaire » de la congrégation de Saint-Maur<sup>68</sup> en sont les pionniers. Ces ouvrages sont cependant des représentations de pratiques plus que des linéaments d'un savoir théorique et technique sur l'organisation de la bibliothèque et ses objets.

L'apparition d'une science et de techniques propres aux bibliothèques apparaît avec l'accroissement des titres. On sait que ce fut face aux huit mille volumes de la bibliothèque du

<sup>61</sup> Nous renvoyons à l'étude d'Anne Béroujon, « Classement et classification : une étude des bibliothèques privée au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon », disponible en ligne dans la bibliothèque numérique de l'Enssib : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1244>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>62</sup> Bibliothécaire à Hanovre, Leibniz voulait réorganiser la bibliothèque comme outil pour des savants, par des savants, comme laboratoire d'idée. Cf. Alberto Manguel, *La bibliothèque la nuit*. Actes Sud, Coll Babel, trad. Christine Le Boeuf. 2006. p. 101 sqq.

<sup>63</sup> Bruno Blasselle « Bibliothéconomie, théorie et pratique » in *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XIX<sup>e</sup> siècle (1789-1914)*. Vol. 3. Dominique Varry (dir.). Paris. Promodis. Éd. du Cercle de la Librairie. 1991, p.143

<sup>64</sup> Pour plus de détail : Catherine Minter. « Liberating the Responsibility to Think for Oneself. The Warburg Institute Library Classification » in *Knowledge Organisation*, vol. 35 (2008), n°4

<sup>65</sup> *Advis pour dresser une bibliothèque*, 1627

<sup>66</sup> *Musei sive Bibliothecae* 1635

<sup>67</sup> « Des moyens de composer une bibliothèque » *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, Estienne Michallet, Paris, 1680

<sup>68</sup> *Règles communes et particulières de la congrégation de Saint-Maur* 1663

président de Mesmes que Gabriel Naudé a dû se mettre à réfléchir à une organisation et une gestion de la bibliothèque. C'est face à la même pression, qui au XIX<sup>e</sup> siècle prend une véritable ampleur que va se faire jour de nouveau un discours bibliothéconomique – cela alors même que les bibliothécaires érudits persistent<sup>69</sup> bien que les bibliothèques princières disparaissent pour constituer les confiscations révolutionnaires du nom de « dépôts littéraires ». C'est Constantin l'auteur du manuel de *Bibliothéconomie* qui l'écrit dans sa préface : « *De nos jours, où le goût de la lecture se répand de plus en plus, les livres occupent (...) une place importante dans les relations des hommes, et les bibliothèques publiques et particulières se multiplient et s'accroissent proportionnellement. La nécessité de mettre en ordre ces collections, et de rendre leur usage plus commode et plus utile, doit donc se faire sentir comme un des premiers besoins dans toute bibliothèque* »<sup>70</sup>. Au contraire des grands bibliothécaires érudits, les fondateurs de la bibliothéconomie sont mal connus : Léopold-Auguste Constantin<sup>71</sup> en France, Martin Schrettinger en Allemagne. D'une manière intéressante ces deux bibliothécaires qui publient dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sont pareillement indifférents au terme qu'ils forgent et présentent la même conception de la bibliothéconomie comme effort de technicisation et de normalisation des procédures de l'activité du bibliothécaire. Mais la bibliothéconomie naissance n'a encore d'existence que théorique. Être bibliothécaire est une fonction, non un métier. La justification de la bibliothéconomie est de donner forme à ce métier, à des pratiques spécialisées, à un savoir qui l'identifie comme bibliothécaire.

Au XX<sup>e</sup> siècle ce mouvement continue : il s'agit de donner des règles, et même des « lois » pour la bibliothéconomie comme le défend Ranganathan. Paul Otlet, auteur avec Henri Lafontaine de la CDU, l'exprimera, du point de vue de la documentation à laquelle il donne ses lettres de noblesse :

*« Notre temps parmi tous les autres, se caractérise par ces tendances générales : organisation et rationalisation des méthodes et procédés, machinisme, coopération, internationalisation, développement considérable des sciences et techniques, préoccupation d'en appliquer les données au progrès des sociétés, extension de l'instruction à tous les degrés, aspiration et volonté latente de donner à toute la civilisation de plus larges assises intellectuelles, de l'orienter par des plans. »*<sup>72</sup>

Par cette technicisation la bibliothéconomie se détache de la bibliographie, de tradition érudite, de laquelle elle vient, et qui finira par se subsumer sous elle, bien qu'on puisse repérer une ligne de fuite allant de la bibliographie ancienne à la bibliologie.

## **Les rapports de la bibliographie, de la bibliologie et de la bibliothéconomie**

La bibliothéconomie au XIX<sup>e</sup> naît de la bibliographie. Cet acte de naissance, on le lit dans le manuel *Bibliothéconomie* du « libraire-bibliographe »<sup>73</sup> qu'est Constantin, paru pour la première fois en 1839. En effet Constantin, considérant que « la bibliographie proprement

<sup>69</sup> La charge de bibliothécaire demeure longtemps une sinécure, bien que certains professeurs d'écoles centrales montrent une conscience professionnelles très pointues (cf. les travaux dans *l'Histoire des bibliothèques*, tome 3, Dominique Varry (dir.), ou le travail par exemple de Michel Vernus sur François-Xavier Laire).

<sup>70</sup> Léopold Auguste Constantin. *Bibliothéconomie, nouveau manuel complet pour l'arrangement la construction et l'administration des bibliothèques*. Noë Richter (éd.). Bernay : Société d'histoire et de lecture (SHL), 2006, p.9 On retrouve déjà le même discours dans la préface du manuel de Jean-Pie Namur (cf. *infra* note 78)

<sup>71</sup> Il s'agit d'un pseudonyme. Il se nomme Léopold-Auguste-Constantin Hesse, mais s. L. A. Constantin étant la forme qu'a retenu l'histoire, nous nous y plions pour plus de commodité.

<sup>72</sup> Paul Otlet *Traité de documentation : le livre sur le livre*, cité par Marie-Claire Banquet, *Science de l'information et philosophie*, ADBS Editions, 1997, p.15

dite a été traitée avec trop de savoir par des auteurs d'une expérience reconnue »<sup>74</sup>, revendique – contre la bibliographie qu'il estime donc en retard – sa spécificité « d'auteur technologique »<sup>75</sup> avec une conception pratique du métier, et un effort de rationalisation et de technicisation des activités, de gestion des collections. Cette première référence<sup>76</sup> à la « bibliothéconomie » s'élabore donc comme réflexion sur la bibliographie et désir de lui donner des règles et des principes techniques. Mais n'est-elle que la part technique par défaut de la bibliographie, ou bien a-t-elle un tout autre objet ? A-t-elle vocation à s'émanciper de la bibliographie ? En vérité les rapports entre bibliothéconomie et bibliographie au XIX<sup>e</sup> sont complexes et indistincts. Il est difficile de répondre à ces questions tant la conception de la bibliographie et de la bibliothéconomie restent conjointes pendant au moins un siècle, la véritable évolution se faisant quand le « bibliographe »<sup>77</sup> devient réellement « bibliothécaire », avec l'arrivée des examens professionnels notamment, et où la « bibliothéconomie » peut devenir l'objet de cours pour une profession. Le terme même de « bibliothéconomie » et les traités en parlant sont rares. Constantin, par exemple, reprend en grande partie dans son propos le mouvement de critique de la bibliographie dont parlait déjà le bibliothécaire Jean-Pie Namur dans son *manuel* de 1834<sup>78</sup>, et n'ajoute que le terme de bibliothéconomie mais sans le définir ou le commenter. Précisons qu'outre son statut de bibliothécaire à l'université de Louvain, J-P Namur rédigea aussi en 1838 une importante *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique*, recensant deux mille cinq cents répertoires bibliographiques. J-P Namur peut ici servir d'exemple à cette confusion entre bibliothéconomie, bibliographie et bibliologie qui s'inventent ou se réinventent au XIX<sup>e</sup> siècle.

De fait, avant l'existence moderne du bibliothécaire, il existait un « bibliographe », et une bibliographie englobant l'ensemble des activités du bibliothécaire. « *La Bibliographie n'est que la science d'un libraire instruit* »<sup>79</sup> selon l'opinion de l'érudit français de la fin du XVIII<sup>e</sup> Claude-François Achard (1751-1809). La bibliographie tend cependant à se préciser au début du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est Gabriel Peignot (1767-1849) qui va démarquer la bibliographie de son acception usuelle d'alors, recouvrant un ensemble assez vague : étude du livre sous tous ses aspects, catalogage, classifications, conservation dans les bibliothèques. En 1812, dans son *Répertoire bibliographique universel*, il fait évoluer la conception de la bibliographie vers celle qui prévaudra à la fin du XIX<sup>e</sup> jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle – notamment à travers le travail de Louis-Noëlle Malclès – celle de la bibliographie comme science des répertoires de livres. Mais spécifiant la bibliographie, il opère aussi une nouvelle distinction,

<sup>73</sup> Noë Richter. *Précis de bibliothéconomie*, 5<sup>e</sup> édition revue et mise à jour / avec la collab. de Marcelle Ménéil et de Noë Richter. - München ; London ; New-York ; Paris : Saur, 1992. p.1

<sup>74</sup> Léopold-Auguste Constantin, *Bibliothéconomie, ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la construction et l'administration des bibliothèques*. Paris. Roret. 1841. Préface, p.2  
Disponible en ligne sur Archive.org : <<http://www.archive.org/details/bibliothconomie01consgoog>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>75</sup> Le mot est de Constantin dans sa préface, *op cit.* p.9

<sup>76</sup> Cf. Léopold Auguste Constantin. *Bibliothéconomie, nouveau manuel complet pour l'arrangement la construction et l'administration des bibliothèques*. Noë Richter (éd.). Bernay : Société d'histoire et de lecture (SHL), 2006, ainsi que l'important *Manuel de bibliothéconomie*. d'Armin Graesel. Paris. Welther. 1897, p.23

Ainsi que : Brigitte Richter. *Précis de bibliothéconomie*, 5<sup>e</sup> édition revue et mise à jour / avec la collab. de Marcelle Ménéil et de Noë Richter. - München ; London ; New-York ; Paris : Saur, 1992.

Et Bruno Blasselle « Bibliothéconomie, théorie et pratique » in *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XIX<sup>e</sup> siècle (1789-1914)*. Vol. 3. Dominique Varry (dir.). Paris : Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie. 1991

<sup>77</sup> Le bibliographe désigne jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle « celui qui fait des catalogues de livres » (*L'Imprimeur au Lecteur* dans *Fr. mod.*, t. 23, p. 215) et la « personne versée dans la connaissance des livres » (*Dictionnaire de Trévoux*) c'est-à-dire la figure précédent le bibliothécaire. Nous retrouvons cette définition aussi dans le *Manuel du bibliothécaire...* de Jean-Pie Namur, en 1834 (Première partie, Chapitre 1, p.3).

<sup>78</sup> Jean-Pie Namur, *Le manuel du bibliothécaire...* Paris. J. B. Tircher, 1834. Renvoyons ne serait-ce qu'à la préface pour y noter les similitudes : « Le progrès des lumières faisant éclore chaque jour de nouvelles productions de l'esprit humain, le nombre des livres se multiplie progressivement, et les bibliothèques, tant publiques que particulières, sont devenues de vastes dépôts dont la formation et la direction exigent beaucoup de connaissances. L'on sent maintenant plus que jamais l'importance de l'art de connaître et de classer les livres. » (préface, p.III)

<sup>79</sup> *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XIX<sup>e</sup> siècle (1789-1914)*. Vol. 3. Dominique Varry (dir.). Paris. Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie. 1991. p.145

entre bibliographie et bibliologie. Gabriel Peignot établit en effet dans son *Dictionnaire raisonné de bibliologie*<sup>80</sup> (1802), que la bibliologie « diffère de la bibliographie, en ce sens que cette dernière science ne comprend, à proprement parler, que la description technique et la classification des livres, au lieu que la bibliologie (qui est la théorie de la bibliographie) présente l'analyse des connaissances humaines raisonnées, leurs rapports, leur enchaînement, et leur division ; approfondit tous les détails relatifs à l'art de la parole, de l'écriture et de l'imprimerie, et déroule les annales du monde littéraire pour y suivre pas à pas les progrès de l'esprit humain. » L'ancienne bibliographie se distingue alors de l'art du bibliomane, et tend dans ses attributions à être reprise par la bibliothéconomie naissante, alors que la bibliographie se spécialise dans l'édification de catalogues, et que la bibliologie devient le savoir théorique sur les savoirs, qui, s'il ne connaîtra pas de suite, trouvera sa légitimation chez Paul Otlet en 1934, puis à partir de 1967 dans la revue internationale de bibliologie *Schéma et Schématisation*<sup>81</sup>, qui en revendiquera l'héritage. Car en vérité, le schéma bibliographie / bibliologie n'essaime guère dans un premier temps, et laisse place à une évolution du partage des compétences entre bibliographie et bibliothéconomie qui occupe tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

En France « aucun ouvrage de bibliothéconomie vraiment complet et méthodique. » n'est publié au XIX<sup>e</sup> siècle selon le bibliothécaire allemand Arnim Graesel. Et c'est bien de l'Allemagne que va venir l'organisation de la bibliothéconomie, notamment par la traduction en 1897 du *Manuel de Bibliothéconomie [Bibliothekslehre]* de Graesel par Jules Laude. Graesel s'inscrit lui-même dans une critique de la tradition bibliographique et bibliothéconomique présentée par Julius Petzholdt, auteur d'une *Bibliotheca Bibliographica*, en 1886, faisant l'inventaire des principales classifications bibliographiques, et surtout d'un *Katechismus der Bibliothekenlehre* qui, dès 1836, donne la forme de l'organisation de la bibliothéconomie. Celle-ci, suivant le schéma de Frédéric-Adolphe Ebert<sup>82</sup>, se répartit en deux parties : l'organisation (fondation de la bibliothèque, acquisition de livres, inscription au catalogue) et administration (personnel, conservation, entretien, usage). Pour Graesel ce schéma est absurde car il sépare des opérations intimement liées, que l'on ne peut abstraire et séparer en deux parties. C'est pourquoi il propose dans son manuel une nouvelle division, la première partie traitant du bâtiment, des employés et des ressources – c'est-à-dire les conditions nécessaires à l'existence d'une bibliothèque – et la seconde partie étant entièrement dédiée aux collections selon trois points de vue : la création, l'organisation, l'usage.

Graesel définit aussi « la science des bibliothèques » : « les questions théoriques qui peuvent être soulevées à propos des bibliothèques, l'histoire de tout ce qui se rapporte aux bibliothèques d'une façon générale, et l'histoire des collections spéciales de livres en particulier font l'objet d'une science propre, qui est la science des bibliothèques. De même que chaque science forme un tout de connaissances homogènes, distinct du reste des connaissances humaines et ordonné selon certains principes, ainsi la science dont nous nous occupons constitue l'ensemble systématique de toutes les connaissances qui se rapportent aux bibliothèques. Elle se divise en deux parties : la bibliothéconomie et la bibliothécographie. La bibliothéconomie considère les bibliothèques en tant que formant des collections de livres, mais à un point de vue tout à fait général, tandis que la bibliothécographie les envisage spécialement en tant que collections déterminées ayant existé dans le passé ou existant

<sup>80</sup> *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 2 vol., 1802.

<sup>81</sup> Voir sa présentation en ligne : <<http://www.aib.ulb.ac.be/ssb.html>> Consulté le 13 décembre 2009. Ainsi que : Robert Estivals, *La bibliologie*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », n°2374, 1987.

<sup>82</sup> Dans son ouvrage : *Über öffentliche Bibliotheken besonders deutsche Universitätsbibliotheken, und Vorschläge zu einer zweckmässigen Einrichtung derselben*, Freiberg, 1811.

*encore aujourd'hui. La bibliothéconomie et la bibliothécographie sont d'une importance égale et se rattachent l'une à l'autre par les liens les plus étroits.* »<sup>83</sup>

Graesel sépare ainsi dorénavant la science des bibliothèques en deux branches : la bibliothécographie, « partie empirique », et la bibliothéconomie, « partie aprioritique » mais aussi « science de l'organisation et de l'administration des bibliothèques, [et] ensemble des principes que la pratique des différentes bibliothèques a mis en lumière. »<sup>84</sup> Ce schéma persistera en partie, délaissant la bibliothécographie, mais accentuant l'extension de la bibliothéconomie. Avec Graesel se lit le fondement de la définition de la bibliothéconomie dans son double aspect, scientifique et généraliste (« aprioritique » dit Graesel) mais aussi pragmatique.

Considérée dans un rapport ancillaire d'un nouveau savoir vis-à-vis d'un savoir légitime, la bibliothéconomie est d'abord considérée comme une branche nouvelle de l'arbre de la bibliographie. Mais représentant une autre organisation des savoirs, dans sa part technologique, et se revendiquant peu à peu comme telle au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elle s'émancipera de cette tutelle. Un renversement des savoirs s'opère alors quand elle devient une pratique reconnue, appliquée, formalisée, et certifiée, c'est-à-dire au tournant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la bibliographie devenant alors part de la bibliothéconomie (ce qui nous le verrons se remarque dans la CDD). La bibliologie quant à elle s'éloigne de loin en loin, reprise cependant par la sphère de la documentation avec Otlet, et revenant à travers la convergence commune autour des sciences de l'information. Là encore les liens entre bibliologie et bibliothéconomie sont flottants<sup>85</sup>, et l'histoire de leur division a pour cause le devenir institutionnel de la bibliothéconomie et de la documentation.

## C. CONSTITUTION DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE COMME CHAMP DISCIPLINAIRE

Nous venons de voir comment les grandes figures de la bibliothéconomie vont fonder une organisation des connaissances bibliothéconomiques, avec des liens complexes avec l'organisation des connaissances elles-mêmes et la bibliographie. Or « *le choix et la mise en relief des grands textes fondateurs, des épisodes décisifs et des grands noms n'est pas seulement un effet d'institution et un enjeu d'institution : c'est aussi une institution.* »<sup>86</sup> Cet effet d'institution dépasse ce niveau historiographique et se lit dans les mécanismes de pouvoir en jeu. Nous reprendrons ici à notre compte la mise en garde de Foucault : « *pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; il n'y a pas de relations de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir* »<sup>87</sup> et la dynamique de l'analyse des « lieux de savoir » lancé par Christian Jacob<sup>88</sup>. Le découpage de la bibliothéconomie, son devenir, la nature de ses relations disciplinaires, comme nous l'avons évoqué quant à la séparation d'avec la documentation, en passe par une analyse de son institutionnalisation et de son devenir

<sup>83</sup> Arnim Graesel, *Manuel de Bibliothéconomie*, Paris, H. Welter, trad. Jules Laude, 1897. p.6

<sup>84</sup> Arnim Graesel. *Idem*.

<sup>85</sup> Sur les rapports entre schéma documentaire et bibliothécaire, nous renvoyons à l'approche de Jean Meyriat, « Documentalistes et bibliothécaires : regards croisés sur leurs formations », *BBF*, 1996, n° 6, p. 37-40, et la critique de cette approche par Bertrand Calenge, in « Peut-on définir la bibliothéconomie ? » *op.cit.* Nous développerons cependant plus loin les rapports de la bibliothéconomie à la documentation et aux sciences de l'information dans leur constitution disciplinaire et dans le schéma de l'organisation des connaissances.

<sup>86</sup> Judith Schlanger. « Fondation, nouveauté, limites, mémoire » dans *Les débuts des sciences de l'homme, Communications*, B. Matelon (dir.), n°54, p.289-298

<sup>87</sup> Michel Foucault, *Surveiller et Punir*. Paris. Gallimard. Coll. « Tel ». p.31

<sup>88</sup> *Lieux de savoir : Vol. 1. Espaces et communautés*. Christian Jacob (dir.). Paris. Albin Michel. 2007. 1282 p.

scientifique (et universitaire), ce qui doit nous amener à considérer en dernier lieu la place de la bibliothéconomie dans la société de l'information.

## 1. Bibliothéconomie et institutionnalisation

La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances est conditionnée à son existence institutionnelle. La bibliothéconomie apparaît face à la pression documentaire, et lorsque se développe un métier entièrement dévoué à la bibliothèque, à sa gestion et à son organisation. Les premières écoles de bibliothécaires sont les écoles de bibliographies des écoles centrales. Les dépôts littéraires dus à l'action de la Révolution Française imposent en effet la formation et la formalisation de la bibliographie pour gérer ce vaste patrimoine devenu patrimoine public. Cependant les actions des bibliographes des écoles centrales ne sont pas encore formalisées : l'action et les cours visent d'abord à gérer de manière immédiate les problèmes des dépôts littéraires plus qu'à préciser et formaliser un savoir. Cette nécessité historique des bibliothécaires français de faire face à l'amas de livres des dépôts littéraires a conditionné le retard de la bibliothéconomie française<sup>89</sup> (focalisée sur les questions de catalogage et de conservation plutôt que sur l'accès au public), et son absence de réflexion sur sa place dans l'organisation des savoirs.

### L'École des chartes

C'est avec l'École des chartes, en 1821, et l'inspection générale des bibliothèques, en 1822, que va s'organiser – de manière centralisée – une production et un savoir formalisé. C'est aussi par le biais de l'école des Chartes que se met en place la formation des bibliothécaires (métier, qui, rappelons-le n'existait pas). Le bibliothécaire devient un technicien, et en l'absence de cursus bien défini hors celui – sélectif – de l'école des Chartes, les manuels auxquels nous avons déjà fait référence, deviennent des ouvrages-clefs. C'est cependant à l'école des Chartes que l'on peut lire l'évolution de la réflexion sur la bibliographie et la bibliothéconomie.

Anatole de Montaiglon, bibliothécaire et enseignant à l'école des Chartes de 1869 à 1895, clôt la période romantique et commence celle de l'épanouissement des sciences auxiliaires de l'histoire. Il est en charge de deux cours : « bibliographie et classement des bibliothèques » et « classement des archives ». Cette division de l'archivistique et de la bibliographie (et en puissance de la bibliothéconomie), se prolonge et s'accroît, avec son successeur Charles Mortet, puis durant le XX<sup>e</sup> siècle. C'est un enseignement à la fois scientifique et pratique qui se manifeste par ces deux versants de bibliographie et de classement. Mais c'est aussi un enseignement historique : en 1882-85, la chaire d'étude critique des sources de l'histoire de France est créée. Les cours sur les bibliothèques n'apparaissent que dans le cours de Charles Mortet « bibliographie et *services des bibliothèques* [*i.e.* la bibliothéconomie] ». Celui-ci favorise dans ses cours tant les aspects scientifiques (codicologie, bibliographie, histoire du livre) que les aspects techniques et administratifs les plus actuels, correspondant à la bibliothéconomie naissante. Cependant, l'École des chartes se concentre sur l'étude de la bibliographie dans son extension moderne (histoire du livre, archives, classement des ouvrages). De même lors de la création d'un certificat d'aptitude à la fonction de bibliothécaire (CAFB), les deux épreuves sont une composition française sur un sujet de bibliographie, et le classement de 15 ouvrages de matières diverses et de différentes époques de l'imprimerie, soit un savoir bibliographique au

<sup>89</sup> Jean Hassenforder, . *Développement comparé des bibliothèques publiques en France et en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle 1850-1914*, Paris : Cercle de la Librairie, 1967.

sens très technique (description matérielle, savoir sur le livre comme unité bibliographique). L'accent est mis sur les questions bibliographiques tant à l'École des chartes qu'au CAFB, tandis que la bibliothéconomie apparut dans les discours courant XIX<sup>e</sup>, tarde à se constituer comme champ disciplinaire.

### Les écoles du XX<sup>e</sup> siècle

Au XX<sup>e</sup> siècle va s'accroître ce détachement de l'approche érudite et historique des formations. En 1932, le diplôme technique de bibliothécaire (DTB), en 1950 le diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB) et en 1951 le nouveau CAFB donnent une consistance à un savoir technique professionnel, qui peut alors se définir, s'organiser et s'enseigner<sup>90</sup>. Si en 1932, l'École des chartes se voit confier la préparation au diplôme de bibliothécaire, quelques années plus tard, en 1947, sous l'influence de chartistes éminents<sup>91</sup>, la formation des bibliothécaires ne sera plus assurée par l'École des chartes. A Paris, dès 1923, l'École de bibliothécaires de la rue de l'Élysée sera soutenue par des bibliothécaires français pour lesquels le modèle anglo-saxon (dont les caractéristiques sont : le libre accès, la classification décimale, la « *library economy* ») a été une révélation face au retard du modèle français, comme pour Eugène Morel<sup>92</sup>, qui soutiendra la bibliothèque publique de « l'Heure joyeuse » et introduira entre autres en France la classification décimale de Dewey.

En 1930, sera fondée l'École municipale de bibliothécaires. Puis en 1935, l'École de bibliothécaires-documentalistes de l'Institut catholique et en 1950, l'Institut national des techniques de la documentation (INTD), qui marquent une convergence de la documentation – née avec Paul Otlet dans les années 1920 – et de la bibliothéconomie. Cependant en 1963-1964, l'École nationale supérieure de bibliothécaires (ENSB) qui deviendra l'Enssib (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) en 1992, renoue avec un parcours bibliothéconomique. Si à ses débuts, le programme de formation de l'ENSB se divise, pour deux tiers, en « bibliothéconomie générale » et « bibliothéconomie spécialisée », tandis que le dernier tiers est pris par les techniques de catalogage et d'indexation, depuis 1987-88, le terme de bibliothéconomie disparaît, avant même la transformation de l'ENSB en ENSSIB (1992), tandis que les programmes sont réorganisés en séminaires et en modules.

La bibliothéconomie se développe dans ces institutions au XX<sup>e</sup> siècle mais à la manière d'un savoir professionnel : les cours de « bibliothéconomie » (quand ils sont ainsi nommés) sont assurés par des professionnels, et dans la formation les techniques l'emportent parfois sur la méthodologie. Il en ressort « *une difficulté [des bibliothécaires à] formaliser leurs pratiques au-delà de la description de savoir-faire techniques* »<sup>93</sup>. Les concours mêmes sont axés sur un savoir technique, validé par des professionnels, formateurs et prescripteurs. Avant le rapprochement avec les sciences de l'information, il n'y a pas d'entreprise de rationalisation ou de formalisation de la discipline. Celle-ci va de plus recevoir ses contours des classifications, et en premier lieu, de celle de Dewey (CDD).

### La littérature professionnelle

Des revues existent déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, mais sont des revues militantes (affiliées aux bibliothèques populaires) ou amateurs à forte tendance historisante (la « bibliophilie » et la

<sup>90</sup> Ce qui est le cas de l'Allemagne depuis 1886, où une chaire de bibliothéconomie [*Bibliothekswesen*] a été créée à l'université de Göttingen.

<sup>91</sup> Louise-Noëlle Malclès notamment.

<sup>92</sup> Pour plus d'information sur ce bibliothécaire d'exception nous renvoyons à *Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique*. Par Jean-Pierre Seghuin. Paris. Éditions de la BPI. Coll « Etudes et Recherches ». 222 p.

<sup>93</sup> Daniel Renoult. « Formation professionnelle des bibliothécaires », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/>> consulté le 13 décembre 2009

« bibliomanie » étant ce contre quoi s'élèvent tous les premiers manuels de bibliothéconomie). Il n'y a rien de spécialisé sur la gestion des bibliothèques, tandis qu'en Allemagne, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, des revues professionnelles existent et perdurent, comme l'importante *Centralblatt für Bibliothekswesen* pour l'Allemagne.

En France il existe bien *Le cabinet historique* (de 1854 à 1883) qui deviendra le *Bulletin des bibliothèques et des archives*, revue officielle<sup>94</sup> recensant quelques textes de bibliothéconomie, dont les instructions sur la gestion d'une bibliothèque par l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, Léopold Delisle<sup>95</sup>, et des informations diverses sur la vie des bibliothèques (rapports officiels, statistiques, personnel), ainsi que la *Revue des bibliothèques*, qui s'occupe cependant plutôt de l'histoire des bibliothèques anciennes et modernes. Mais ces esquisses de la bibliothéconomie dans les revues donne plutôt à voir un paysage général d'une « solitude bibliothéconomique »<sup>96</sup>. Ces revues ne font pas cas d'une réflexion sur les savoirs qu'ils manient, hors quelques textes comme en 1891 l'appel de Charles Mortet (pas encore professeur de l'École des chartes), soulignant qu'une profession véritable exige (en plus de la culture générale et de la connaissance du fonds traité) des « connaissances techniques qui embrassent ce que l'on appelle la bibliographie et la bibliothéconomie, [et] forment une sorte de domaine commun sur lequel tous les bibliothécaires de profession pourraient se rapprocher »<sup>97</sup>.

C'est bien encore à travers les manuels que vont s'élaborer la bibliothéconomie et sa formalisation. Ces manuels sont maintenant plus étudiés<sup>98</sup>. Nous avons nous-mêmes montré avec Graesel et Constantin, qu'ils constituent le matériel de base par lequel s'organise – et se débat – le discours de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances. C'est à travers les manuels de l'ABF (association des bibliothécaires français, fondée en 1906) que se diffuse en France la bibliothéconomie et que se formalise sa pratique et son contenu : le *Manuel pratique du bibliothécaire* de Léo Crozet<sup>99</sup> en 1932, le *Cours élémentaire de formation professionnel* en 1968, devenu en 1979 *Le métier de bibliothécaire*.

Au XX<sup>e</sup> siècle, trois revues dominent le paysage français. Le *Bulletin de l'ABF* traite de bibliothéconomie, plus spécifiquement de la recherche documentaire et de ses outils ainsi que des supports de l'information, des formations, et des institutions<sup>100</sup>. Le *Bulletin de documentation bibliographique* (1934) qui deviendra le *Bulletin d'information de la direction des bibliothèques de France* en 1952 puis le *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* en 1956, comportait deux parties : bibliothéconomie et documentologie. Ce terme de documentologie, emprunté à Paul Otlet, recouvre la discipline qui étudie les propriétés des documents, leurs flux et les moyens d'en traiter le contenu en vue d'une accessibilité optimale. Nous retrouvons dans le découpage en deux sections la division de la bibliothéconomie d'Armin Graesel : d'une part l'étude de la bibliothèque, de son fonctionnement, de l'autre la collection, avec ses flux et ses logiques d'accès. Le *BBF* reflète une bibliothéconomie institutionnalisée, avec des efforts de normalisation. Associé à l'ENSB

<sup>94</sup>Publiée « sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique ».

<sup>95</sup> Léopold Delisle, *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, Paris : H. Champion, 1890 (réed. 1908, 1910).

<sup>96</sup> Bruno Blasselle « Bibliothéconomie, théorie et pratique » in *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XIXe siècle (1789-1914)*. Vol. 3. Dominique Varry (dir.). Paris. Promodis. Éd. du Cercle de la Librairie. 1991. p.156

<sup>97</sup> Bruno Blasselle. *Ibid.* p.157

<sup>98</sup> Cf. Delphine Riché, *La conception du métier de bibliothécaire dans les manuels de formation des années 1880-1890 à travers trois exemples : Jules Cousin, Léopold Delisle et Albert Maire*. Mémoire de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne. Enssib. 2010.

<sup>99</sup> Ce manuel a été étudié de manière précise par G. Lebaillly, dans son mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques : *Vers une pensée modernisée du métier de bibliothécaire : le cas du Manuel pratique Léo Crozet*. 2009. Disponible sur la bibliothèque numérique de l'Enssib : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2060>> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>100</sup> Voir l'étude que donne Xavier Borda sur *Les Bibliothèques en débat au miroir des revues professionnelles des années 30*, Mémoire d'études de conservateur, Villeurbanne. Enssib, 2008.

et à l'Enssib, c'est en effet l'organe des conservateurs à travers laquelle la bibliothéconomie reçoit ses contours officiels. Enfin la revue *Documentaliste* s'occupe de manière indépendante – en rapport avec l'UFOD (union française des organismes de documentation) – de documentation et d'un apanage technique de techniques documentaire puis d'informatique documentaire depuis 1966 (ce que feront le *bulletin de l'ABF* et le *BBF* dans les deux ans qui suivent).

Le relais des revues pour l'organisation des connaissances bibliothéconomiques est plus important qu'au XIX<sup>e</sup> ; elles reflètent les convergences de la profession autour des savoirs techniques : catalogage, indexation, et un développement parallèle avec la documentation dont elles restent cependant distinctes : si les techniques documentaires et l'informatique documentaire, sont relayés dans le *BBF* dans les années 1960, cela reste dû à des personnalités à cheval sur les deux mondes, comme Éric de Grolier. La sensibilité aux sciences de l'information s'est ainsi développée assez tôt dans la revue *Documentaliste* (devenue *Documentalistes et Science de l'information*)<sup>101</sup>, tandis qu'elle ne perce que peu dans les deux autres revues dominantes. Pourtant ce lien aux sciences de l'information est affirmé dans les titres des institutions et dans la volonté de celles-ci d'obtenir un statut scientifique pour la bibliothéconomie.

## 2. Le devenir scientifique de la bibliothéconomie

### La quête de respectabilité universitaire

L'aspect scientifique de la bibliothéconomie passe par son intégration aux sciences de l'information. Cela a-t-il été un changement significatif dans l'organisation des connaissances ou un changement d'étiquette et une recherche de légitimité pour s'adapter aux nouveaux défis de la société de l'information ? La bibliothéconomie est-elle soluble dans les sciences de l'information ? A-t-elle une spécificité ?

En France le conseil national des universités (CNU) institué en 1975 sa 71<sup>e</sup> section, au sein des lettres et sciences humaines, dévolue aux « sciences de l'information et de la communication »<sup>102</sup>. « Avec l'émergence des sciences de l'information, il s'est produit une sorte d'effet d'aubaine entre une discipline nouvelle et un souci de légitimation universitaire », écrit Daniel Renoult<sup>103</sup>. En 1992 l'ENSB devient l'Enssib, se rattachant à ce nouveau découpage de l'organisation des savoirs dans laquelle la bibliothéconomie fait son apparition comme « science de l'information », rattachée à une dimension universitaire<sup>104</sup>.

Or l'appropriation des domaines professionnels par les disciplines universitaires est complexe car « il intervient au moment où se pose aux métiers des bibliothèques un problème d'identité, compte tenu d'une extraordinaire diversification des compétences et des fonctions exercées »<sup>105</sup>. Il y a donc un double problème à reconnaître la bibliothéconomie de manière indépendante. D'un côté la bibliothéconomie a émergé des pratiques professionnelles et n'existe pas hors de ce contexte : de fait l'enseignement, les revues et les livres (notamment la

<sup>101</sup> Cf. Viviane Couzinet, « *Documentaliste-Science de l'information* et la mise en visibilité de la recherche », dans *Les origines des sciences de l'information et de la communication*. Villeneuve d'Ascq. Ed. Septentrion. 2002. p.153-151

<sup>102</sup> Voir l'organisation en ligne du CNU : <<http://91.121.210.124:8080/cpnu/sectionsCnu.htm>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>103</sup> Daniel Renoult. « Formation professionnelle des bibliothécaires », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>104</sup> Le détail de cette transformation à la sphère universitaire et les enjeux culturels et politiques sous-jacents sont détaillés par Daniel Renoult, dans *L'Histoire des bibliothèques françaises au XX<sup>e</sup> siècle*, t.4, op. cit. « Les formations à la recherche de leur réforme », p.613-614.

<sup>105</sup> Daniel Renoult. « Formation professionnelle des bibliothécaires », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

collection « Bibliothèques » des éditions du cercle de la librairie) sont le fait de professionnels ; c'est son aspect pratique qui domine, alors que sa théorisation fait défaut, définie de manière parcellaire par les études historiques ou sociologiques. D'un autre côté, au sein des « sciences de l'information », la bibliothéconomie peine à exister en propre comme champ identifié<sup>106</sup>, phénomène renforcé par le fait que les sciences de l'information elles-mêmes peinent elles aussi à exister et à se légitimer dans le champ universitaire<sup>107</sup>.

Il faut étudier ce changement de discours au regard de ses effets. « *Cette quête d'une plus grande respectabilité universitaire conduisit également, au Royaume-Uni, à modifier l'intitulé des cursus : tout d'abord en « études en bibliothéconomie et en documentation », et plus récemment en « études en information (ou sciences de l'information) et en bibliothéconomie » ou, plus simplement, « sciences de l'information ». Cette évolution est assez comparable à celle qui, dans les pays de langue anglaise, a transformé les cours d'« arts ménagers » en cours de « sciences domestiques ».* »<sup>108</sup>

Ce glissement, nous le retrouvons dans la carte des formations à l'ENSB devenue Enssib, avec la disparition du terme bibliothéconomie des programmes de formations, devenus modules et séminaires sur un schéma universitaire, tandis que les masters auxquels elles forment en tant que « grand établissement » (là aussi depuis 1992) ne font plus apparaître que le terme de « sciences de l'information » ; la recherche quant à elle se fait dans le cadre du CERSI<sup>109</sup>. C'est un mouvement qui se retrouve à l'étranger. Ainsi au Québec, l'école des bibliothécaires (1937) devient, en 1984, l'EBSI - école de bibliothéconomie et des sciences de l'information - rattachée à la faculté des arts et des sciences, secteur sciences sociales et psychologie, de l'université de Montréal. La bibliothéconomie demeure dans le titre de l'institution, mais le diplôme de maîtrise en « bibliothéconomie » devient maîtrise en « bibliothéconomie et sciences de l'information » puis en 1998, simplement maîtrise en « sciences de l'information ». L'EBSI a cependant conservé une division de sa formation en deux secteurs : « bibliothéconomie » et « archivistique ».

Des sciences humaines et sociales aux sciences de l'ingénieur, des sciences de l'information à l'informatique proprement dite, des sciences de l'information aux sciences de la communication, les nouvelles disciplines englobées par les « sciences de l'information et des bibliothèques » ne sont pas fixées. La bibliothéconomie tente de s'intégrer aux sciences de l'information face au choc des nouvelles technologies. Cependant ses problématiques sont loin d'une formalisation théorique ou scientifique, et sa place dans l'organisation des connaissances fait appel à bien d'autres aspects que les questions d'information et de la nature de l'information : la question des publics, des contextes politiques, de droit et d'économie, sont des sujets centraux de la sphère bibliothéconomique et bien éloignés des problématiques des sciences de l'information. Il faut donc interroger ce rapport présenté comme allant de soi de la bibliothéconomie aux sciences de l'information.

---

<sup>106</sup> Nous reprenons ici l'analyse de Rosalba Palermi et Yola Politi, dans leur article déjà cité : « Dynamiques d'institutionnalisation sociale et cognitive des sciences de l'information » dans *Les Origines des sciences de l'information et de la communication*, Robert Boure (éd.), Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002.

<sup>107</sup> Cf. Jean Meyriat et Bernard Miège. « Le projet des SIC : de l'émergent à l'irréversible » dans *Les Origines des sciences de l'information et de la communication*, édité par Robert Boure, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p.68

<sup>108</sup> Maurice B. Line. « Le métier de bibliothécaire. Un ensemble de pratiques confuses et discontinues » dans « Refonder la bibliothéconomie », *Bulletin des Bibliothèques de France*. Paris, t. 43, n° 2, 1998, p.44-48

<sup>109</sup> Centre d'étude et de recherche en sciences de l'information. Avec ce rattachement l'Enssib forme au DEA en sciences de l'information et des bibliothèques, puis à la maîtrise de « sciences de l'information et des bibliothèques ». Cf. Daniel Renoult, *Histoire des bibliothèques au XXe siècle*. op. cit. p.614

## La bibliothéconomie et les Sciences de l'information

Dès 1975 Gille Caron rattachait la bibliothéconomie aux sciences de l'information comme appropriation individuelle des savoirs<sup>110</sup>. Cette normalisation de la bibliothéconomie en science de l'information se poursuit et en 1983, la bibliothéconomie est en effet devenue dans sa définition, selon l'Organisation internationale de normalisation (ISO), une « *science de l'information appliquée à l'organisation, à l'administration et aux activités des bibliothèques* »<sup>111</sup>. En s'intégrant dans les sciences de l'information, la bibliothéconomie aurait dû gagner en formalisation, et définir sa place dans l'organisation des connaissances. Elle a eu en effet à intégrer d'autres problématiques d'aspects pluridisciplinaires pour lesquels les sciences de l'information interviennent : intégration née d'« *une prise de conscience que les bibliothécaires peuvent de moins en moins fonder leur identité professionnelle sur des techniques et sur la seule logique de l'offre, que les métiers ne consistent pas seulement à acquérir et décrire des collections et à produire des services mais aussi à en évaluer l'impact* »<sup>112</sup>. L'apparition du choc des nouvelles technologies dans les années 1970<sup>113</sup> est majeur pour comprendre la tentative de rattachement de la bibliothéconomie aux sciences de l'information.

Cependant, note Bertrand Calenge, « *comparativement, les sciences de l'information, les sciences humaines ou sociales n'ont pas besoin de la bibliothéconomie pour poursuivre leur projet, alors que la bibliothéconomie a besoin de ces sciences, sans pouvoir s'identifier à elles. (...) La bibliothéconomie n'est a priori pas une science au sens où elle ne reconstruit pas le réel, mais cela ne l'empêche pas de pouvoir entreprendre une démarche scientifique. (...) Mais, parallèlement, la bibliothéconomie ne peut se passer de ces sciences, qu'elle unifie dans son projet en même temps qu'elle s'en distingue par ce projet lui-même.* »<sup>114</sup>

La question des « langages documentaires » illustre ce propos. Ceux-ci partagent la même incertitude que la bibliothéconomie, qui les accapare comme un de ses domaines spécifiques. Incertitude commune que relève Jacques Maniez en 2007 : « *je ne connais ni la date de naissance exacte du terme langage documentaire, ni les raisons pour lesquelles il a été jugé utile de le mettre en circulation.* »<sup>115</sup> A l'instar de la bibliothéconomie, ce ne sont « *ni un concept majeur en science de l'information, ni un champ d'étude scientifique consensuel* »<sup>116</sup>. Cependant, dans leurs méthodes, les langages documentaires se rapprochent davantage d'une science de l'information : comme systèmes structurés et comme réflexion sur la logique de la recherche et de l'organisation de l'information. Dans leurs fins, les langages documentaires appartiennent enfin aussi à la documentation. Bibliothéconomie, sciences de l'information, documentation : ces trois termes sont souvent présentés de concert. En effet ils se recoupent dans l'organisation des connaissances car ils s'occupent des mêmes objets, sous différents angles. Originaux car n'ayant pas d'équivalents anglo-saxon, où ce que recouvrent les langages documentaires sont séparés en classifications, et lexiques contrôlés, les langages

<sup>110</sup> Gilles Caron. « Vers une philosophie de la bibliothéconomie », *Documentation et bibliothèques*, décembre 1975, p. 187-196.

<sup>111</sup> Comité technique ISO/TC 46. *Documentation and Information : Vocabulary : (English-French) = Documentation et information: vocabulaire : (anglais-français)*. 1ère ed. Genève, ISO, 1983.

<sup>112</sup> Daniel Renoult. « Formation professionnelle des bibliothécaires », *BBF*, 2009, n° 5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>113</sup> Hervé Le Crosnier. « Le choc des nouvelles technologies », dans *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XXe siècle (1914-1990)*. Vol. 4. Martine Poulain (dir.). Paris. Promodis. Éd. du Cercle de la Librairie. 1992, p.569-589

<sup>114</sup> Bertrand Calenge « Peut-on définir la bibliothéconomie ? » *BBF*, 1998, n°2, p. 8-20

<sup>115</sup> Jacques Maniez. « Rupture ou continuité » in *Documentaliste et Sciences de l'information*, vol. 44, n°1, février 2007, « langages documentaires et outils linguistiques », p.13

<sup>116</sup> Jacques Maniez. *Op. cit* p.14

documentaires sont emblématiques de ce trouble épistémologique entre science de l'information, bibliothéconomie et documentation.

L'unification du champ de la bibliothéconomie présenté plus haut par Bertrand Calenge n'est pas, selon Daniel Renoult, parvenu à une véritable organisation des connaissances : « *avec plus de quinze ans de recul, on peut estimer que ce rapprochement avec cette discipline n'a pas vraiment conforté les formations professionnelles. Le développement exceptionnel des industries de l'information a pendant quelques années nourri de nombreux espoirs et quelques illusions. On a vu notamment s'instaurer une certaine confusion entre informatique et informations, entre techniques et usages de l'information. Mais, au-delà des malentendus engendrés par la préférence accordée aux sciences de l'information, et des conséquences en termes de répartition des emplois d'enseignants chercheurs, il faut bien souligner une lourde erreur épistémologique consistant à identifier un domaine, les bibliothèques, avec une discipline, qu'il s'agisse d'ailleurs des sciences de l'information ou de l'histoire. Force est de constater qu'il n'y a guère eu de réflexions préalables sur les problèmes scientifiques posés par l'intégration de la formation des bibliothécaires (qui traite d'institutions, de publics, de techniques et de spécialisations, non couvertes par un seul domaine disciplinaire) dans des universités majoritairement structurées par les disciplines.* »<sup>117</sup>

Ainsi le lien affirmé entre sciences de l'information et bibliothéconomie et l'intégration de celle-ci dans celles-là paraît moins évident que les discours le laissent entendre. C'est aussi ce que notait Jacques Breton : « *si l'on définit la bibliothèque comme un système de traitement de l'information documentaire, la bibliothéconomie ne serait plus qu'une branche ou une variante de la science de l'information. Néanmoins, si on reconnaît aussi à la bibliothèque une dimension institutionnelle, un passé, un environnement, un rôle culturel et scientifique particulier dans la Cité et dans l'État, on pourra admettre que la gestion de cet organisme dépasse celle du seul système de traitement de l'information qui s'y trouve intégré.* »<sup>118</sup> Il y aurait donc la place pour une autonomie de la bibliothéconomie dans une perspective essentiellement pluridisciplinaire, décentrée des disciplines universitaires auxquelles on la rattache. Mais les enjeux de cette autonomie restent encore mal précisés, du fait d'un manque de réflexivité de la profession et du fait que cette discipline aux prétentions universitaires n'est portée que par des professionnels ainsi que vue à travers une perspective pragmatique dont l'information scientifique et technique (IST) renforce le poids.

## **La bibliothéconomie, la documentation et l'IST**

La bibliothéconomie croise fortement la documentation autant que les sciences de l'information. Le rapprochement avec les sciences de la documentation est vaste : bibliométrie, infométrie, étude de l'information, structures du document et langage documentaire, le « document » comme unité de référence commune et plus qu'une information : c'est un support, un système. « *On peut se demander si la science – ou la technique – de la documentation elle-même, avec ses grandes branches : bibliothéconomie et bibliographie, ne devrait pas à son tour organiser son information* »<sup>119</sup> s'interrogeaient Éric et Georgette de Grolier, éminentes figures de la documentation française du XX<sup>e</sup> siècle. Documentation et bibliothéconomie ont vocation à se lier dans un même ensemble : même

<sup>117</sup> Daniel Renoult. « Formation professionnelle des bibliothécaires », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>118</sup> Jacques Breton, « Bibliothéconomie ». *Les sciences de l'écrit, encyclopédie internationale de bibliologie*. R. Estivals. Paris. Retz. Coll. « Les encyclopédies du savoir moderne ». 1993 p.555

<sup>119</sup> Éric et Georgette de Grolier. « Un centre de documentation bibliothéconomique et bibliographique. » *Revue du livre*, septembre-octobre 1934.

méthode, mêmes objets. Mais la bibliothéconomie se distingue pourtant de la documentation dans l'organisation des savoirs en France.

Si cela reste possible, comme le prouve le Danemark, où « le terme BDI (bibliothèque, documentation, information) est utilisé et recouvre à la fois les activités professionnelles et de recherches »<sup>120</sup>, en France documentation et bibliothèques s'opposent. Il y a certes une histoire commune des documentalistes et des bibliothécaires jusqu'en 1945, avec l'UFOD, le BBF (bureau bibliographique français) et l'ADLP (association pour le développement de la lecture publique). Mais les fondateurs de ces trois associations, Éric et Georgette de Grolier, dès 1936, dans un article intitulé « les bibliothèques et la documentation » prennent acte de la division française entre les deux termes : « *une distinction de droit et non plus de fait tend alors à s'établir entre organismes passifs et morts, simples dépôts, que l'on veut bien encore appeler bibliothèques, et organismes actifs qui seront de documentation. Il reste à voir si un tel clivage est justifié, et s'il est utile. Nous pensons pouvoir prouver qu'il n'est ni l'un ni l'autre, mais que l'on crée une séparation verbale dangereuse.* »<sup>121</sup> Si savoir commun il y a entre documentation, sciences de l'information et bibliothéconomie, il y a distinction de droit par les institutions qui donnent une version légitimée de l'organisation des connaissances. Malgré quelques efforts, dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, comme ceux de Jean Meyriat déjà cité<sup>122</sup>, la documentation, les centres de documentation, l'institut de l'information scientifique et technique (Inist) du CNRS, ne communiquent pas avec les bibliothèques. « *Ces divergences et oppositions, selon Yola Politi et Rosalba Palermi, sont liées particulièrement à des politiques publiques incohérentes, tant au niveau des statuts des personnels qu'à celui d'un système de formation centralisé, fermé sur lui-même et peu progressif, créant notamment une relative confusion chez les employeurs et une absence de clarté dans la carte des formations* »<sup>123</sup>. L'UFOD organise en 1950 avec l'INTD des cours de documentation, tandis que la nouvellement créée « Direction des bibliothèques » s'organise et donne naissance à l'ENSB.

La documentation, à l'heure où la bibliothéconomie devenait une « science de l'information », se transforma elle, en IST – information scientifique et technique – preuve d'une transformation de sa place dans l'organisation des connaissances : il y a passage d'une dimension générale vers une acception plus restreinte à une communauté de chercheurs et à une finalité pragmatique. Cette transformation a été critiquée, comme « dérive sémantique »<sup>124</sup>, témoignant, selon Jean-Michel Salaün, « *d'une démarche plus technocratique et d'un changement d'objet : on ne construit pas une science mais des structures ; on ne traite plus de documents, mais de l'information.* »<sup>125</sup> Il s'agit là d'un changement épistémologique important pour la documentation, assez semblable au rapprochement entre la bibliothéconomie et les sciences de l'information. Ainsi la bibliothéconomie se trouve aujourd'hui partagée entre un aspect technocratique de « *management* » et un aspect instrumental. Cependant elle se trouve, comme la documentation et les sciences de l'information, à un tournant de son évolution au moment d'intégrer le numérique, qui tantôt rend obsolète certains aspects autrefois centraux (comme les techniques de catalogage, centrales pour les fonctions de bibliothécaires), tantôt renforce un cœur de

<sup>120</sup> Birger Hjørland, sur son site professionnel <[http://www.db.dk/bh/core%20concepts%20in%20lis/articles%20a-z/library\\_and\\_information\\_science.htm](http://www.db.dk/bh/core%20concepts%20in%20lis/articles%20a-z/library_and_information_science.htm)> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>121</sup> Éric et Georgette de Grolier. « Les bibliothèques et la documentation ». *La Documentation en France*, mai 1936, n°05, p. 6-18

<sup>122</sup> Jean Meyriat. « Documentalistes et bibliothécaires : regards croisés sur leurs formations », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n°6, p. 37-40.

<sup>123</sup> Rosalba Palermi et Yola Politi, « Dynamiques d'institutionnalisation sociale et cognitive des sciences de l'information » in *Les Origines des sciences de l'information et de la communication*, édité par Robert Boure, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p.113

<sup>124</sup> Rosalba Palermi et Yola Politi. *Op. cit.* p.114

<sup>125</sup> Jean-Michel Salaün, « Les sciences de l'information en question », *Réseaux*, n°58, p.11-25.

métier (la collection comme lien avec la collectivité), tantôt porte à la réflexion pour saisir la spécificité de chaque discipline et sa place dans la nouvelle organisation des savoirs modifiée par l'arrivée d'internet (accès au savoir, réorganisation de la bibliothéconomie autour de l'utilisateur).

### **3. Quelle place pour la bibliothéconomie à l'âge d'internet ?**

Dans les années 1990, le discours sur la disparition du livre bat son plein<sup>126</sup>. « Une telle perspective n'effrayait pas fondamentalement les bibliothécaires car ils pensaient que leur cœur de métier, l'organisation du savoir, allait être préservé » commente Patrick Bazin<sup>127</sup>. « Or, l'évolution récente d'Internet ne remet plus seulement en cause les supports physiques de la connaissance, comme le livre. C'est la nature même de la connaissance et, d'abord, ses modes de socialisation qu'elle est en train de transformer, remettant en cause radicalement les institutions traditionnelles de transmission du savoir et de la culture, à commencer par les bibliothèques. »<sup>128</sup>

C'est donc une transformation de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances et comme organisation des connaissances qui est en question à l'âge d'internet. Si le Web a repris les connaissances bibliothéconomiques (catalogage, métadonnées, etc.), « nous allons inévitablement vers une séparation entre deux bibliothéconomes, l'une traditionnelle, l'autre adaptée au nouveau contexte et influencée par lui. Tout l'enjeu de la période est à la fois de laisser se développer l'écart, pour ne pas brider l'émergence du nouveau, et de se préparer à une réconciliation progressive, par la construction d'une bibliothéconomie complète bénéficiant de tout l'acquis de la révolution numérique » écrit Dominique Lahary<sup>129</sup>. Cette « nouvelle bibliothéconomie »<sup>130</sup> émerge à l'heure du numérique, mais c'est au cœur de l'organisation des connaissances dans la bibliothéconomie que les notions de collection, d'utilisateur, de connaissance et de classification vont donc être altérées.

Si jusqu'à présent la bibliothéconomie s'est présentée comme un savoir professionnel, à vocation universitaire depuis une date récente, la société de l'information va opérer un changement épistémologique important.

#### **La collection, l'utilisateur, l'information : une nouvelle organisation des connaissances**

En ce qui concerne la collection, sa gestion s'est formalisée, notamment à travers les ouvrages de Bertrand Calenge dans les années 1990, et elle se transforme maintenant; passant d'une gestion d'un stock à la gestion de flux. La comparaison entre ses livres *Les politiques d'acquisitions* et *Conduire une politique documentaire*<sup>131</sup>, datant de 1994 et 1999, et

<sup>126</sup> Cf. « Comment va la fin du livre » de Michel Melot, in *Demain le livre*. Michel Melot et Pascal Lardellier (dir.). L'Harmattan. Coll. « Logiques sociales ». 2007.

<sup>127</sup> Patrick Bazin. *L'avenir incertain des bibliothèques*. Disponible en ligne : <<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Bazin.pdf>> consulté le 13 décembre 2009

<sup>128</sup> Patrick Bazin. « Le futur du bibliothécaire » dans *Tous les savoirs du monde : encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXIe siècle*. Roland Schaer (dir.). Paris : Bibliothèque Nationale de France ; Flammarion. 1996. p.472

<sup>129</sup> Dominique Lahary, « Vers une nouvelle bibliothéconomie ? » intervention en ligne : <<http://www.lahary.fr/pro/2000/cebral2000/cebral-lahary.html#n1>> Consulté le 3 décembre 2009

<sup>130</sup> Nous référons ici au discours de Dominique Lahary, tant dans l'article « Bibliothéconomie » du *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Serge Cacaly (dir.) Paris. Nathan. 1997. Ainsi qu'à dans son intervention précédemment citée : « Vers une nouvelle bibliothéconomie ? », disponible en ligne sur son site professionnel : <<http://www.lahary.fr/pro/2000/cebral2000/cebral-lahary.html#n1>> Consulté le 13 décembre 2009

celui de 2008, *Les bibliothèques et les politiques documentaires à l'heure d'internet*<sup>132</sup> marque cet infléchissement vers une politique du flux, une politique documentaire certes formalisée, mais plus ouverte aux critères du public et à son impact sur la collectivité. C'est dans un rapport socio-culturel que va s'orienter la notion de collection et qu'elle va s'évaluer.

La notion d'usager fait apparaître elle aussi un décentrement de la bibliothéconomie dans son organisation des savoirs. Le philosophe Robert Damien a développé ce discours du « décentrement » et le concept d'une bibliothèque comme « *lieu des liens* »<sup>133</sup> : « la bibliothèque est moins le lieu du livre que le lieu des liens dont les livres sont le prétexte. »<sup>134</sup> Cela peut paraître anodin, simple confirmation de l'orientation de lecture publique des bibliothèques, mais en vérité il s'agit d'un changement de paradigme, repéré par les sciences de l'information : le passage d'un paradigme centré système vers un paradigme orienté usager. Centrée sur l'administration et l'organisation de la bibliothèque et sur la collection, conformément à la « *library economy* », la bibliothéconomie opère une sorte de révolution copernicienne en faisant de l'usager le centre de ses préoccupations : système d'accès au savoirs, infométrie, taux de rotation des ouvrages, etc.

La troisième transformation de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances est son rapport même aux connaissances. Les bibliothèques portées à « *penser que l'avènement de la société de l'information, dopée par Internet, allait les rendre plus que jamais incontournables puisqu'il faudrait collecter, organiser et rendre accessible à un nombre toujours plus grand d'utilisateurs une quantité exponentielle d'informations* »<sup>135</sup> vont s'organiser autour de la notion d'information. « *Leur objectif est de rassembler la connaissance particulière et sensée, et non seulement les informations sans lien ou bien la redondance superflue et le bruit* »<sup>136</sup>. Cependant, de fait, en se centrant sur la notion d'information, la bibliothéconomie ne peut que se subordonner aux sciences de l'information. Ce changement suscite selon Anne Kupiec un changement jugé dangereux de la bibliothéconomie et des bibliothèques dans l'organisation des connaissances : « *Ne peut-on pas faire l'hypothèse, en suivant Hoggart*<sup>137</sup>, *que la valorisation de l'information constitue une construction idéologique qui, en tant que telle, a pour fonction le maintien de la division sociale ? (...) L'information ne s'inscrirait-elle pas alors contre le principe de la bibliothèque-lieu de mémoire et de savoirs ? Une telle conception n'affecte-t-elle pas, conséquemment, les champs des savoirs et de la connaissance que la bibliothèque est supposée abriter ? Associée à une sorte d'arraisonnement des contenus par les techniques documentaires, la conception historiciste semble favoriser la prise en compte de l'information dans la constitution des savoirs actuels et bloque, au-delà de l'accès à la connaissance, tout mouvement vers le sens et la compréhension.* »<sup>138</sup> Entre les écueils de la conception historiciste et informationnelle se pose à nouveau la question de la place hésitante de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances.

<sup>131</sup> Bertrand Calenge. *Les politiques d'acquisition*. Paris. Éd. du cercle de la librairie, coll. Bibliothèques. Ainsi que *Conduire une politique documentaire*, Éd. du cercle de la librairie, coll. Bibliothèques. Paris, 1999.

<sup>132</sup> Bertrand, Calenge *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'internet*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, Coll. Bibliothèques, 2008, 264 p.

<sup>133</sup> Expression lancée en 2002 par Robert Damien, journée de l'ADBDP <<http://www.adbdp.asso.fr/Quel-sens-pour-l-action-culturelle>>; consulté le 13 décembre 2009. L'expression est reprise aussi par Michel Melot dans un des sept chapitres de *La sagesse du bibliothécaire*, L'oeil neuf éditions, Paris, 2004.

<sup>134</sup> Robert Damien, journée de l'ADBDP <<http://www.adbdp.asso.fr/Quel-sens-pour-l-action-culturelle>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>135</sup> Patrick Bazin, « le futur du bibliothécaire » *Op. cit.* p.472

<sup>136</sup> « *Ihr Ziel ist es damit, im eigentlichen Sinne Wissen und nicht nur zusammenhanglose Informationen oder überflüssige Redundanz und Rauschen zu sammeln* » Walther Umstätter, *Op. cit.*

<sup>137</sup> Richard Hoggart, auteur d'un célèbre *The Use of Literacy*, en français *La culture du pauvre*, paru en 1957.

<sup>138</sup> Anne Kupiec, « Bibliothèque et sociologie de la connaissance », *BBF*, 1998, n° 2, p.35-37 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> consulté le 13 décembre 2009

## Montée de l'*Information Science*

Avec la montée de l'informatique la bibliothéconomie a eu tendance à s'assimiler à l'« *information science* » qui n'est pas tout à fait nos sciences de l'information. Dans la dernière part des années 1960, les écoles de bibliothécaires anglo-saxonnes commencèrent en effet à ajouter le terme « *information science* » à leur noms. La première école à le faire est celle de l'université de Pittsburgh en 1964. D'autres suivront dans les années 1970-1980, et même 1990 pour le cas de la France. En 2003 l'*International Encyclopaedia of Information and Library Science*, s'il ne recensait pas d'article « *library science* », comptait par contre un important article sur l'« *information science* » suivit d'autres sur l'« *information theory* », l'« *information education* », l'« *information management* » et l'« *information policy* ». Un signe parmi bien d'autres de cette transformation de la bibliothéconomie en science de l'information ? Il est cependant utile de rappeler que si la bibliothéconomie se rapproche et tend à se confondre sous la nouvelle « *Information science* », il faut bien faire attention à la traduction du concept. « *Information science* » devrait se traduire en français, indique Jacques Maniez, par « documentologie », le terme *information* en anglais recouvrant le terme de documents, quand il s'agit en France de tout type de média possible. Jacques Maniez précise alors ce qu'il faut comprendre dans l'organisation de ces savoirs où « le concept flou de « *sciences de l'information* » a remplacé [le terme de] « *documentologie* ». Pour notre part nous pensons qu'on peut distinguer les sciences de l'information, ouvertes aux différents aspects de ce phénomène social, et la science de l'information [Information Science], consacrée comme son homologue anglais aux seuls problèmes théoriques et pratique du document. »<sup>139</sup> Il s'agit donc bien d'une configuration nouvelle de la bibliothéconomie, assimilée aux sciences de l'information, tournée vers l'utilisateur, science humaine et sociale, moins technicisée en elle-même, tandis que l'on assiste à une montée de l'*information science* et des savoirs techniques dans l'organisation des savoirs.

En effet si la bibliothéconomie se définit de manière moins technicienne, elle requiert des champs du savoir de plus en plus experts. Avec l'avènement de l'informatique, décuplé par l'arrivée d'internet, s'est confirmée une reconfiguration du savoir. « Une nouvelle bibliothéconomie émerge dans le sillage de la bibliothèque numérique. La conception de l'information elle-même est modifiée, depuis la structure des documents jusqu'au modèle économique, en passant par la diffusion et la protection intellectuelle. »<sup>140</sup> La bibliothéconomie liée aux transformations techniques opère à l'heure du numérique un déplacement vers l'informatique. La bibliothéconomie semble alors arrivée à un point critique, se rattachant à deux organisations du savoir contradictoires : d'une part avec l'informatique, se rattachant aux données, à l'intelligence artificielle, et aux sciences dures ; d'autre part avec les sciences de l'information, à la documentologie et aux sciences humaines. Ces deux schémas d'organisation des connaissances sont-ils compatibles ? Il est temps d'aborder la question de l'ordre intellectuel d'organisation des savoirs, c'est-à-dire les classifications. Il faut analyser comment cette organisation des connaissances se répercute dans les classifications, quelle place elles réservent à la bibliothéconomie et comment cette place et ces différentes classifications informent la réflexion sur la bibliothéconomie, son histoire et sa réception.

<sup>139</sup> Jacques Maniez. *Actualité des langages documentaires*, Paris, ADBS Éditions, 2002. p.41

<sup>140</sup> Juliette Doury-Bonnet. « Bibliothèques numériques : où en sommes-nous ? » *BBF*. 2006, t. 51, n°1, p. 108-109.

## II. La place de la bibliothéconomie dans les classifications

---

La bibliothéconomie a rapport aux classifications car elle les recouvre et s'y conforme en même temps. Pour le dire à la manière de Sartre, la place de la bibliothéconomie dans les classifications nous intéresse, car elle se situe en situant les connaissances. Ce rapport réflexif est souvent sous-estimé, il questionne les implicites de notre rapport au savoir. Comme la bibliothéconomie, la classification ne semble n'être *a priori* qu'un outil d'accès au savoir, un découpage et un regroupement abstrait de connaissances. Or « *la faiblesse de notre savoir sur les bibliothèques tient [...] à de véritables obstacles épistémologiques qui nous entraînent vers de fausses directions [...] : les pièges de la classification traditionnelle* »<sup>141</sup>, déclare Claude Jolly au début du second volume de *Histoire des bibliothèques françaises*. Ce scrupule incite à l'étude des classifications, de leur influence, de la représentation des savoirs et de la bibliothéconomie en leur sein. « *De même que la structure de base d'une classification a partie liée avec son milieu culturel d'origine, il semble possible d'affirmer que l'importance donnée à une classe montre de manière évidente le rôle politique attendu de l'organisation des savoirs qu'elle propose* » ajoute Viviane Couzinet<sup>142</sup>. Il nous importe donc, après avoir étudié la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des savoirs, de poursuivre la réflexion sur sa place dans les classifications.

Si elle apparaît comme reflétant les orientations pragmatiques de la profession, elle demeure le parent pauvre des classifications bibliothéconomiques, ce qui, pose la question du devenir de la bibliothéconomie à l'heure de questionner l'avenir des classifications. Nous dresserons d'abord un panorama de la place de la bibliothéconomie dans les grandes classifications avant d'en conduire l'analyse de ce qui en ressort, puis de voir son évolution dans le contexte du numérique.

### A. LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES GRANDES CLASSIFICATIONS

De Naudé jusqu'aux figures contemporaines de la bibliothéconomie comme Bertrand Calenge, en passant par Leibniz au XVII<sup>e</sup> siècle, Constantin et Maire au XIX<sup>e</sup> siècle, Crozet et Morel au XX<sup>e</sup> siècle, et autres, la bibliothéconomie semble engagée dans un devenir technique, et une séparation d'avec la discipline intellectuelle de l'organisation des connaissances. Si du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> la classification des savoirs et celle des classifications des bibliothèques tendent à se recouper, le XIX<sup>e</sup> semble inaugurer un autre moment. Époque d'apparition de la bibliothéconomie en tant que telle, c'est aussi une période où les classifications des « sciences » se développent. Cependant il faut comprendre ici, sous le terme de « science » la connaissance établie en opposition à la croyance et à l'opinion.

Dans l'apparition de nouvelles classifications telles celle de Dewey, se trouve impliqué le schéma du *Novum Organum*<sup>143</sup> du philosophe Francis Bacon, schéma ayant déjà informé une bonne part des classifications antérieures. L'influence de l'organisation des savoirs selon

---

<sup>141</sup> Claude Jolly, introduction à *Histoire des bibliothèques françaises* (1530-1789). Vol.2. Paris : Promodis. 1988. p.3

<sup>142</sup> Viviane Couzinet. « Organisation de la connaissance : dimensions idéologiques des classifications ». Site internet : <<http://gdrtics.u-paris10.fr/pdf/ecoles/sept2006/COUZINET.pdf>> Consulté le 24 novembre 2009

<sup>143</sup> Francis Bacon, *Novum Organum*, 1620

le schéma de Bacon se marque tant dans les classifications que dans le savoir bibliographique. Ainsi les instructions de Claude Achard, conformément aux directives du Ministère de l'Intérieur, recommande de « *suivre le plan tracé par le célèbre Bacon, et développé (...) dans le premier tome de l'Encyclopédie de Diderot* »<sup>144</sup>. Ce schéma, Bacon le développe en 1605 dans *L'avancement du savoir*, en même temps que Campanella dans son *Philosophia Sensibus Demonstrata* : face à l'accroissement des nouveaux savoirs, les deux philosophes trouvent nécessaire de reconceptualiser la façon dont la connaissance était structurée. La notion d'*organon* utilisée par Bacon, empruntée à Aristote, signifie littéralement « outil » et désignait un groupe de sciences particulières comme la logique et la rhétorique, dont il lui apparaissait qu'elles n'étaient pas science de ceci ou de cela, mais l'instrument commun mis en œuvre dans toutes les autres branches de la connaissance. On comprend dès lors la puissance de tels schéma que celui d'Aristote (connaître (théorique), créer (poétique), agir (éthique, politique)) et celui de Bacon (mémoire (histoire), imagination (arts et lettres), raison (philosophie et science)), ainsi que leur séduction comme « outil » pour Dewey qui l'emprunte via William Torrey Harris ayant le premier découpé le savoir en dix classes et subdivisions selon l'*organon* de Bacon.

Un des traits constitutifs des classifications des bibliothèques est l'entremêlement dans leur principes d'un ordre issu de l'organisation des savoirs (la classification) et d'un ordre lié au classement. A cet égard Gabriel Naudé, présenté à juste titre comme fondateur de la pensée bibliothéconomique<sup>145</sup> est décisif. Disciple de Montaigne et de Charron, figure du « *libertinage érudit* »<sup>146</sup>, il inaugure aussi une libération dans l'ordre des savoirs : « *le meilleur ordre est toujours celui le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité* ». A la même époque, nous assistons à une autonomisation du savoir des grands systèmes théologiques et philosophiques, et à une dissociation des rapports des classifications du savoir et des classifications des bibliothèques, pensées en fonction de leurs utilité pratique et annonçant par là la classification de Dewey<sup>147</sup>. Car c'est par la classification que l'organisation des connaissances se joue en bibliothèque, et c'est sûrement la classification décimale de Dewey, avec son impact, qui consacre cette rupture, ce dont Wyndham Hulme<sup>148</sup> se fera le théoricien :

« *Quel est le rapport entre la classification des bibliothèques et la classification des connaissances ? Un bibliothécaire anglais, Wyndham Hulme ne croyait pas que la classification des bibliothèques pouvait être basée sur une pure classification du savoir. Il pensait que l'ensemble des sujets des livres était si curieux, si complexes qu'il était impossible de les placer dans les divisions d'une pure classification des connaissances. Cependant, les deux types de classification ne sont pas totalement incompatibles, mais dans l'intérêt des utilisateurs, il vaut mieux un principe de divisions qu'il définit par trois termes : Filing order, ordre de classement général ; Shelf order, sur étagères et Schedule order, sur un ouvrage.* »<sup>149</sup>

Wyndham Hulme développe cependant en même temps qu'une rupture de l'organisation des classifications avec l'organisation des savoirs une réflexion sur

<sup>144</sup> Cité dans *l'Histoire des bibliothèques françaises*. Vol 3. Paris. Promodis. 1991, p.144

<sup>145</sup> Cf. l'article « Bibliothéconomie » du *Trésor de la langue française*, et les mentions des manuels du XIXe siècle, notamment le très influent *Manuel de bibliothéconomie* d'Armin Graesel, 1897, p.13

<sup>146</sup> Cf. René Pintard, *Libertinage érudit dans la 1e moitié du XVIIe siècle*. Paris. Boivin & Cie, Paris, 1943 . (réed. Slatkine Reprints, 1995).

<sup>147</sup> C'est aussi l'avis de Brigitte Braconnier dans son mémoire « La classification décimale de Dewey et ses applications en CDI », 1996, sous la direction de Jean-Paul Metzger. p.35 Disponible sur le site de l'Enssib : <<http://enssib.enssib.fr/bibliotheque/documents/dea/bacconnier.pdf>>

<sup>148</sup> E. Wyndham Hulme (1859-1954 ), auteur en 1911 d'un *Principles of book classification*, et fondateur d'une réflexion sur la « *literary warrant* » et de la « *statistical bibliography* » qui deviendra la « *bibliometry* ».

<sup>149</sup> Brigitte Braconnier, dans son mémoire « La classification décimale de Dewey et ses applications en CDI », p.34 Disponible sur le site de l'Enssib : <<http://enssib.enssib.fr/bibliotheque/documents/dea/bacconnier.pdf>>

l'organisation des savoirs à travers le concept de « *literary warrant* »<sup>150</sup>. La « *literary warrant* » sert de base aux nouvelles classifications des bibliothèques : il s'agit de faire une classification non en fonction d'un système philosophique ou religieux mais en fonction de la production bibliographique. Ce principe affirmé de manière forte par la CDD sera aussi appliquée dans d'autres classifications. Il s'agit donc de voir à quelle place les différentes classifications ont indexé la bibliothéconomie.

### 1. Les classifications énumératives

#### Bibliographie et histoire

La classification des savoirs fait longtemps partie de la bibliographie. Ordonnant la liste des ouvrages constituant un sujet, une bibliothèque, ou l'ensemble des parutions à un instant donné dans un contexte spécifique, le souci de classification hante certains bibliographes. Cette classification est tantôt informelle, énumérant les différentes catégories où classer les groupements de livres d'après leurs titres, mots, selon la science dont ils traitent, confondant largement classification et classement ; tantôt elle fait part à un ordre systématique, emprunté aux divisions des grandes Facultés, aux canons religieux ou aux systèmes philosophiques. En réalité, la distinction ne vaut pas : les classifications sont largement hybrides jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition des grandes classifications et la formalisation technique de la bibliothéconomie. Elles témoignent de pratiques plus qu'elles annoncent de futures classifications. Cependant elles forment un corpus homogène malgré quelques différences et oppositions.

A un découpage générique selon l'ordre des Facultés issue du Moyen-âge (Théologie, Droit, Histoire, Sciences, Arts), ou selon les facultés de l'esprit humain, comme chez Bacon, s'ajoute un découpage alphabétique (titre ou auteur), ou bien par format, ou encore par importance. La classification de Gabriel Naudé dans son *Advis pour dresser une bibliothèque* montre bien cette ambivalence entre un grand schéma du découpage adopté pour le consensus qu'il suscite : celui emprunté à la répartition entre les cinq grandes Facultés, et un plan de classement pour ce qui est de la division interne de ces grandes divisions.

En 1886, Julius Petzholdt, un des grands noms de la bibliothéconomie allemande, dresse dans sa *Bibliotheca Bibliographica* un panorama des précédentes classifications de la connaissance et en recense pas moins de 115. « *Quel est le bibliographe, même amateur, qui n'ait pas cru devoir inventer un système plus pratique et plus utile que celui de son voisin ou de son prédécesseur ? Les bibliothécaires n'ont pas évité cet écueil* »<sup>151</sup> note Albert Maire, en 1896, dans son *Manuel pratique du bibliothécaire*, en nous offrant un aperçu conséquent des tableaux de ces classifications passées<sup>152</sup>. Dans ces classifications bibliographiques, bibliographie et sciences se rapportant à l'étude du livre et des bibliothèques, se trouvent régulièrement rapportées à l'histoire – bien qu'elles puissent flotter entre diverses catégories dans de nombreuses classifications anciennes ne se divisant pas en classes.

<sup>150</sup>Voir pour plus de détail, la présentation de Birger Hjørland sur son site professionnel : <[http://www.db.dk/bh/Lifeboat\\_KO/CONCEPTS/literary\\_warrant.htm](http://www.db.dk/bh/Lifeboat_KO/CONCEPTS/literary_warrant.htm)> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>151</sup> Albert Maire, *Manuel pratique du bibliothécaire*. Paris. Alphonse Picard et fils éditeurs. 1896. p.184-185. Disponible en ligne sur le site d'Archive.org : <<http://www.archive.org/details/manuelpratique00mairgoog>> Consulté le 24 novembre 2009.

<sup>152</sup> Voir Albert Maire, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris. Alphonse Picard et fils éditeurs. 1896. Les classifications sont présentées des pages 193 à 248.

Le nombre des systèmes de classification marque une diversité de pratiques<sup>153</sup>. Cependant certaines classifications finissent par prévaloir. Le système de Jacques-Charles Brunet, présenté dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livre*<sup>154</sup>, publié en 1810, a ainsi une influence considérable durant tout le XIX<sup>e</sup>. Il résume une tendance générale des classifications antérieures, plaçant la bibliographie – et domaines connexes – dans l'histoire, à la toute dernière place de chacune de subdivisions : dernière des divisions générales (histoire), dans la dernière subdivision (« *paralipomènes historiques* », c'est-à-dire appendice de l'histoire), et au sein de celle-ci comme le dernier élément. La valeur hiérarchique de ce classement n'est pas indifférent : d'une part car il dit quelque chose du rapport à la bibliographie, et d'autre part car cette place comme dernier élément, soit tout à la fin ou tout au début des classifications<sup>155</sup>, est persistante à travers l'ensemble des classifications.

La critique du système de Brunet nous dit aussi beaucoup de la transformation de la place de la bibliothéconomie dans les classifications à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons ainsi trouver dans le manuel d'Albert Maire les reproches de M. Prieur, bibliothécaire à la faculté de Besançon, à l'égard du système de Brunet, reproches instructifs en tant qu'ils se formulent au nom d'une réforme de cette classification. « *D'abord nous détacherons entièrement la bibliographie. Nous ferions, tout en tête du système bibliographique une classe des encyclopédies (et par ce mot nous n'entendons pas des dictionnaires quelconques, mais les encyclopédies véritables, traitant de tous les sujets) et des bibliographies générales. Pour les bibliographies spéciales nous les placerions avec chacune des divisions du système auxquelles elles se rapporteraient.* »<sup>156</sup> Cela sonne presque comme une anticipation du système de la classification systématique de la CDD<sup>157</sup>, si ce n'est que la CDD est publiée vingt ans avant le manuel d'Albert Maire...<sup>158</sup>

## La place de la bibliothéconomie dans les classifications des bibliothèques nationales

Il peut sembler cursif de traiter de cette manière les différents systèmes de classification des bibliothèques nationales telles que la *Library of Congress Classification* (LCC), la classification de la bibliothèque nationale (BN) de France, la *Chinese Library Classification*, ou encore la BBK (*Bibliotечно-библиографическая классификация*) – classification à l'usage des bibliothèques et des bibliographies des bibliothèques<sup>159</sup> de l'URSS. Cela est cependant proportionnel au poids de ces classifications dans les bibliothèques.

Partons du cas de la BN en France. Son organisation en 23 classes suivant les lettres de l'alphabet latin, se veut classification encyclopédique, conçue par Nicolas Clément entre 1675 et 1684, mais qui perdure jusqu'en 1996. Il va sans dire que dans un schéma aussi figé, la bibliothéconomie n'apparaît pas, hormis si on la rattache à la « bibliographie », qui occupe bien une classe à part entière, à la lettre Q, avant la philosophie, et après dix classes consacrées à

---

<sup>153</sup> Ce que les inventaires de particuliers confirment. Parmi divers études consacrées à ce sujet depuis Henri-Jean Martin, notons par exemple l'étude d'Anne Bérouton, « Classement et classification : une étude des bibliothèques privée au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon », disponible en ligne dans la bibliothèque numérique de l'Enssib : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1244>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>154</sup> Cf. Annexe 2, p.77.

<sup>155</sup> Cf. Annexe 2 pour la place de la bibliographie dans les classifications du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> et l'annexe 1 pour un comparatif synthétique de la place de la bibliothéconomie dans les grandes classifications modernes.

<sup>156</sup> Albert Maire, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris. Alphonse Picard et fils éditeurs. 1896. p.188

<sup>157</sup> Par anticipation précisons nous aussi la séparation de la bibliographie dans une classe à part, sous la classe de « généralités », à l'indice décimal 0, se retrouvant à la fois au début de la classification (classe 000) et au début de chacune des autres classes, le 0 marquant la place des ouvrages généraux (cet usage n'apparaissant d'ailleurs que tardivement dans la CDD).

<sup>158</sup> Rappelons ici que la diffusion de la CDD en France est tardive (début XX<sup>e</sup>) et qu'il est hautement improbable que M. Prieur, bibliothécaire à la faculté de Besançon, s'en inspire.

<sup>159</sup> BBK:

l'histoire et la géographie. A partir de 1997, dans la Bibliothèque nationale de France (BnF) installée dans de nouveaux locaux, les monographies sont réorganisées en départements thématiques, indiquée par une cote alphanumérique doublée d'une classification Dewey. La place de la bibliothéconomie est donc renvoyée à la « bibliographie » dans un premier temps, puis à la classification de la Dewey, sous un ensemble général « Littérature et art ». Il est difficile d'attribuer un sens à la place de la bibliothéconomie dans cette classification son lien à la bibliographie montre un certain archaïsme persistant et le lien à la classe l'histoire, lettres et arts semble lâche.

La LCC aux États-Unis est quant à elle fondée sur l'idée de base de l'*Expansive Classification* de Charles Cutter, selon laquelle la classification doit être adaptée à la taille du fonds de la bibliothèque, mais est aussi héritière d'un classement énumératif alphanumérique (la Classe Z, « *Bibliography and Library Science* » est ainsi précédée sans grand sens par de la « *Naval Science* » en V et la « *Military Science* » en U, ne donnant pas sens à la « *library science* » dans un ensemble cohérent) – après avoir essuyé un refus de la part de Dewey pour une utilisation libre et évolutive du schéma de sa classification<sup>160</sup>. La classification du Congrès s'élabore peu à peu selon le principe de Cutter et en 1902 la classe Z apparaît, regroupant les collections « d'ouvrages de références ». Cependant à l'autre bout de la classification, la classe A s'organise comme « *Generalities* », laissant la dernière place à la « *bibliography* ». En 1942 cette classe Z devient effectivement celle de la « *Bibliography and Library Science* » puis en 1970 se voit précisée par une structuration des sujets en trois domaines : Livres ; Bibliothèques & Bibliothéconomie ; Bibliographie. Dans les années 1990 s'ajoute une petite sous-classe, nommée « *Information resources* » en ZA. De l'aveu même des rédacteurs de la 5<sup>e</sup> édition de la LCC, la « *Class Z, Bibliography and Library Science, has changed little in essence in the last eighty years, although numerous additions have been made to provide for new topics.* ». Ce constat s'étend à la classification de la BN et à la *Chinese Library Classification*, où elle se place parmi les « ouvrages généraux », cinquième et dernière partie de la classification.

Quant à la BBK<sup>161</sup>, elle est elle aussi fondée sur une classification alphabétique recouvrant les 11 lettres cyrilliques<sup>162</sup>. De manière générale le système de cette classification reste « *fort classique, (...) surtout inspiré de la CDU et de Bliss* »<sup>163</sup>. Cependant, dans la répartition des connaissances dans sa forme moderne, décimale, et détachée de l'idéologie marxiste-léniniste qui l'informait, la nouvelle classification de la BBK est intéressante comparée aux autres : la bibliothéconomie (78.3) se trouve parmi le septième ensemble (sur 9 au total) « Culture, science, éducation », dans la troisième subdivision de l'ensemble « Culture » (78). Elle existe ici de manière séparée des bibliographies, qui occupe bien la dernière classe, et des « généralités scientifiques et interdisciplinaires » qui constitue la première catégorie.

## 2. La classification décimale de Dewey (CDD)

La place de la bibliothéconomie dans la Classification décimale de Dewey est très importante car c'est le schéma dominant dans près de 135 pays, soit environ 200 000

<sup>160</sup> Sarah Vann. *Melvil Dewey, his enduring presence in librarianship*. Vann. Littleton, Colo., Libraries Unlimited, Inc., « The Heritage of Librarianship series » n°4, 1978.

<sup>161</sup> cf. Eduard Sukiasyan, « The Lenin State Library of the USSR ». *Advances in Knowledge organization...* Frankfurt am Main. Indeks Verlag. 1990, p.114-121

<sup>162</sup> D'où l'échec du rayonnement mondial que souhaitait cette classification. Peu traitée en français, sinon par Éric de Grolier dans l'article cité ci-dessous, il est difficile de trouver les tables de la BBK. Les « *outlines* » de l'ancienne BBK sont cependant en ligne : <<http://www.indiana.edu/~libslav/slavcatman/bbkover.html>> Consulté le 23 novembre 2009

<sup>163</sup> Éric de Grolier, « Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1970, n° 3, p. 99-126

bibliothèques, et le schéma déterminant d'autres classifications, comme la CDU, ou la classification coréenne et japonaise, utilisée dans l'organisation des connaissances dans les bibliothèques.

La classification de Dewey peut être vue comme un avènement de la conception bibliothéconomique. Il s'agit d'ordonner non le savoir, mais de reconnaître dix grandes divisions communes (empruntées au schéma de Bacon, via William Torrey Harris<sup>164</sup>), et de privilégier une classification hybride simplifiée et efficace de manière à s'affranchir des cotes, les chiffres de la Dewey servant à la fois à indexer et à classer l'ouvrage.

Pour résumer brièvement le fonctionnement de la Dewey, son inventivité vient de l'utilisation d'un indice décimal. Les grandes catégories du savoir sont divisés en dix divisions, de 0 à 9, le 0 regroupant les « généralités » (cf. infra), 1 la philosophie, 2 la religion, etc., sans prétention philosophique mais pratique et conventionnelle : « *As to the philosophical or rational divisions my opinion is not valuable, the Amherst faculty being the authors of most of this part of our scheme. [...] Philosophical theory and accuracy have been made to yield to practical usefulness. [...] DC [Dewey Classification] is a praktikal tool, not a filosofik sistem* »<sup>165</sup>. Puis chaque sujet est subdivisé de nouveau en dix sous-divisions, dans une arborescence qui atteint bientôt les 10 000 divisions au fil des éditions.

Pourtant malgré l'origine bibliothéconomique de ce schéma de classification<sup>166</sup>, la bibliothéconomie n'y occupe qu'une place mineure. Elle est située dans la première division, sans nom lors de première édition. « *L'idée de base qui sous-tendait l'organisation de cette classe était qu'elle concernait le « Savoir en général et les outils, documents ou organisations qui permettent d'y accéder ».* On peut donc dire que cette classe était destinée à recevoir des ressources à caractère didactique. »<sup>167</sup> Comme pour la plupart des classifications, la classe recouvrant la bibliothéconomie est une annexe de l'ensemble de la classification : « ouvrages généraux », bibliographie comme répertoire d'auteurs et de sujets, encyclopédies - situés en première ou dernière position de la classification. A l'instar de la LCC, cette classe de la Dewey ne connaît pas de rénovation importante au cours de son histoire, mais des augmentations pour intégrer de nouvelles connaissances, ce à la différence d'autres domaines mis à jour à l'occasion des nouvelles éditions (il y en a une tous les 6-10 ans, nous en sommes à la 22<sup>e</sup> édition, datant de 2003).

Les plus grands remaniement se font dans les toutes premières éditions de la Dewey qui cherche durant les trois premières éditions (1876, 1885, 1888) son schéma définitif, puis la 7<sup>e</sup> édition pose ensuite les cadres et un état de développement des indices de la bibliothéconomie tels qu'ils se conserveront jusqu'à la 14<sup>e</sup> édition. La 15<sup>e</sup> édition (1951), véritable révolution dans la Dewey, se trouve réduite de 1900 pages à 700 pages et introduit cependant des novations. Dès la 16<sup>e</sup> on revient aux fondamentaux de la 14<sup>e</sup> édition. En effet, même si Dewey prévoyait des ajustements mineurs, le schéma devait être stable pour être efficace et exportable (d'où son rejet de la proposition de la bibliothèque du Congrès pour la LCC et son accord donné à Otlet pour la CDU). Des remaniements significatifs de la bibliothéconomie ont cependant eut lieu.

La bibliothéconomie se trouve ainsi initialement placée dans la classe sans nom, sous la première sous-classe Bibliographie (010), et au sein de cette dernière à la dernière place

<sup>164</sup> Cf. Sarah Vann, *Melvil Dewey, his enduring presence in librarianship*. Vann. Littleton, Colo., Libraries Unlimited, Inc., « The Heritage of Librarianship series » n°4, 1978.

<sup>165</sup> Melvil Dewey, cité par Sarah Vann, *op cit.*, p.172-173. L'orthographe simplifiée est bien celle de Dewey qui en ambitionnait une réforme.

<sup>166</sup> Rappelons que Dewey, en plus d'être bibliothécaire fut le fondateur de la première école au monde de « *library economy* » en 1887.

<sup>167</sup> Annie Béthery. *Guide de la classification décimale de Dewey; tables abrégées de la XXIIe édition intégrale en langue anglaise*. Éd. du Cercle de la Librairie. 2005

## II. La place de la bibliothéconomie dans les classifications

« *Library Economy and Reports* » (019). La classification Dewey s'augmente des nouveaux sujets dans des catégories préconstruites et selon la bibliographie comme l'état de la production intellectuelle des imprimés (la « *literary warrant* » dont nous parlions plus haut). A la différence d'Otlet et de la CDU qui traite des « documents », la classification décimale Dewey, à fonction bibliothéconomique, est informée par la production des imprimés, c'est-à-dire d'une façon plus bibliographique que bibliologique.

La seconde édition (1885) réarrange le schéma : le 010 demeure la bibliographie, mais la bibliothéconomie s'en détache, gagnant sa place en 020, à la place de la subdivision « *Book rarities* » déplacé en 090, où la place était vacante. La bibliothéconomie devient indépendante de la bibliographie et adopte alors les grandes sous-divisions à trois chiffres (020 à 029) qui ne bougeront que peu.

Sans étonnement, les changements quant à la place macrostructurale de la bibliothéconomie dans la CDD sont rares. Il y a certes des changements d'intitulés : la « *library economy* » devient « *library science* » en 1951 (15<sup>e</sup> édition) puis « bibliothéconomie et techniques de la documentation » en 1974 (18<sup>e</sup> édition) et « bibliothéconomie et sciences de l'information » depuis la 19<sup>e</sup> édition, tandis que la classe 000 « Généralités » devient en 1998 (21<sup>e</sup> édition) « Informatique, Information, Ouvrages généraux ». Cela s'accompagne d'une montée de la « *Computer Science* » qui se trouve intégrée à la classe 000, suite à l'harmonisation de domaines classés en 500 (sciences) ou 600 (techniques). Nous avons déjà détaillé la mutation de la « *library economy* » vers la « *library science* », et l'« *information science* » et de la confusion des termes et de leur enjeux : « *une des difficultés du métier [des bibliothèques] repos[ant] sur le vocabulaire d'un domaine spécifique et son appropriation* » note Jean-Philippe Accart<sup>168</sup>.

Mais un examen microstructural nous renseigne plus sûrement quant à la place de la bibliothéconomie dans la CDD. En effet, eût égard à la représentation de la bibliothéconomie dans la classification, on voit se dégager des évolutions mais tout autant des stagnations et des manques qui nous disent elles aussi quelque chose d'important.

La première lecture superflue des cent premières divisions de la CDD laisse déjà apparaître des manques. De la première édition, où, outre l'absence de nom de la classe, manquent les derniers indices (070, 080, 090), à la dernière édition où la place 040 reste vacante, se dit une formalisation imprécise de cet ensemble du savoir dans lequel se trouve la bibliothéconomie. Les disparitions récentes de la sous-classe 024 sur les « règles pour les usagers », et 029 sur les « méthodes bibliothéconomiques » (devenue brièvement « documentation » dans la 18<sup>e</sup> édition), laissés vacants, renforcent cette lecture. Une étude plus approfondie, dans les subdivisions et à travers les éditions successives de la CDD, confortent cette vue. Si les premières sous-divisions (020 à 024) sont développées, parfois remaniées, les dernières sous-classes demeurent dans un état informe jusqu'au dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Simple reflet du lent essor de la bibliothéconomie ? Cela doit certes être pris en compte, mais le développement de la classe 027 (pratiques de lecture) à partir de la 20<sup>e</sup> édition reflète aussi des ordres de priorités et des inflexions particulières. A travers la classification décimale de Dewey se lit une certaine vision de la bibliothéconomie qui n'est pas indifférente.

Les lacunes des différentes éditions montrent que la bibliothéconomie demeure d'un intérêt mineur. C'est le cas de la classe dans son ensemble, nous le verrons. La description même de la bibliothéconomie est une approche pragmatique : « [it] contains all information involving libraries and related disciplines », ce qui se lit des autres sous-classes comme la bibliographie : « *lists of titles that may appear in any format, or from a particular place.* » De

<sup>168</sup> Jean-Philippe Accart, à l'occasion de sa critique de l'ouvrage de Maryvonne Holzem, *Terminologie et documentation : pour une meilleure circulation des savoirs* (Paris. ADBS Éditions, Coll. Sciences de l'information. Série Recherches et documents. 1999. 292 p.) dans *Documentaliste, sciences de l'information*, 2001, vol. 38, n°2, pp.138-139. Disponible en ligne sur : <<http://www.jpaccart.ch/publier/analyses-d-ouvrages/2001-terminologie-et-documentation-pour-une-meilleure-circulation-des-sa.html>> Consulté le 24 novembre 2009

fait, l'écart se creuse à travers les éditions, ce que marque la 7<sup>e</sup> édition (1911), entre une subdivision très précise pour les premiers indices, pour lesquelles la CDD indique un titre « 020-025 *Science and administration of libraries in general* », tandis que pour les derniers, du catalogue (025.3) aux manuels bibliothéconomiques (029), on ne dépasse guère les quatre chiffres très sommaires et on note de nombreux indices vacants. Le remplissage progressif mais extrêmement lent montre un désintérêt pour cette classe du savoir (car il en va de même des autres sous-classes de la classe « Généralités »), et une compréhension technique de la bibliothéconomie, où l'on insiste sur la dimension de gestion de la bibliothèque.

La bibliothéconomie reçoit de la Dewey un certain contour. L'indifférence aux questions de la documentation et la confusion avec les sciences de l'information en sont des aspects. Dans un autre registre le cadre anglo-saxon de la Dewey et de la « *library economy* » prévaut. Nous l'avons dit quant aux sujets et aux angles d'attaques présentés : est extrêmement détaillé ce qui a à voir avec la gestion, le superviseur, les acquisitions, mais les questions de catalogue, de classification (qui n'apparaît qu'à la troisième édition, sans détail, avec renvoi à l'épistémologie (112)<sup>169</sup>), de service de référence, de prêt, de méthode bibliothéconomique ne sont pas développés. Il est possible aussi de lire la philosophie de Melvil Dewey quant aux bibliothèques, notamment en 021 (bibliothèque et société), qui n'est pas neutre sur le sujet<sup>170</sup>. Mais de manière plus importante ce cadre du schéma de bibliothéconomie prévaut, et ce malgré les changements d'intitulés. C'est toujours la « *library economy* » qui informe la place de la bibliothéconomie dans la CDD. Cela est structurellement ancré dans le schéma de base de la classification qui tend à ne pas évoluer dans ses grandes lignes. Il en résulte un malaise face à l'accumulation de nouveaux sujets<sup>171</sup> et l'absence de liens dans cette grande classe informe de « généralités », tandis que la bibliothéconomie, la documentation et les sciences de l'information évoluent et s'affirment au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La place de la bibliothéconomie dans la CDD est celle des nouvelles disciplines et des sujets interdisciplinaires, deux écueils souvent critiqués de cette classification<sup>172</sup>.

### 3. La classification décimale universelle (CDU)

#### Une convergence avec la CDD

La CDU a été pensée par Paul Otlet et Henri Lafontaine comme approfondissement et parachèvement de la classification décimale de Dewey. Trouvant dès 1895 dans la CDD un outil qu'ils cherchaient depuis longtemps, ils demandent à Melvil Dewey de pouvoir travailler à partir de sa classification. L'accord de Dewey va aussi avec l'assurance que les grands cadres de sa classification ne seront pas bouleversés. La CDU qui naît en 1905 s'aligne massivement sur la Dewey dans la partie de classification hiérarchique. Ainsi la bibliothéconomie se trouve comme dans la CDD placée dans les « généralités » – la première classe, au numéro 0 – en seconde position après la bibliographie et avant les encyclopédies. C'est donc peu ou prou les mêmes divisions de la Dewey, dans le même découpage, avec le même problème d'archaïsme que nous soulevions à propos de la Dewey. La CDU, système à vocation universelle, pose de

---

<sup>169</sup> Cf. Annexe 4

<sup>170</sup> Les « rôles » de la bibliothèque définit par la CDD recoupe le discours de Melvil Dewey (cf. Sarah Vann, *op. cit.*) : « Library as an Educator » ; « as People's University » « Library in Relation to Schools and the Young », « Library Lectures, Museums, Galleries, etc » « .Library as a Public Recreation » etc. (cf Annexe 4)

<sup>171</sup> Ces ajouts sont rares. La 22<sup>e</sup> édition comptait certes 22 nouveaux numéros au sein de la classe 000, dont 5 en bibliographie pour intégrer les bibliographies et catalogues pour les films, les vidéos, les livres audios, les ressources électroniques, et simplement 3 nouveaux numéros très précis en bibliothéconomie (027.42, 027.652, 028.108) et des changements de noms se résumant à un raccourcissement du titre.

<sup>172</sup> Annie Béthéry, présentant en français les éditions de la CDD, le reconnaît elle-même.

## II. La place de la bibliothéconomie dans les classifications

plus des problèmes d'actualisation. Le consortium qui en a la charge, l'UDCC<sup>173</sup> (autrefois la FID<sup>174</sup>) s'applique à créer un « *master reference file* » de 61 000 classes pour permettre une mise-à-jour plus aisée et fréquente. Les réactualisations sont bien plus rares que pour la CDD – nous en sommes en 1990 à la seconde édition – et ce, eu égard au travail que cela représente et à la moindre diffusion de CDU par rapport à la CDD. C'est donc sans surprise que la bibliothéconomie n'a pas été retouchée et compte actuellement toute une division sur les règlements des usagers (024), vacante depuis une trentaine d'année dans la Dewey, du fait de l'obsolescence d'une telle division.

Pendant la CDU montrent d'autres ressources quant à la place de la bibliothéconomie dans sa classification.

### Divergences et spécificités de la bibliothéconomie dans la CDU

La première des différences s'apprécie dans les rapports de la bibliothéconomie aux autres éléments de sa classe dans la division générale et hiérarchique de la classification. En effet, contrairement à la Dewey, les premiers indices, de 000 à 01 (Bibliographie), correspondent à un autre cadre de connaissances. La CDD laisse longtemps ces indices vacants : « *Left blank for local history or biography, etc., where some special collection is making which is to be kept in case for the classification individuals use these numbers for personal diaries, note books, memorabilia* »<sup>175</sup>, puis y ajoute progressivement : le savoir en général, la culture générale (pour les concours), les phénomènes mystérieux, l'informatique, etc, dans un ensemble peu cohérent<sup>176</sup>. « *On dit que le cadre de la C. D. U. reflète les connaissances du monde de 1873 (c'est encore plus vrai de la classification Dewey) et s'adapte donc très difficilement aux conditions actuelles : c'est précisément ici que les spécialistes ont leur mot à dire. La C. D. U. présente en effet cet avantage considérable de n'être pas la traduction immuable d'un état d'esprit philosophique ou partial. Elle se veut accueillante à toutes les idées, à toutes les techniques, à toutes les innovations dont notre monde moderne est si riche. Il suffit que spécialistes et techniciens de la classification se rencontrent pour mener à bien révisions ou développements souhaités.* »<sup>177</sup> La CDU offre elle une structure véritablement centrée et détaillée sur les problèmes de connaissances :

000 Prolégomènes. Fondements de la connaissance et de la culture (008 <sup>178</sup> ; 130.2 <sup>179</sup> ; 165 <sup>180</sup> )
--

001 Science et connaissance en général. Savoir. Érudition. Organisation du travail intellectuel
---

002 Documentation. Livres. Écrits en général.
---

<sup>173</sup> Universal Decimal Classification Consortium

<sup>174</sup> Fédération Internationale de documentation .

<sup>175</sup> Dans la troisième édition (1888), disponible en ligne sur Archive.org : <<http://www.archive.org/stream/tablesindexdeci00dewegoog#page/n10/mode/1up>> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>176</sup> Cf. Lionel Maurel. *Réflexion sur angle mort de la bibliothéconomie : la notion de généralités*, 2007, disponible en ligne sur ArchiveSic : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4v15u50&view\\_this\\_doc=sic\\_00139907&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4v15u50&view_this_doc=sic_00139907&version=1)> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>177</sup> René Dubuc, « Situation de la Classification Décimale Universelle en France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1957, n° 7-8, p.539-547 . Disponible en ligne <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 septembre 2009

<sup>178</sup> Civilisation. Culture. Progrès.

<sup>179</sup> Philosophie de la culture.

<sup>180</sup> Théorie de la connaissance, épistémologie

003 Écritures. Syntaxe. Sémantique et sémiotique en général. Signes, symboles, codes, représentations graphiques.
005 Étude de l'organisation. Méthodologie. Analyse. Synthèse. Classification et taxinomie : théorie, principes. Systématisation en général.
006 Normes
007 Action et organisation en général. Activité humaine. Information. Théorie de la communication et du contrôle en général. Cybernétique. Technique du travail humain.

Ici la place de la bibliothéconomie est reliée à des domaines qui permettent de la cerner. L'importance du lien à la documentation et à la bibliologie (science de l'écrit) qui apparaît en 002, les relations possibles avec des disciplines théoriques (documentation, sémiotique, classifications, théories de l'information et de la communication) offrent un cadre conceptuel pour la bibliothéconomie qu'elle n'a manifestement pas dans la CDD où l'approche pragmatique et juxtaposée des savoirs ne s'y prête guère. Ainsi, si par exemple les théories de l'information et de la communication existent dans la Dewey, elles sont juxtaposées à l'informatique qui lui donne son cadre pratique d'intervention. A cet égard remarquons que la bibliothéconomie est distinguée des sciences de l'information. De même, la CDD ne faisait apparaître qu'à la troisième édition l'élément classification, entendu comme classification des bibliothèques, avec un renvoi à l'épistémologie, quand la CDU présente à la fois la classification dans la bibliothéconomie, à sa place 025, mais aussi en 005, dans l'étude des organisations, avec là aussi un renvoi à l'épistémologie. Mais la deuxième spécificité de la CDU est de dépasser le simple renvoi et de proposer un système d'indexation à facettes.

Ce systèmes à facettes, « *liant des indices principaux, soit par signes d'extension, la barre oblique (/), soit par un signe de relation, les deux points (:), permet ainsi une meilleure indexation des ouvrages « complexes » ou interdisciplinaires* »<sup>181</sup>. La CDU est la première classification à permettre par les deux points des relations générales. Cela permet de pallier la seconde critique sur la place de la bibliothéconomie dans le système de la CDD, celle de mieux rendre compte de l'interdisciplinarité de la bibliothéconomie dont nous avons souligné l'importance en première partie. Ainsi, 02 désignant la bibliothéconomie, l'indice 02:334 « coopération dans le domaine des bibliothèques » pourra recevoir indifféremment une double numérotation en 334:02 (3 sciences sociales 334 « formes d'organisation et de coopération dans le domaine de l'activité économique. Systèmes coopératifs. »)

Cependant, comme le rappelle Éric de Grolier, « *l'emploi du signe de « relation générale » ne fut jamais conçu par les responsables de l'évolution de la CDU comme devant remplacer le mode de subdivision normal, demeuré – ainsi que chez Dewey – la division directe d'un indice correspondant à un concept d'un certain niveau de généralité en indices correspondants à des concepts plus spécialisés par simple addition d'un chiffre décimal supplémentaire, étant supposé que le concept « plus spécialisé » était relié au concept « plus général » par une relation hiérarchique* »<sup>182</sup>.

<sup>181</sup> Classification Décimale Universelle, édition moyenne internationale, 2e éd., vol. 1, Liège, éditions du C.L.P.C.F., 1990, p.536

<sup>182</sup> Éric de Grolier. *Études sur les catégories générales applicables aux classifications et codifications documentaires*. Paris. Unesco. 1962. p.21

## B. UNE PLACE SPÉCIFIQUE POUR LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES CLASSIFICATIONS OU UNE CLASSIFICATION SPÉCIFIQUE ?

### 1. La notion de « généralités »

#### La bibliothéconomie, parangon de la généralité ?

La bibliothéconomie appartient à la classe « Généralités ». Quelle est la nature du lien de la bibliothéconomie à la classe généralités ? Il semble que la classe 000 n'entretienne que peu de liens entre ses différents éléments. La classe Dewey de généralité est largement plus énumérative que hiérarchique : la bibliothéconomie est à peu près l'élément le plus structuré, la bibliographie est décrite comme « *lists of titles that may appear in any format, or from a particular place* » dans une certaine confusion<sup>183</sup>, tandis que les autres composants de cette classe, très généralistes<sup>184</sup>, sont systématiquement divisés selon un critère de pays dans un premier temps. L'ensemble des éléments de cette classe ne seront que tardivement spécifiés dans le détail et bénéficieront très peu des amendements de la CDD.<sup>185</sup>

A bien lire les différentes éditions de la Dewey, on s'aperçoit en effet de diverses choses d'importance. Comme le fait que la classe 000 n'est pas une classe : « *The library is first divided into nine special libraries which are called Classes* »<sup>186</sup> déclare Dewey en 1876 en présentant son système. Et que la bibliothéconomie est divisée selon le principe qui s'applique aux généralités comme précisé dans la 7<sup>e</sup> édition :

« *General points of view sign 00. Each of the following numbers for point of view has also a series of subdivisions :*

*001 Speculativ: idea, purpose, plan, etc.*

*002 Realization: execution, construction, etc.*

*003 Economic : industrial production, cost and sale prices, etc.*

*004 Servis and use : workings, administration*

*005 Equipment and apparatus*

*006 Buildings and establishments : details of organization and servis*

*007 Special personnel »*<sup>187</sup>

On retrouve ici les grandes divisions – certes dans le désordre – de l'élément « bibliothéconomie », tandis que la 19<sup>e</sup> édition confirme ce lien à la généralité, comme élément multidisciplinaire :

<sup>183</sup> 010 Bibliography 011 General Bibliographies 012 Of special Author 013 Of Special Classes of Authors 014 Of Special Forms, Pseudonyms, etc. 015 Of Special Countries 016 Of Special Subjects 017 Subjects Catalogs 018 Subjects Catalogs

<sup>184</sup> 030 General Cyclopedias 040 General Collections 050 General Periodicals 060 General Societies 070 Newspapers 080 Special Libraries 090 Book Rarities (3<sup>e</sup> édition de la CDD, 1885).

<sup>185</sup> « C'est le cas notamment pour : les bibliographies (cote 016 ou ajout d'une subdivision -016 à un indice général), les atlas (912 ou subdivision -022 3), les répertoires (025 ou subdivision -025), les dictionnaires (030 ou subdivision -030 ; les dictionnaires de langues pouvant aussi être rangés en 400), les publications en séries (050 ou subdivision -050), les statistiques (001.4 ou subdivision -072) [...]. L'autorisation d'une telle double cotation est susceptible de provoquer un éclatement des collections en Généralités. » Lionel Maurel, *Réflexion sur angle mort de la bibliothéconomie : la notion de généralités*, 2007, p.16-17. Disponible en ligne sur ArchiveSic : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kme5mhj4vl5u50&view\\_this\\_doc=sic\\_00139907&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kme5mhj4vl5u50&view_this_doc=sic_00139907&version=1)> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>186</sup> Nous renvoyons ici à la première édition de 1876 disponible sur le Projet Gutenberg : <<http://www.gutenberg.org/files/12513/12513-h/12513-h.htm>>

<sup>187</sup> p.44 de l'édition de 1911 en ligne sur Archive.org : <<http://www.archive.org/details/decimalclassifi00dewegoog>>

« *Two categories of works fall within the Generalities class : Works in the « umbrella » disciplines, i.e. works in such fields of endeavor as communication, information, and data processing ; bibliography, LIS [Library and Information Science], museology, and publishing. [...] Multidisciplinary works, e.g., general encyclopedias, general periodicals, general collections. »*

La bibliothéconomie serait une généralité multidisciplinaire. Si la « LIS » a donné à la 22<sup>e</sup> édition son nom à la classe, il reste que c'est la bibliothéconomie qui se subsume sous la classe de généralité. Le manuel pratique en langue anglaise de la 22<sup>e</sup> édition confirme cette vue : « *This class bore no name in Dewey's first edition (1876), but it has long been called « General works » or « Generalia » class. As indicated by its name, it is a mixture of related and only vaguely related subjects, the least of which is Library and Information Science (020).* »<sup>188</sup>

## Une classe du savoir délaissée

La classe 000 est assez problématique. La bibliothéconomie, discipline encore floue, se voit perdue dans une classe elle-même floue : la généralité. Que faut-il comprendre de la place de la bibliothéconomie au sein des généralités ? « *On constate qu'il n'existe pratiquement aucune étude bibliothéconomique abordant directement la question des généralités* »<sup>189</sup> écrit, en 2007, Lionel Maurel, alors conservateur-stagiaire à l'Enssib. « *Par ailleurs, note-t-il, les classes de Généralités mêlent plusieurs approches difficilement conciliables, qui minent la cohérence interne des catégories : soit les divisions renvoient à des caractéristiques formelles des documents (publications en séries, encyclopédies, dictionnaires, polygraphies, recueils, périodiques...), soit elles renvoient à des champs disciplinaires délimités (informatique, bibliothéconomie...), soit à des sujets (journalisme, lecture, livres rares... ). Il en découle autant de facettes des Généralités, incompatibles entre elles, malgré une trompeuse étiquette commune.* »<sup>190</sup> Autonome sous une classe de généralité sans concept, augmentée et développée de manière erratique, envisagée comme regroupant les outils d'accès au savoir, la bibliothéconomie ne peut s'envisager que dans une perspective pragmatique, bien que celle-ci permette de l'identifier dans son rôle central d'accès au savoir. Cela nous amène à questionner l'univers de la connaissance impliqué par la classification de la Dewey.

Francis L. Miska a mis en lumière en 1997<sup>191</sup> la disjonction de la CDD avec une classification du savoir. Du fait de cette approche pragmatique, il est difficile de déduire ici une volonté de représentation d'un univers de la connaissance dans la CDD. La CDD était une réponse à la culture moderne d'accroissement des publications et des marchés de lecture. Selon Miska<sup>192</sup>, Dewey n'avait cependant pas compris les implications de l'augmentation de la publication scientifique et académique et l'émergence d'une nouvelle vue sur les sujets au tournant du siècle. Il ne voit pas le besoin urgent des scientifiques, techniciens, et spécialistes de tous bords pour un service d'information efficace, pas plus qu'il ne comprend l'enjeu du développement d'une théorie des classifications bibliothéconomiques comme l'on fait Richardson, Bliss ou Ranganathan.

<sup>188</sup> Mona L. Scott. *DDC, a study manual and number building guide*; 22<sup>nd</sup> Edition. Libraries Unlimited. Wesport, Connecticut – London, 2005, p.105.

<sup>189</sup> Cf. Lionel Maurel. *Réflexion sur angle mort de la bibliothéconomie : la notion de généralités*, 2007, disponible en ligne sur ArchiveSic : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4v15u50&view\\_this\\_doc=sic\\_00139907&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4v15u50&view_this_doc=sic_00139907&version=1)> Consulté le 13 décembre 2009. p.1

<sup>190</sup> Lionel Maurel, *op cit.*, p.14-15

<sup>191</sup> Francis L. Miska. *The DDC, The Universe of Knowledge, and the Post-Modern Library*. New York, Forest Press, 1998.

<sup>192</sup> F. Miska, *op cit.* p.83

A travers ces classifications peut-être lut le déficit d'une vision purement managériale induite par la Dewey<sup>193</sup> alors que la bibliothéconomie a vocation à être pluridisciplinaire. Il faut donc voir la place de la bibliothéconomie dans deux grands classifications à facettes : celle de Bliss et celle de Ranganathan.

## 2. La place de la bibliothéconomie dans les classifications à facettes

### Bliss Bibliographic Classification

Henry E. Bliss était très critique face aux systèmes de classification utilisés dans les bibliothèques américaines : la LCC ou la CDD. Il leur reprochait d'exposer les savoirs de façon verticale sans possibilité d'établir des liens de façon horizontale ou transdisciplinaire ; c'est-à-dire de ne pas permettre de montrer qu'un sujet peut concerner en même temps plusieurs domaines. Ces critiques et le système de classification sont exposés en 1939 dans son ouvrage *The Organization of Knowledge in Libraries and the Subject-Approach to Books* (1939). L'approche se pose à l'inverse de la Dewey dans un cadre intellectuel de l'organisation des savoirs. Dans cette classification, l'ordre de la classification doit suivre l'ordre des connaissances, selon le consensus scientifique de l'époque. Cependant, comme pour la CDD, Bliss n'envisage pas non plus une révision de son cadre de connaissance : les évolutions ne devront se marquer qu'au niveau microstructural.

Les principes novateurs du système de Bliss sont de regrouper ensemble le théorique et le classique, d'adopter des indices alternatifs pour un même sujet (par exemple la photographie, sous la division chimie et la division art), et l'économie de la notation. Cependant, si celle-ci évite dans un premier temps la subdivision décimale (par réaction à la CDD), elle y souscrit dans sa deuxième version. Au sujet, représenté par des lettres capitales, s'ajoute un chiffre pour spécifier la classe. Le schéma de Bliss montre rapidement ses limites<sup>194</sup>. Entreprise d'un seul homme, présentant une volonté de rattacher à un univers de la connaissance, elle échoue à le synthétiser.

La place de la bibliothéconomie dans la classification de Bliss est ainsi semblable à celle vue dans les autres grandes classifications : en amont du classement par lettres, elle se trouve au sein des « généralités » au chiffre 7, au sein d'une classe regroupant les numéros « 0-9 : "anterior numerical classes" : special collections, periodicals, miscellanea ». Elle est présente en tant que « *Information Science and technology* », précédée de « généralités : forme physique et disposition des documents » en (2), « phénomènes : objets du savoir <sup>195</sup> » en (3), puis la précédant directement l'« Univers du savoir » en (6), et suivi de la « recherche d'information » en (8).

Nous voyons ici la bibliothéconomie dans la généralité et l'« *information science* », sans grande différence à cet égard avec la CDD. La *Bliss Bibliographic Classification* utilise elle aussi le « *literary warrant* » et, reflétant de plus un certain consensus scientifique, elle ne peut que reproduire le schéma qui la fait rejoindre les sciences de l'information et la

<sup>193</sup> Voir à ce sujet les contributions de Birger Hjørland déjà citée : « What is Knowledge Organisation ? », *Knowledge Organisation*, vol. 35 (2008), n°2/ n°3. Ainsi que son article en ligne : <[http://www.db.dk/bh/Lifeboat\\_KO/HISTORY%20&%20THEORY/business\\_or\\_management\\_like\\_app.htm](http://www.db.dk/bh/Lifeboat_KO/HISTORY%20&%20THEORY/business_or_management_like_app.htm)> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>194</sup> Notons cependant que l'approche de Bliss suscite encore de l'intérêt : cf. F. Miska, *op. cit.* et V. Broughton., "Faceted classification as a basis for knowledge organization in a digital environment ; the Bliss Bibliographic Classification as a model for vocabulary management and the creation of multi-dimensional knowledge structures", *The New Review of Hypermedia and Multimedia*, Vol. 7 No.1, (2001), pp.67-102.

<sup>195</sup> La classe précise « pour des documents totalement multidisciplinaires, non-classifiable sous aucune autre discipline. »

« *computer science* » dans un ensemble « généralités » (c'est le terme de la CDD) comme « prolégomènes » (c'est le terme de la CDU) ou « paralipomènes » (c'est le terme de la classification de Brunet) de la connaissance.

## La Colon classification (CC)

S. R. Ranganathan, auteur de la *Colon Classification*, conçue en Inde dans les 1930-50, est comme Bliss attentif à donner une vue de l'univers de la connaissance à une époque où la masse des documents et des sujets devient critique. La solution de Ranganathan est la première classification à facettes, balayant les anciennes conceptions unidimensionnelles, hiérarchiques, pour une représentation plus complexe. Le nom de la *Colon Classification* « vient de l'utilisation des deux points (en anglais « colons ») qui séparent les facettes lors de la construction de l'indice. Elle se compose de facettes principales qui correspondent à des concepts de base. Pour décrire un document, le concept choisi est ensuite décliné en 5 facettes : la Personnalité (l'objet principal du document) ; la Matière (une substance ou une propriété) ; l'Énergie (l'opération subie par l'objet) ; l'Espace (couverture géographique) ; le Temps (la période chronologique). L'enchaînement de ces facettes est dit : PMEST et se fait toujours dans le même ordre ce qui permet d'aboutir à une notation homogène. Il y a donc des facettes principales pour se placer dans le contexte d'un concept, puis les facettes PMEST pour détailler ce concept. »<sup>196</sup>

Comme pour la CDU – utilisant à moindre ampleur (combinaison, double indexation) les facettes – il existe donc une facette principale. Il est sûr que les facettes de la CC sont utiles pour repérer la personne « bibliothèque » à travers divers ouvrages et non plus sous une seule classe. La flexibilité de la CC permet peut-être de mieux rendre compte de la labilité interdisciplinaire de la bibliothéconomie. Il reste que la bibliothéconomie dépasse le champ à proprement parler de la bibliothèque pour s'occuper des publics, des centres de documentation, etc, ce qui rend toujours problématique l'utilisation de la CC (sans compter les indices très développés de la CC pour le classement). Or la bibliothéconomie a bien une « facette principale ». Elle se trouve de nouveau parmi les généralités, au tout début de la classification, à la lettre « Z », et de nouveau à la seconde place.

## Bilan

Cela nous amène à faire un court bilan de l'analyse de la place de la bibliothéconomie dans les classifications et de nous étonner avec Lionel Maurel, de retrouver cette classe – et dans notre cas la même place de la bibliothéconomie dans ces classifications – « *quel que soit leur principe de fonctionnement (hiérarchiques, à facettes, décimales ou alphabétiques), quelle que soit leur origine (anglo-saxonne, continentale, indienne et même chinoise). (...) On se rend compte que la pensée bibliothéconomique a finalement accompli bien peu de progrès depuis les origines.* »<sup>197</sup> L'introduction générale aux sciences et techniques de l'information et de la documentation nous fournit une analyse et une préconisation concernant la classe « généralités » dans son chapitre sur les classifications : « *l'utilisation des rubriques générales est à la fois commode, voire indispensable dans certains cas, et pleine de risques. Elle doit*

<sup>196</sup> Thomas Chaimbault. « Les classifications documentaires ». Fiche pratique de l'Enssib. Mise à jour 2007. En ligne : <[http://www.enssib.fr/fichiers/file/Produits%20documentaires/Fiches%20pratiques/fichepratique\\_Classifications.pdf](http://www.enssib.fr/fichiers/file/Produits%20documentaires/Fiches%20pratiques/fichepratique_Classifications.pdf)> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>197</sup> Cf. Lionel Maurel. *Réflexion sur angle mort de la bibliothéconomie : la notion de généralités*, 2007, p.14-15. En ligne sur ArchiveSic : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4v15u50&view\\_this\\_doc=sic\\_00139907&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4v15u50&view_this_doc=sic_00139907&version=1)> Consulté le 13 décembre 2009. Cette classe de « divers » se note en effet dès la bibliothèque d'Alexandrie : « Callimaque [de Cyrène, en charge de la bibliothèque] divisa la bibliothèque en rayons ou tables (pinakoi), organisés en huit classes ou sujets : drame, art oratoire, poésie lyrique, législation, médecine, histoire, philosophie et divers. » Alberto Manguel. *Une histoire de la lecture*, Arles, Actes Sud, 1998, p.231

faire l'objet de règles strictes. Généralement, les classifications et autres langages comportent des entrées intitulées « Généralités », « Autres », etc. [...] Il ne faut les employer qu'à bon escient. On les réserve le plus souvent pour des documents que ne peut décrire convenablement aucun descripteur spécifique ou pour des documents se rapportant à plusieurs sujets spécifiques. »<sup>198</sup> Force est de constater que dans les différentes classifications, ces généralités ne bénéficient pas du même traitement systématique et du même développement que le reste des classes. Mais la bibliothéconomie dans la généralités n'a-t-elle « aucun descripteur spécifique » ou au contraire « plusieurs sujets spécifiques » ce qui justifierait sa place dans les « généralités » ? Il semble que la spécificité de la bibliothéconomie soit en question. Dominique Lahary s'interroge sur « la pertinence des particularismes d'une discipline »<sup>199</sup> et convient que la bibliothéconomie a une unité (unifiant trois approches : établissements, documents, publics<sup>200</sup>), mais ne se distinguent pas des « sciences de l'information » pour ce qui est de son schéma et de ses pratiques.

Les classifications encyclopédiques semblant ne pas donner la mesure de la bibliothéconomie autrement que comme annexe du savoir, peut-être faut-il se tourner vers le mouvement moderne de classifications spécifiques du savoir pour cerner cette discipline moderne qu'est la bibliothéconomie.

### 3. Du problème de l'interdisciplinarité à la classification spécifique des sciences de l'information

Dès 1970 Éric de Grolier avait fait ce constat : « il est évident que les classifications existantes (DC [la CDD], CDU, LC[C], CC, BBK) basées sur une répartition primaire des sujets par disciplines ne sont pas plus satisfaisantes à notre époque qui est celle des regroupements « interdisciplinaires », de l'estompage – voire de la disparition – des frontières traditionnelles entre disciplines, et du développement des recherches « thématiques ». »<sup>201</sup> Il a été rappelé que la place de la bibliothéconomie dans les classifications est celle des sciences interdisciplinaires ou pluridisciplinaires dans les classifications, ce qui ne fait que se renforcer alors que l'on assimile la bibliothéconomie aux sciences de l'information. « Il faudrait étudier, plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les rapports entre classifications spécialisées et classifications encyclopédiques » précisait Éric de Grolier<sup>202</sup>. C'est pourquoi nous allons étudier maintenant la place de la bibliothéconomie dans la classification spécifique des sciences de l'information.

#### La bibliothéconomie dans la classification des sciences de l'information et de la communication

La bibliologie et les sciences de l'information tendent à regrouper sous leur classification la bibliothéconomie. Paul Otlet, dans son *Traité de documentation* de 1934, recoupe sous la « science bibliologique » : « la bibliographie et la biblionomie (facette scientifique), la bibliotechnie (facette technique), la biblio-économie (aspect

<sup>198</sup> *Introduction générale aux sciences et techniques de l'information et de la documentation*. Claire Guinchat et Michel Menou (dir.). Deuxième édition revue et augmentée par Marie-France Blanquet. Paris. Unesco. 1985. p.166

<sup>199</sup> Dominique Lahary, dans l'article « bibliothéconomie » du *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Serge Cacaly (dir.) Paris. Nathan. 1997.

<sup>200</sup> C'est le cas que l'on peut voir dans l'éphémère classification de la bibliothéconomie de la bibliothèque de l'ENSB (Annexe 6).

<sup>201</sup> Éric de Grolier. « Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique », *BBF*, 1970, n° 3, p. 99-126 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 27 novembre 2009

<sup>202</sup> Éric de Grolier. *Idem*.

organisationnel). »<sup>203</sup> La bibliothéconomie serait donc la fusion de deux facettes, « technique » et « organisationnelle » de la bibliologie – qu'Otlet appelle par ailleurs documentation notant qu'« il y a lieu de construire la terminologie à partir du mot *document*, plus général que livre ou *biblion*. »<sup>204</sup>

C'est donc en tant que part de la bibliologie qu'il faut alors considérer la place de la bibliothéconomie dans la classification des sciences de l'information et de la communication est proposée par Meyriat et Estivals en 1983, dans la revue internationale de bibliologie *Schéma et schématisation*<sup>205</sup>. Ils y distinguent la science centrale des communications (la « *communicologie* ») des sciences périphériques « qui l'englobent sans la privilégier dans leurs systèmes explicatifs » et des sciences connexes « qui étudient pour eux-mêmes des outils et des méthodes nécessaires à la communication »<sup>206</sup>. Dans cette classification la bibliothéconomie se place avec la bibliologie au sein de la communicologie, avec la médiologie, l'iconologie, la cinématologie, la documentologie, les études de presse, et la communication de masse. Elle peut être interprétée alors comme analyse et organisation de l'information et de la communication dans un réseau social de communication. Cet ensemble de relation donne à la bibliothéconomie une assise intellectuelle, aussi fragile que soient encore la bibliologie et les sciences de l'information. Elle se distingue d'ailleurs dans ce schéma de la science de l'information au singulier, « *l'informatologie* » selon le terme Meyriat (nous l'avons déjà vu avec Maniez à propos de *l'Information Science*). L'informatologie se pose face au pluriel imprécis des « sciences de l'information », comme science traitant spécifiquement de l'information et de sa nature – bien qu'elle la croise au sujet de la documentologie, selon le schéma que présente Meyriat de la « *bibliologie parmi les sciences de l'information* »<sup>207</sup> (cf annexe 5). Non assimilable à l'informatique comme dans la CDD, elle est l'information considérée dans un système de communication et ne faisant sens que dans son contexte de réception. « *On pourrait donc dire que l'information est le contenu de la communication à partir du moment où les acteurs de celle-ci lui reconnaissent un sens, lui attribuent une forme mentale, intelligible.* »<sup>208</sup>

Le système de classification de la bibliologie aide à distinguer biblio-technie et bibliothéconomie, mais aussi à l'intégrer dans un schéma commun à la documentation. Il permet aussi de définir la bibliothéconomie dans un système d'information et de communication dans un rapport pluridisciplinaire et dans une perspective sociale plutôt que scientifique (et purement technique ou informationnelle). Il y a un intérêt à voir la bibliothéconomie liée à des sujets réflexifs et pratiques, afin de cerner les enjeux de l'information et d'en saisir ses paradigmes pour proposer des modèles de bibliothèques pertinents pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Cependant l'assimilation de la bibliologie à la communicologie n'est pas évidente. Au sein du même numéro où paraît cette première classification des sciences de l'information, le dernier article, de Jacques Breton<sup>209</sup>, tend à distinguer la bibliologie et son objet (l'écrit et le livre) du reste de la classe de la communicologie (image, cinéma, presse, ...cf *supra*). Il y aurait en jeu dans cette nouvelle classification un « bricolage idéologique », selon l'expression

<sup>203</sup> Jean Meyriat. « La bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication » in *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*. Robert Estivals (dir.). Paris. Retz. 1993. p.326-335. Nous le citons dans l'ouvrage regroupant les articles de Meyriat, dirigé par Viviane Couzinet, *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris. ADBS éd. 2001. p.374

<sup>204</sup> Paul Otlet, *Traité de documentation*. Bruxelles. Ed. Mundaneum. 1934. p.443-VIII, § 8

<sup>205</sup> Jean Meyriat. « Pour une classification des sciences de l'information et de la communication » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983.

<sup>206</sup> Jean Meyriat. « La bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication », *op. cit.* p.378

<sup>207</sup> Jean Meyriat, « La bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication », *op. cit.* p.383

<sup>208</sup> Jean Meyriat, « De la science de l'information aux métiers de l'information » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983. p.67

<sup>209</sup> Jacques Breton. « Bibliologie, communicologie et bricolage idéologique » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983. p.75-84

de François Bourricaud : « *la séduction de l'idéologie tient à ce qu'elle nous promet de satisfaire à deux exigences peut-être inconciliables, entre lesquelles nous n'arrivons pas à choisir : celle de positivité et celle de totalité. Le bricolage permet de faire comme si elles pouvaient être conciliées, et même éventuellement dépassées.* »<sup>210</sup> De même que les autres classifications sont porteuses de cette volonté de totalisation et de positivité, la classification des sciences de l'information tente elle aussi de mettre ensemble des éléments disparates – on pouvait déjà le pressentir avec Otlet se présentant en héritier d'une certaine idéologie d'Auguste Comte de la classification du savoir. Dans la CDD se lit aussi un « *bricolage idéologique* » qui mêle trois idéologies : celle des Lumières de « *définir les valeurs essentielles de l'humanité, à les défendre contre l'emprise des tyrannies, des préjugés, de l'ignorance* »<sup>211</sup>, celle de la « *société de la communication* » décrite par Lucien Sfez<sup>212</sup>, et celle de la « *société mondialisée de l'information* » décrite par Armand Mattelart<sup>213</sup>, mais ce « *bricolage idéologique* » n'aboutit pas à une évolution sensible de la classification pour indexer les nouveaux savoirs et leurs évolutions.

Pour la bibliologie, Jacques Breton convient qu'il faudrait distinguer la bibliologie comme discipline à part entière de la communicologie, en rappelant les rapports historiques, sociaux et économiques liés à l'écrit<sup>214</sup>. Or, à propos de la bibliothéconomie, le même Jacques Breton, dans l'article de *l'Encyclopédie internationale de bibliologie* dévolu à la bibliothéconomie, va, dans la même logique, reconnaître la bibliothéconomie comme un « *ensemble de techniques* » et distinguer la bibliothéconomie des sciences de l'information<sup>215</sup> et *in fine* de la bibliologie, mettant fin à un rapprochement possible en faveur, de nouveau, d'une autonomie de la bibliothéconomie. La place de la bibliothéconomie dans la classification des sciences de l'information n'est donc finalement pas plus aisée que dans les autres classifications du savoir et des bibliothèques.

### Bilan

Il faut donc ici, dans un nouveau bilan, interroger les limites à la classification de manière plus générale. Si la classification est une nécessité de l'acte cognitif, elle montre aussi ses limites quant à la représentation des savoirs. Georges Perec<sup>216</sup> l'a indiqué avec humour dans son ouvrage *Penser/classer*, mais c'est de manière contemporaine, dans des études sur les classifications que se lisent les constats les plus critiques sur l'état des choses. « *Les classifications en tant que représentation des connaissances sont critiquables de par leur rigidité, la pauvreté de l'indexation qu'elles induisent, les relations sémantiques limitées entretenues entre les notions hiérarchisées et strictement inclusives mais surtout face à l'essor de l'informatique dans la chaîne documentaire, l'utilisation de thésaurus pour l'indexation matière, la recherche informatisée plein texte* »<sup>217</sup> écrit en 2005 Frédéric Lebertois, dans son

<sup>210</sup> François Bourricaud, *Le bricolage idéologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, p.32

<sup>211</sup> Marie-Claire Blanquet. *Les sciences de l'information et la philosophie*. ADBS éd. 2001. p.10

<sup>212</sup> Lucien Sfez, *Critique de la communication*. Paris. Seuil. Coll. « Points Essais ». 1992. 521 p.

<sup>213</sup> Armand Mattelart. *Histoire de la société de l'information*. Paris. La Découverte. Coll. « Repères ». 2001.

<sup>214</sup> Sa définition de la bibliologie est alors : « Étude systématique des conditions de production, diffusion et utilisations des écrits imprimés [définition de Meyriat] incluant la recherche d'explication des phénomènes – tant sur les plans économiques et techniques que politiques, sociaux et culturels – pour dégager des perspectives d'évolution tant quantitatives que qualitatives » Jacques Breton, « Bibliologie, communicologie et bricolage idéologique » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983. p.82

<sup>215</sup> Cf *supra* : « si on reconnaît aussi à la bibliothèque une dimension institutionnelle, un passé, un environnement, un rôle culturel et scientifique particulier dans la Cité et dans l'État, on pourra admettre que la gestion de cet organisme dépasse celle du seul système de traitement de l'information qui s'y trouve intégré. » Jacques Breton, « Bibliothéconomie ». *Les sciences de l'écrit, encyclopédie internationale de bibliologie*. R. Estivals. Paris. Retz. Coll. « Les encyclopédies du savoir moderne ». 1993 p.555

<sup>216</sup> Georges Perec. *Penser/Classer*. Hachette, coll. « Textes du XXe siècle », 1985.

<sup>217</sup> François Lebertois, *L'accès au savoir : la classification, les pôles documentaires et l'interdisciplinarité à la croisée des chemins*, mémoire de Diplôme de Conservateur des Bibliothèques, sous la direction de Lucie Albaret, conservateur, SICD2 Grenoble, 2005, p. 25.

mémoire de conservateur des bibliothèques. L'ouvrage *The Future of Classification* accuse aussi le trait en pointant le déficit des classifications comme système très peu « orienté-usager » : « *library classification, which has historically concerned itself only with physical information objects, is seen as failing "to represent documents at a level of specificity that is required and desired by the users"* »<sup>218</sup>. Cela amène à considérer la place de la bibliothéconomie eu égard à l'avenir des classifications, dans la perspective d'une nouvelle organisation des connaissances et sur le Web.

## **C. AVENIR DE LA PLACE DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES CLASSIFICATIONS**

### **1. La bibliothéconomie face à un éclatement de la représentation des savoirs**

#### **La bibliothéconomie et l'organisation individuelle des connaissances contre les classifications**

La bibliothéconomie doit aujourd'hui se situer dans un cadre nouveau et reformuler son organisation face à un nouvel environnement (le Web), de nouveaux lecteurs, de nouveaux usages. De fait, ce nouvel environnement, ces nouveaux usages transforment considérablement l'objet de la bibliothéconomie (la bibliothèque) et par conséquent sa place. « *Les implications épistémologiques de cet âge postmoderne sont particulièrement profondes pour les classifications des savoirs* » écrit F. Miska. L'idéologie actuelle et l'informatique a mis à mal les cadres anciens de la classification : « *le point de vue postmoderne rejette l'idée qu'il y a quelque interprétation de l'univers du savoir qui reflète quelque structuration absolue des sujets et de leurs relations, ou qui réfléchisse quelque référence absolue à ce que Richardson appelle les « choses de l'existence ». [...] Il n'y a en conséquence pas une classification du savoir qui soit la meilleure. Les structures classificatoires en général et les systèmes de classifications du savoir en particulier sont moins des exercices d'interprétation de ce qu'il y a dans le monde que des exercices de « perte d'information », de sorte qu'il vaut mieux faire une construction de la réalité qui soit satisfaisante pour le moment ou pour un ensemble donné d'objectifs.* »<sup>219</sup>

La bibliothèque postmoderne est alors un « *espace personnel* » d'information plus qu'un « *espace public* »<sup>220</sup>. Si les classifications appartenaient à l'idéologie moderne de recherche de la vérité sur le monde et l'humanité, avec la science comme discipline maîtresse – d'où, en partie, la fusion de la bibliothéconomie à une « science » de l'information –, dans

---

Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/lebertois.pdf>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>218</sup> *The Future of Classification*, Rita Marcella et Arthur Maltby (éd.), Glendon, Gower Publishing Limited, 2000, p.9

<sup>219</sup> F. Miska. *The DDC, the Universe of Knowledge, and the Post-Modern Library*. New York, Forest Press, 1998. p.86-87 : « *The postmodern point of view rejects the idea that there is some rendition of the universe of knowledge that reflects some absolute structure of subjects and their relationships, or that mirrors some absolutely accurate reference to what Richardson calls the "things of existence". (...) There is consequently no one best classification of knowledge system. (...) ... classificatory structures in general and knowledge classification systems in particular are not so much exercises in ascertaining what is in the world as they are exercises in "losing information" so as better to build a construction of reality that is satisfying for the moment or for a given set of purposes.* »

<sup>220</sup> F. Miska, *op cit.* p.84

## II. La place de la bibliothéconomie dans les classifications

l'idéologie postmoderne la vérité dépend de l'observateur, elle est constituée de rapport de forces. De là découle un éclatement des savoirs et l'abandon de la science comme référence absolue du savoir. De là aussi vient une fragmentation des savoirs, de plus en plus spécifiques et pointus, l'hyperspécialisation étant le pendant de la disciplinarité<sup>221</sup>, contre les perspectives totalisantes<sup>222</sup> des classifications. Ce qui peut aussi se lire dans le refus des grandes classifications au profit des classifications spécifiques : le développement des bibliothèques spécialisées depuis la seconde guerre mondiale en est une preuve en amont, et en aval la prééminence de la *National Library of Medicine Classification* (NLM) utilisée à la place de la classification de la LCC en est une autre.

La bibliothéconomie doit se réorganiser face aux bibliothèques électroniques, qui développent et travaillent un rapport personnalisé à l'information. Transformant les deux « lois » de la bibliothéconomie selon Ranganathan : « *each reader his book ; every book its reader* » nous en serions passé, selon F. Miska, à « *every person his or her own library ; every library its own user* », pour lui « *la tâche principale des activités de la bibliothèque [i.e. de la bibliothéconomie] doit être des groupes hétérogènes d'informations plutôt que des groupes cohérents.* »<sup>223</sup> Que faut-il en déduire pour la place de la bibliothéconomie dans les classifications ? Une place nouvelle ? Une nouvelle organisation et une redéfinition ? Un abandon de sa prétention scientifique ? Il faut voir ici quels nouveaux paradigmes s'esquissent pour en rendre compte.

### De nouveaux paradigmes pour la bibliothéconomie ?

Les classifications demeurent utilisées pour définir le classement, notamment la Dewey qui unit les deux aspects – classification et classement – précisément parce que la classification elle-même en tant qu'organisation des connaissances n'est plus largement dominante pour comprendre la structuration et les liens des savoirs entre eux. F. Miska le présente de façon radicale : « *library classification continues mainly as a practical matter, that is by and large devoid of substantive intellectual content, and that it continues merely because of inertia in a field in which classification schemes invented late in the nineteenth century continue to be used.* »<sup>224</sup> Or si canoniquement « *la classification a pour objet de permettre le classement* »<sup>225</sup>, nous voyons la logique de classement se dégager elle-même de celle de la classification : le classement est fragmenté et regroupé dans une logique interdisciplinaire (à vocation encyclopédique) par le mouvement de départementalisation des

---

<sup>221</sup> Ce phénomène d'hyperspécialisation des savoirs du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle a été dénoncé de Nietzsche à Bourdieu, et analysé par Don Swanson ainsi que par Edgar Morin (« Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires*, juin 1994, n° 2. En ligne : <<http://perso.club-internet.fr/nicol/ciret/bulletin/b2c2.htm>> Consulté le 13 décembre 2009 )

<sup>222</sup> Nous renvoyons, pour un approfondissement du sujet, à l'ouvrage clef de Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*. Paris. Minuit. 1979. C'est un aspect que l'on retrouve travaillé par les œuvres et par les études littéraires les plus contemporaines : l'article de Sylvie Parizet sur « la bibliothèque de Babel : ordre ou chaos » de Borges présenté comme le désordre pour l'esprit humain de l'ordre absolu <<http://www.vox-poetica.com/sflgc/biblio/bibliafin/parizet.html>> ou « le désordre de la bibliothèque », sur le site de recherche littéraire Fabula : <[http://www.fabula.org/atelier.php?D%26eacute%3Bordonner\\_la\\_biblioth%26egrave%3Bque](http://www.fabula.org/atelier.php?D%26eacute%3Bordonner_la_biblioth%26egrave%3Bque)> Consultés le 13 décembre 2009.

<sup>223</sup> Francis L. Miska, *The DDC, the Universe of Knowledge, and the Post-Modern Library*. New York, Forest Press, 1998. p.84-85

<sup>224</sup> Francis Miska, *op. cit.*, p.49

<sup>225</sup> *Introduction générale aux sciences et techniques de l'information et de la documentation*. Claire Guinchat et Michel Menou (dir.). Deuxième édition revue et augmentée par Marie-France Blanquet. Paris. Unesco. 1985. p.163

bibliothèques universitaires<sup>226</sup>, publiques<sup>227</sup>, et nationales<sup>228</sup> et par l'arrivée de bibliothèques hybrides ; tandis que la classification est remise en question face aux indexations puissantes des thésauri et des moteurs de recherche de l'âge de l'accès à l'information.

La place de la bibliothéconomie du fait de cette remise en cause des classifications peut tenter effectivement de se définir hors de la généralité et hors de la sphère des sciences de l'information et de la communication. Nous envisagerons deux approches, l'une praticienne, l'autre théorique, de la redéfinition de la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances.

Le point de vue de Bertrand Calenge est celui d'un bibliothécaire pratiquant et réfléchissant la bibliothéconomie à bien des égards. La bibliothéconomie serait selon lui comme une thérapeutique, empruntant le paradigme épistémologique de la médecine. Empruntant la méthode diagnostic-thérapeutique, « *un examen du « système bibliothèque » dans son fonctionnement quotidien révèle que le bibliothécaire entre en jeu d'abord lorsqu'il s'agit de résoudre des anomalies individuelles d'information : qu'il s'agisse de « chercher un bon roman », de repérer des informations professionnelles ou de prendre connaissance d'adresses utiles, la démarche individuelle répond à des « lacunes » d'information* »<sup>229</sup>. Et il précise l'analogie de la bibliothéconomie et de la médecine, ayant la spécificité d'être à la fois scientifique et pratique, sans être une science : « *la médecine n'est pas une science au sens où le sont les mathématiques, la chimie : l'activité médicale utilise et coordonne l'ensemble des sciences qui sont orientées vers la santé de l'homme, la lutte contre ses maladies. [...] C'est donc un « art » (au sens médical actuel), à la condition d'accepter le dépassement de l'intuition, du bon sens et du mimétisme de recettes plus ou moins éprouvées, pour tenter de formaliser la réflexion et l'action à l'aune rigoureuse de modèles d'examen et de diagnostic, de peser et adapter des modèles opératoires de résolution des anomalies constatées ou redoutées, d'en évaluer l'efficacité pour renouveler le diagnostic sur ce « patient » toujours multiple, toujours changeant* »<sup>230</sup> Mais la bibliothèque diffère car son rapport à la collectivité n'est pas de la même importance – en cela il marque aussi sa différence avec Jean Meyriat qui pensait un but commun aux métiers de la documentation et des bibliothèques<sup>231</sup>. Il s'agit donc en dehors du cadre des classifications de donner à la bibliothéconomie une place singulière comme « *objet autonome et identifié* », à travers un schéma éloigné tant des classifications que de la place de la bibliothéconomie dans l'organisation traditionnelle des connaissances. « *Cette bibliothéconomie se traduit de façon appliquée dans la construction de « thérapeutiques » adaptées à des besoins collectifs et communautaires, mais est issue conceptuellement d'un processus complexe, lequel, à travers l'organisation d'une collection et de services, s'interroge sur une communauté qui s'approprie du savoir.* »<sup>232</sup> Mais au final la

<sup>226</sup> François Lebertois, *L'accès au savoir : la classification, les pôles documentaires et l'interdisciplinarité à la croisée des chemins*, Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Lucie Albaret, conservateur, SICD2 Grenoble, 2005 Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/lebertois.pdf>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>227</sup> Voir les deux mémoires de conservateurs des bibliothèques mettant en lumière la problématique du classement de l'interdisciplinarité avec en regard leur mise en place dans des bibliothèques publiques : *La question des transdisciplinarités : une étude à la Bibliothèque Municipale de Lyon*, mémoire conservateur des bibliothèques de Nathalie Falgon-Defay. 2005. Disponible sur la bibliothèque numérique de l'Enssib : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-966>> Et *La départementalisation, nouvelle présentation des collections ou nouveau modèle de bibliothèque ?* Mémoire de conservateur des bibliothèques de Isabelle Mauger. 2002. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-703>> Consultés le 13 décembre 2009.

<sup>228</sup> *Mettre en œuvre un plan de classement*. Bertrand Calenge. (dir.). Villeurbanne. Presses de l'enssib. Coll. « boîte à outils ». 2009. Les auteurs présentent divers cas, de la Bibliothèque nationale marocaine à la BPI en passant par la bibliothèque d'une grande école et le cas d'une bibliothèque universitaire. Bertrand Calenge réfléchit à la dimension pratique du classement face à l'ordre réflexif des classifications.

<sup>229</sup> Bertrand Calenge. « Peut-on définir la bibliothéconomie ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*. (BBF). 1998, n° 2, p. 8-20 Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>230</sup> Bertrand Calenge. *Idem*.

<sup>231</sup> Jean Meyriat, « Documentalistes et bibliothécaires : regards croisés sur leurs formations », *BBF*, 1996, n° 6, p. 37-40.

<sup>232</sup> Bertrand Calenge, « Peut-on définir la bibliothéconomie ? » *op cit*.

## II. La place de la bibliothéconomie dans les classifications

sphère bibliothéconomique dégagée peut interroger : « *tout peut être bibliothéconomique (le recours à la télévision, la gestion du personnel, etc.) pourvu que ce tout participe au processus volontariste de la bibliothéconomie.* »<sup>233</sup> En dehors des classifications la place de la bibliothéconomie semble ici se dissoudre à nouveau dans une généralité confuse et un principe volontariste mal identifiable. Cependant l'interdisciplinarité de la bibliothéconomie est aussi envisagée dans la même revue de manière positive par Bertrand Calenge, qui propose une organisation de l'interdisciplinarité de la bibliothéconomie autour de trois ensembles de sciences :

« (1) – *les sciences dont le développement et les résultats fondent la définition des « anomalies d'information » dans le système bibliothéconomique, et offrent des perspectives de construction d'outils d'examen et de diagnostic. Ces « sciences-sources » recouvrent un champ bien plus vaste que celui des sciences dites de l'information : la bibliothéconomie se nourrit de sociologie, de psychologie, de linguistique, de droit, mais aussi d'histoire, de sciences politiques, de géographie humaine et sociale ;*

(2) – *les sciences et techniques dont la performance autorise le développement d'outils « thérapeutiques » à constituer dans un cadre bibliothéconomique (informatique, management, marketing, droit, etc.) ;*

(3) – *les techniques dont le développement est directement consécutif aux besoins diagnostics et thérapeutiques de la bibliothéconomie (catalogage, indexation, techniques de conservation, etc.). »<sup>234</sup>*

Cette première approche nouvelle de la bibliothéconomie rejoint la tentative de la bibliologie à singulariser son discours, son objet, ses perspectives. Mais à l'instar de cette dernière, la modélisation de la bibliothéconomie semble se réduire à l'énoncé qu'en font les auteurs (en cela Calenge, partage – *mutatis mutandis* – avec Morel et Naudé, une novation dans le discours sans réel impact direct).

La deuxième approche de la bibliothéconomie dans les classifications sous un angle postmoderne est celle plus théorique de la « *Knowledge Organization* » (KO). Face à l'épuisement de la bibliothéconomie contrainte par les classifications systématiques à l'époque postmoderne et sa présentation dans une courte vue managériale, la KO tente de retrouver une réflexivité du savoir, un enjeu de la bibliothéconomie : définir sa place dans l'organisation des savoirs. « *Il n'est pas indifférent, écrivait en 2007 Jacques Maniez, que la formule [Knowledge Organization] provienne de la dernière classification encyclopédique du XX<sup>e</sup> siècle, ni qu'elle ait été choisie en rapport direct avec son projet* »<sup>235</sup>, en l'espèce il s'agit de la classification d'Henry E. Bliss présentée dans ses deux livres<sup>236</sup>. Jacques Maniez souligne l'intérêt de ce champ émergent. Fondée en 1973 par Ingetraut Dahlberg à travers une revue nommée *International Classification*, elle devient en 1989 l'organe de presse de l'ISKO (*International Society for Knowledge Organization*), et en 1993 (vol.20) se renomme *Knowledge Organization*. Mais Maniez pointe aussi les faiblesses d'un champ conceptuel flou qui regroupe ancienne et nouvelle approche de la classification. D'une part la KO se propose comme une nouvelle science<sup>237</sup>, tandis que d'autre part elle recoupe la LIS [*Library and Information Science*] : ainsi, l'*International encyclopaedia of information and library science*

<sup>233</sup> *Idem*

<sup>234</sup> Bertrand Calenge. « Peut-on définir la bibliothéconomie ? Essai théorique » in « Refonder la bibliothéconomie », *Bulletin des Bibliothèques de France*. Paris, t. 43, n° 2, 1998, p.8-20

<sup>235</sup> Jacques Maniez. « Rupture ou continuité ». *Documentaliste et Sciences de l'information*, vol. 44, n°1, février 2007, « langages documentaires et outils linguistiques ».

<sup>236</sup> *The Organization of Knowledge and the System of the Sciences* (1929) et *The Organization of Knowledge in Libraries and the Subject-Approach to Books* (1939)

<sup>237</sup> Ingetraut Dahlberg. « KO : a new science ? » *KO*, 2006, vol. 33, n°1, p.11-19.

en donne une définition rejoignant la sphère de la bibliothéconomie : « *description des documents de leur contenu et de leur objectif, et organisation de ces descriptions, propres à les rendre accessibles aux personnes intéressées. L'organisation des connaissances englobe [...] l'indexation, la condensation, le catalogage, la classification, la gestion des documents, la bibliographie, la création de bases de données textuelles ou bibliographiques.* »<sup>238</sup> La *Knowledge Organization* permet du moins de considérer une réaction à l'idéologie des grandes classifications encyclopédiques, pour lesquelles la science est le maître étalon, et l'information l'unité de base. La KO se veut proche du « document » comme « source de savoir », et moteur de la recherche dans ces domaines. L'organisation pratique des savoirs a primé depuis le XIX<sup>e</sup>, indique Birger Hjørland : « *on pensait qu'il suffisait d'appliquer le sens commun, ou d'employer des spécialistes des sujets qui appliqueront leur savoir particulier. Les professionnels de la bibliothéconomie et des sciences de l'information se sont souvent concentrés à appliquer les nouvelles technologies, logiciels, standards* »<sup>239</sup>. La KO se propose au contraire une analyse réflexive sur le savoir. Le champ travaillé par Birger Hjørland du « *domain analytic approach* » renoue ainsi avec l'épistémologie, appliquée aux objets des LIS, marquant ainsi les écueils entraînés par la théorie de l'information de Shannon au lieu d'une analyse fondée sur la « connaissance », pas seulement cybernétique mais sociologique. La KO recouvrirait donc le champ de la classification et de la bibliothéconomie pour en réfléchir le cadre théorique, les implicites, et lui donnant une assise théorique, mais sans en définir la place pour autant.

Nous voyons finalement que malgré les critiques qui lui sont adressées, la place de la bibliothéconomie telle qu'elle se présente dans les grandes classifications perdure, étant la plus viable et la plus stable à ce jour. Il reste à considérer à ce qu'il se produit lors du passage au Web, entre adaptation et redéfinition.

## 2. Bibliothéconomie, classification et internet

La classification n'est donc plus le cadre *a priori* des connaissances. C'est le mouvement général vers ce qu'Éric de Grolier nommait la « *taxilogie* »<sup>240</sup> dès 1988 : « *les systèmes traditionnels de classification du savoir, qui reposaient sur une division disciplinaire des connaissances, semblent de moins en moins adaptés aux nouvelles exigences de la recherche d'informations, notamment sur les banques de données. Les sciences de l'information ne sont d'ailleurs pas seules concernées par la taxilogie, ou étude scientifique des classifications, à laquelle contribuent d'autres disciplines, telles que la philosophie, la sémiotique, l'intelligence artificielle...* »<sup>241</sup>. Avec l'internet la nouvelle logique postmoderne de fragmentation des savoirs se développe. A la soif d'individualiser les connaissances, s'ajoute l'organisation ancienne du savoir – ce que Jacques Perriault nomme « *l'effet diligence* »<sup>242</sup> : la nouvelle technologie garde toujours des traits de la précédente (ainsi le train peut-il être vu à son origine comme une suite de diligences mises bout à bout). C'est ainsi que nous

<sup>238</sup> *International Encyclopaedia of Information and Library Science*, Second Edition, 2003, Routledge, New York, John Feather and Paul Sturges (dir.). p.336-353. Il s'agit de notre traduction du texte anglais.

<sup>239</sup> Birger Hjørland « What is KO ? » *Knowledge Organisation*, vol. 35 (2008), n°2/ n°3, p.87 Il s'agit de notre traduction du texte anglais.

<sup>240</sup> « *Pourquoi distinguer classification de taxilogie ? La classification, comme activité et pratique humaine – pas seulement humaine d'ailleurs : tout être vivant exerce une activité classificatoire, et l'« attitude catégorielle » lui est indispensable pour orienter son action dans l'environnement – peut être l'objet d'une étude scientifique. Celle-ci, dénommée « taxinomie » par Durand (de Gros) en 1899, ou « classologie » par d'autres, constitue un champ de recherches interdisciplinaires, pour lequel je préfère le terme de « taxilogie ».* Éric de Grolier. « Taxilogie et classification », *BBF*, 1988, n° 6, p. 468-489. En ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-06-0468-005>> Consulté le 10 décembre 2009

<sup>241</sup> Éric de Grolier. « Taxilogie et classification », *ibid.*

<sup>242</sup> Jacques Perriault, *L'accès au savoir en ligne*. Paris. Odile Jacob. 2002. 266 p.

commencerons par voir la place des classifications sur internet – en tant, bien sûr, que la bibliothéconomie est concernée.

### La bibliothéconomie dans les classifications en ligne

La place de la bibliothéconomie sur internet tend en effet à se retrouver selon la structure des classifications encyclopédiques, et pour être plus précis, selon la CDD. Cela se joue de différentes manières. L'OCLC (*Online Computer Library Center*), propriétaire de la CDD, a développé en ligne un WebDewey de l'édition courante de la CDD et des produits de la firme. Mais l'OCLC s'inscrit aussi sur le Web à travers un catalogue mondial des bibliothèques : Worldcat<sup>243</sup>, ainsi qu'à travers le schéma de métadonnées *Dublin Core*. Le Dublin Core permet entre autres l'insertion, dans le champ *header* d'un document, du sujet et des informations principales d'une ressource en ligne de telle façon que la CDD ou la LCC puissent l'indexer, ce qui ouvre la possibilité plus grande d'une véritable place pour la classification en ligne. Une étude pointée par Alan Mac Lennan<sup>244</sup> sur les cinquante catégories les plus populaires de l'annuaire Yahoo! a montré que la CDD et la LCC recourent assez ces catégories pour pouvoir prétendre à classer les ressources du Web. A cela vient s'ajouter le projet DORS (*Dewey Online Retrieval System*) développé à l'université de Los Angeles : il s'agit d'expérimenter la recherche d'informations fondée sur la classification décimale de la Dewey dans les catalogues en ligne. C'est le cas aussi du site payant *Classification Web*<sup>245</sup>, utilisant la LCC et les *subject heading* de la LCC pour indexer le web. Ici l'architecture hiérarchique retrouve le schéma classificatoire, à quoi s'ajoute une recherche par mot-clef. La place de la bibliothéconomie y serait à la fois regroupée par mot-clef et par indexation individuelle des pages, tout autant que présente sous le schéma classificatoire général de la CDD.

Cette persistance des classifications sur le Web se lit même dans les annuaires de recherche, qui peuvent s'accommoder de la Dewey : c'est le cas de l'annuaire Dadi<sup>246</sup> qui propose une navigation via la CDD, en respectant le découpage. Mise en place par l'Urfist de Lyon 1 (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique), c'est-à-dire un organisme familier des classifications, on peut voir dans cette application à la fois la persistance des anciens modèles dans un nouvel environnement. Mais il est aussi possible d'y voir une lecture d'experts de l'information voyant dans les classifications des ressources de choix pour structurer l'information et la recherche documentaire, ce dont la littérature professionnelle se fait l'écho<sup>247</sup>, allant jusqu'à dire que « *l'émergence du Web ainsi que le succès des moteurs de recherches « thématiques » tels que Yahoo ont stimulé l'usage de la Dewey ou de la CDU comme mode d'accès.* »<sup>248</sup> La place de la bibliothéconomie dans les annuaires est en vérité à cheval entre différents systèmes. *L'Opendirectory* et *Yahoo!directory*, les plus puissants annuaires du Net, reprennent en effet un schéma proche de la Dewey, et le chemin où se trouve la bibliothéconomie est au sein des généralités-ouvrages de référence : « *Reference > Libraries > Library and*

<sup>243</sup> <<http://www.worldcat.org/>> Consulté le 30 décembre 2009

<sup>244</sup> Alan Mac Lennan. « Classification and the internet » in *The Future of Classification*. Rita Marcella et Arthur Maltby (éd.), Glendon, Gower Publishing Limited, 2000.

<sup>245</sup> En ligne : <<http://www.loc.gov/cds/classweb/>> Consulté le 10 décembre 2009

<sup>246</sup> <<http://dadi.univ-lyon1.fr/>> consulté le 13 décembre 2009.

<sup>247</sup> Il serait difficile de faire une liste. Pour en donner un aperçu, citons du moins l'ouvrage *The Future of Classification*, Rita Marcella et Arthur Maltby (éd.), Glendon, Gower Publishing Limited, 2000. L'article de Madjid Ihadjadene. « Classifications encyclopédiques et interface de recherche d'information. L'organisation des connaissances : ( approches conceptuelles ) ( actes du 4e Congrès ISKO France, Grenoble, 3 et 4 juillet 2003 ] )Paris. L'Harmattan. 2005. p.226-234, . Ainsi que la thèse d'Eric Boutin *La recherche d'information sur Internet au prisme de la théorie des facettes* Disponible sur TEL (Archives Ouvertes) : < <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00342586/fr/>> Consulté le 13 décembre 2009.

<sup>248</sup> Madjid Ihadjadene. « Classifications encyclopédiques et interface de recherche d'information » dans *L'organisation des connaissances : approches conceptuelles. Actes du 4e Congrès ISKO France, Grenoble, 3 et 4 juillet 2003.* paru à Paris chez L'Harmattan. 2005. p.226-234

*Information Science* »<sup>249</sup>. Au contraire le *Librarian's Internet Index*, dans une approche plus intéressée, la place dans les sciences sociales : « *Society and Social Science > Librarianship* » ce qui implique une toute autre conception de la bibliothéconomie. A cela il faut ajouter d'autres annuaires courants où le terme bibliothéconomie<sup>250</sup> ne donne aucun résultat, ou bien fournit des résultats mais sans les inscrire dans un chemin spécifique. L'hétérogénéité des annuaires donnent ainsi des indexations contrastées. « Le Meilleur du Web » la classe dans l'informatique et les technologies<sup>251</sup>, tandis que « Francité » montre la fragmentation du sujet selon les documents<sup>252</sup> : tantôt « Références > Bibliothèques » puis « Éducation > Écoles », « Pages personnelles > enseignement universitaire » « Culture et société > Bibliothèques » ou encore « Médias et actualités > Magazines électroniques ». Cette diversité d'indexation montre la problématique de la bibliothéconomie dispersée en autant d'approches et de centres d'intérêts différents. Si comme dans le classement physique, le classement en ligne à l'heure d'internet s'intéresse à l'indexation par centre d'intérêts, celle-ci montre donc ses limites. Ce que confirme Dominique Peignet dans son article paru dans le *BBF*, « *Y-a-t-il une vie après la Dewey ?* » : s'il note que le problème des classifications comme outils d'accès et de navigation est qu'il y a des « *accès différents d'un catalogue à un autre, [et que] l'utilisateur doit connaître l'indice exact qui représente son centre d'intérêt* », il présente aussi que « *les études menées sur les classements par centres d'intérêts utilisés sur internet (par exemple par Yahoo!) ne manifestent pas une supériorité évidente sur la classification Dewey, dont la logique structurelle, l'évolutivité, la maintenance et la pérennité restent adaptées aux besoins actuels. Elle invite plutôt à la création de liens et de passerelles entre classifications normalisées facilitant la recherche.* »<sup>253</sup>

Cette logique voulant faire du Web un analogue des structures classificatoires de la bibliothèque, est aussi celle de certaines bibliothèques. Le « *Visual Catalog* »<sup>254</sup> de l'université d'Artois en témoigne depuis mars 2008. Il s'agit là d'un catalogue où l'on accède soit par les grandes classes de la Dewey ou bien grâce à une recherche par mot-clef, celle-ci aboutissant cependant toujours à filtrer et situer la recherche dans la classe de la CDD et dans une indexation des vedettes-matières RAMEAU<sup>255</sup>. Ici la bibliothéconomie apparaît bien, dans une rubrique « Généralités ». La classe n'ayant que peu de documents, elle n'est pas très détaillée (de 00 à 004.56, c'est à dire rien pour la bibliothéconomie). Les signets de la BnF<sup>256</sup>, répertoires de sites Web, reprennent les grandes classes de la Dewey, mais bouleversent ensuite le schéma en faisant apparaître de nouveaux sujets, changeant les contours des objets d'étude : la bibliothéconomie devient ici « *Bibliothéconomie, livre et lecture, documentation* »<sup>257</sup>, subdivisée ensuite plus spécifiquement et laissant apparaître une rubrique « *bibliothéconomie et science de l'information* » : celle-ci contenant tant « *les archives ouvertes* » que les « *périodiques blogs, et outils de veille* ».

Le schéma de Dewey est aussi utilisé dans d'autres parties du Web : des sites utilisent la Dewey<sup>258</sup> tandis que certains blogs s'en font l'écho et réfléchissent à ses indices<sup>259</sup>. Ce que

<sup>249</sup> Sur l'OpenDirectory : <<http://www.dmoz.org/Reference/Libraries/>> et Yahoo ! Directory : <<http://dir.yahoo.com/Reference/Libraries/>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>250</sup> Pour les moteurs anglo-saxons nous avons utilisé les requêtes : « Library and information science » « library science » « librarianship ».

<sup>251</sup> <<http://www.usinenouvelle.com/web/?p=2&sp=0&q=biblioth%C3%A9conomie&start=0&rows=10&x=0&y=0>> Consulté le 2 décembre 2009

<sup>252</sup> Voir la requête que nous avons formulé : <[http://recherche.francite.com/cgi-win/recherche.exe?name=biblioth%C3%A9conomie&voir=images&btn\\_rechercher=Rechercher](http://recherche.francite.com/cgi-win/recherche.exe?name=biblioth%C3%A9conomie&voir=images&btn_rechercher=Rechercher)> Consulté le 2 décembre 2009

<sup>253</sup> Dominique Peignet. « *Y a-t-il une vie après la Dewey ?* », *BBF*, 2007, n° 3, p. 107-108 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>254</sup> Visual Catalog de l'université d'Artois en ligne : <<http://visualcatalog.univ-artois.fr/vc2/>> Consulté le 30 novembre 2009.

<sup>255</sup> Acronyme de : Répertoire Autorité Matière Encyclopédique Alphabétique Unifié. Mis en place par la BnF, on se reportera utilement à sa présentation en ligne : <<http://rameau.bnf.fr/>> Consulté le 1 décembre 2009.

<sup>256</sup> En ligne : <<http://signets.bnf.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>257</sup> <[http://signets.bnf.fr/html/categories/c\\_000gene.html](http://signets.bnf.fr/html/categories/c_000gene.html)> Consulté le 13 décembre 2009

<sup>258</sup> Pour notre exemple : <<http://www.deweybrowse.org/>> Consulté le 30 novembre 2009

<sup>259</sup> En l'espèce : <<http://ddc.typepad.com/>> Consulté le 30 novembre 2009

nous pouvons retenir de ces initiatives est la disparition de la bibliothéconomie : dans un cas, la classe 000 est devenue « *News, Internet, Museums & Magazines* », dans l'autre, elle est la « *Computer Science, information and general works* », laissant de côté toute « *library science* » ou « *information science* ». C'est le cas aussi pour les sites et annuaires proposant un accès à travers la LCC comme le site CyberStacks où la classe Z n'apparaît pas<sup>260</sup>. Il y a au final comme le concluait Yves Alix une « *difficulté à formaliser, voire à théoriser une approche de la mise en espace des ressources d'une bibliothèque sur internet.* »<sup>261</sup>

### La bibliothéconomie sans les classifications ?

C'est bien en effet la question que l'on pourrait se poser quant à l'utilité d'en passer par une classification pour la bibliothéconomie en regard de l'organisation générale du Web actuel. Nous étudierons ici les entreprises structurant l'organisation de la connaissance sur le Web participatif. Il faut bien considérer que la place de la bibliothéconomie ne relève plus du fait des bibliothécaires, mais que s'« *il est permis de parler de " bibliothéconomisation " de la société* »<sup>262</sup>, celle-ci échappe aux classifications bibliographiques et aux normes mises en place par les bibliothèques.

Il existe déjà d'autres catalogues de bibliothèques privilégiant l'approche thématique<sup>263</sup>, dont les catégories sont plus flexibles et moins ressemblantes à la Dewey : « *il est en effet rare que l'interface reprenne telle qu'elle [sic] les classes de la Dewey* »<sup>264</sup>. C'est le cas de l'utilisation de Moccam (Mon Catalogue Collectif A Moi), à la manière des annuaires comme Yahoo!<sup>265</sup>. Dans ces annuaires thématiques, la bibliothéconomie n'apparaît plus non plus, car déjà en mal de visibilité dans les classifications des bibliothèques, le classement par centres d'intérêts la rend plus encore invisible. L'autre outil thématique majeur est Wikipédia. A l'inverse du projet encyclopédique de D'Alembert et Diderot, Wikipédia ne comporte pas de classification sous-jacente, d'ordre des savoirs ; c'est une gigantesque base de donnée devenue cependant un des repères dans l'économie des connaissances. Il existe pourtant des catégories générales : l'article sur la « bibliothéconomie » appartient ainsi au projet « Sciences de l'information et des bibliothèques » (SIB)<sup>266</sup>. Le projet SIB, apparu en novembre 2005, comportait une trentaine d'articles pour un total de 600 articles en 2009, mais les trente-cinq contributeurs du début ne sont plus que vingt-six. La « bibliothéconomie » ne fait pas partie des premiers articles et demeurent un article largement lacunaire<sup>267</sup>, tandis que le portail SIB ne comporte que peu d'informations générales<sup>268</sup>, comparé par exemple à son homologue

<sup>260</sup> Voir en ligne : <<http://www.public.iastate.edu/~CYBERSTACKS/cross.htm>> Consulté le 3 décembre 2009

<sup>261</sup> Yves Alix « À travers l'espace (infini) du web : », *BBF*, 2008, n° 4, p. 57-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 novembre 2009

<sup>262</sup> Dominique Lahary, « Vers une nouvelle bibliothéconomie ? », intervention disponible sur son site professionnel : <<http://www.lahary.fr/pro/2000/cebral2000/cebral-lahary.html>> Consulté le 3 décembre 2009

<sup>263</sup> Voir Dominique Lahary « La conjuration pour des accès thématiques aux catalogues », *BBF*, 2005, t.50, n°4, p.29-30. En ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-04-0029-005>> Consulté le 3 décembre 2009.

<sup>264</sup> Stéphanie Branger, auteure d'un mémoire d'ingénierie documentaire à l'IUP de Toulouse-le-Mirail sur « l'accès thématique aux collections via les interfaces Web ». Ici citée dans sa synthèse sur la liste de diffusion biblio-fr, en réponse au questionnaire qu'elle avait administré sur ce site : <[http://site.voila.fr/le\\_butineur/web3.htm](http://site.voila.fr/le_butineur/web3.htm)> Consulté le 5 décembre 2009

<sup>265</sup> "Sachons les imiter, eux qui ont su si bien nous imiter" déclare Dominique Lahary dans une page intitulée « Classification et accès à l'heure du Web ». 2001. En ligne : <<http://www.lahary.fr/pro/2001/biblio-fr-accesclassif.htm>> Consulté le 3 décembre 2009.

<sup>266</sup> Rémi Mathis et Olivier Morand ont retracé en 2009 dans le *BBF*, l'histoire des Sciences de l'information et des bibliothèques au sein de Wikipédia. « Les sciences de l'information au prisme de Wikipédia ». *BBF*, 2009, n°4. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0023-003>> Consulté le 30 novembre 2009

<sup>267</sup> En ligne : <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A9conomie>> Consulté le 2 décembre 2009

<sup>268</sup> Voir en ligne : <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Sciences\\_de\\_l'information\\_et\\_des\\_biblioth%C3%A8ques](http://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Sciences_de_l'information_et_des_biblioth%C3%A8ques)> Consulté le 2 décembre 2009.

allemand recouvrant les trois sujets : « *bibliothek, information, documentation* »<sup>269</sup>. Cette lacune montre là encore que la bibliothéconomie hors des classifications n'est pas assurée de trouver sa place dans l'absence d'ordre hiérarchique (hors *page ranking*) du Web. Il y a, à travers la grande liberté du Web, un retour à une logique d'organisation des connaissances et aux projets des classifications.

Le phénomène des blogs, outils du web dit 2.0, est emblématique de cette transformation, car c'est sûrement là que s'élabore la bibliothéconomie sur le Net : sans ordre et sans classe générale autre que celle du site hébergeur, elle passe en dernière instance par les lieux de savoirs que sont les revues institutionnelles. C'est ce dont témoigne en 2009 un bibliothécaire blogueur, Daniel Bourrion, dans son article « *du monologue au débat professionnel* »<sup>270</sup> analysant le laboratoire d'idées que représente la « biblioblogosphère ». Celle-ci ne coupe pas aux impératifs classiques de légitimité par la production d'articles dans les grandes revues en bibliothéconomie comme le *BBF*. De surcroît, les blogs les plus en vue dans la sphère bibliothéconomique recourent les figures professionnelles les plus reconnues<sup>271</sup>. Ainsi l'impératif technologique, s'il a un impact sur la place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances et dans les classifications, demeure bien en-deçà des discours annonçant une révolution ou une transformation de celle-ci.

Sur le plan des classifications enfin, le site *LibraryThing* a lancé une initiative « *Open Shelves Classification* » (OSC)<sup>272</sup>. *LibraryThing* est un réseau social basé sur les livres, où chacun peut créer la bibliographie numérique de sa bibliothèque, en cataloguant ses livres et en leur appliquant des *tags*. Si d'autres sites semblables existent, avec OSC, *LibraryThing* (le plus important de ces sites) propose d'établir de manière collaborative la classification du XXI<sup>e</sup> siècle comme remplacement de la Dewey. Les utilisateurs de *LibraryThing* sont en effet incités à participer à la réflexion et à la définition des classes, par le biais d'un forum<sup>273</sup> et d'un wiki<sup>274</sup>. L'OSC emprunte des éléments à diverses classifications déjà existantes pour proposer un nouvel outil, aux choix validés par consensus chez les utilisateurs, invités par la suite à classer leur bibliothèque *LibraryThing* selon le schéma adopté. Cette initiative demeure encore en gestation, mais l'on peut se demander si elle aboutira à un résultat satisfaisant ou s'il ne faudra la garder en mémoire que comme une des nombreuses prophéties du Web voulant bouleverser l'univers de la connaissance. La place de la bibliothéconomie dans cette nouvelle classification est loin d'être abordée et reste incertaine, présageant plutôt d'une répétition de sa mise à l'écart si les professionnels n'y investissent pas le champ de réflexion et les potentialités dont elle est porteuse et n'en clarifie pas le périmètre et les missions.

---

<sup>269</sup> En ligne : <[http://de.wikipedia.org/wiki/Portal:Bibliothek,\\_Information,\\_Dokumentation](http://de.wikipedia.org/wiki/Portal:Bibliothek,_Information,_Dokumentation)> Consulté le 2 décembre

<sup>270</sup> Daniel Bourrion. « Du monologue au débat professionnel », *BBF*, 2009, n° 4, p. 23-26 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0023-003>> Consulté le 30 novembre 2009

<sup>271</sup> Les billets de Bertrand Calenge et le site Poldoc qu'il anime en sont un exemple. Mais c'est le cas aussi de Dominique Lahary, Jean-Michel Salaün, etc.

<sup>272</sup> En ligne : <<http://www.librarything.com/thingology/2008/07/build-open-shelves-classification.php>> Consulté le 3 décembre 2009

<sup>273</sup> En ligne : <<http://www.librarything.com/groups/buildtheopenshelvesc#forums>> Consulté le 3 décembre 2009

<sup>274</sup> En ligne : <[http://www.librarything.com/wiki/index.php/Open\\_Shelves\\_Classification](http://www.librarything.com/wiki/index.php/Open_Shelves_Classification)> Consulté le 3 décembre 2009

## Conclusion

---

« Là où croit le péril, croit aussi ce qui sauve. »

Friedrich Hölderlin, *Patmos*<sup>275</sup>

Notre étude se clôt ici et espère avoir rempli sa tâche propédeutique. La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances est celle, mineure, d'un ensemble de techniques et d'une discipline professionnelle qui a longtemps mis de côté l'aspect réflexif et théorique qui lui aurait permis de définir ce que l'anglais désigne sous le terme de « *librarianship* » et de « *philosophy of librarianship* », c'est-à-dire des fondements sociaux et intellectuels de la profession de bibliothécaires. Envisagée comme annexe du savoir dans les classifications, la bibliothéconomie peine à trouver sa place parmi les classifications générales, et ne peut entièrement se subsumer dans la classification spécifique des sciences de l'information. Le développement du Web et le bouleversement de l'organisation des connaissances et des classifications qu'il est censé entraîner n'a cependant pas des effets majeurs sur la bibliothéconomie : c'est l'aspect d'information et de « *computer science* » qui tend alors à primer dans la place de la bibliothéconomie qui semble disparaître des discours, symptomatique d'une communauté de destin avec les discours sur le livre auquel elle fut longtemps rattachée.

Cependant, comme pour le livre, il faut bien constater que la bibliothéconomie persiste et cohabite avec ce nouvel environnement. La « nouvelle bibliothéconomie », pour reprendre le discours de Dominique Lahary se trouve dans une situation paradoxale, que celui-ci choisit de qualifier par le modèle de la « dialectique » de Hegel. Ni tout à fait une autre ni tout à fait la même, entre la dynamique de cohérence et la nécessité d'ouverture, besoin d'assise et aiguillon de l'inquiétude, entre théorie et pratique, entre les deux traditions souvent opposées de l'information et du document, la bibliothéconomie semble à la fois en crise et porteuse des enjeux fondamentaux de la dite société de l'information, et ainsi appelée à se dépasser. Ce discours inquiet et optimiste, porté à interroger la bibliothéconomie s'exprime ailleurs, chez Jacques Breton : « *La bibliothéconomie en tant que telle a-t-elle fait son temps ? Faut-il militer pour obtenir le rétablissement du terme ? L'enjeu n'est pas insignifiant. (...) On peut souhaiter qu'à l'avenir, toutes les techniques bibliothéconomiques sans exception puissent se développer de façon cohérente sur des objectifs clairs* »<sup>276</sup>. De même Bertrand Calenge rappelait que « *pour fonder l'avenir de notre activité, la bibliothéconomie est devenue indispensable : sans l'élaboration d'un champ qui permette d'aborder de façon globale la variété des besoins, projets et outils qui se multiplient, les bibliothécaires risquent de ne pas pouvoir trouver leur place dans les décennies prochaines.* »<sup>277</sup> C'est face à ces enjeux que nous avons voulu porter un regard un tant soit peu épistémologique sur la place de la bibliothéconomie et espérons avoir formulé quelques pistes de réflexion préliminaires.

---

<sup>275</sup> « Wo aber Gefahr ist, wächst / das Rettende auch ». Friedrich Hölderlin. *Œuvres*. Philippe Jacottet (éd.). Paris. Gallimard. Coll. « Bibliothèque de la Pléiade ». 1967. p.867

<sup>276</sup> Jacques Breton, « Bibliothéconomie » in *Les sciences de l'écrit. Encyclopédie internationale de bibliologie*. R. Estivals (dir). Paris : Retz. Coll. « Les encyclopédies du savoir moderne ». 1993. p. 555-556

<sup>277</sup> Bertrand Calenge, « Peut-on définir la bibliothéconomie ?! Essai théorique », *BBF*, 1998, n° 2, p. 8-20



# Bibliographie

---

## BIBLIOTHÉCONOMIE

### Définitions

« Bibliothéconomie » in *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communications*, Bernard Lamizet et Ahmed Silem (dir.), Paris, Ellipses, 1997, 590 p.7

BRETON Jacques, « Bibliothéconomie ». *Les sciences de l'écrit, encyclopédie internationale de bibliologie*. R. Estivals. Paris. Retz. Coll. « Les encyclopédies du savoir moderne ». 1993

CALENGE. « Bibliothéconomie » *Dictionnaire encyclopédique du livre : A-D*. Pascal Fouche (dir.). Paris. Ed. du Cercle de la librairie, 2002.

LAHARY, Dominique, « Bibliothéconomie » in *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Serge Cacaly (dir.) Paris. Nathan. 1997.

LE COADIC, Yves. « Bibliothéconomie » in *Dictionnaire de l'information*. 3e édition, Serge Cacaly (dir.), Paris, Armand Colin, 2008, p.29-30

### Histoire

BLASSELLE, Bruno. « Bibliothéconomie : théorie et pratique », in *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XIXe siècle (1789-1914)*. Vol. 3. Dominique Varry (dir.). Paris : Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie. 1991, p.143-163

CONSTANTIN, Léopold Auguste. *Bibliothéconomie, nouveau manuel complet pour l'arrangement la construction et l'administration des bibliothèques*. Édité par Noë Richter. Bernay : Société d'histoire et de lecture (SHL), 2006, 70 p.

DELMAS, Bruno. « Les débuts de la formation des bibliothécaires », in *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XIXe siècle (1789-1914)*. Vol. 3. Dominique Varry (dir.). Paris : Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie. 1991, p.119-139

GRAESEL, Arnim. *Manuel de Bibliothéconomie*, Paris, H. Welter, trad. Jules Laude, 1897.

KOENIG, Marie-Hélène. « Les revues » in *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle (1914-1990)*. Vol. 4. Martine Poulain (dir.). Paris. Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie. 1992.

JOLLY, Claude. « La naissance de la « science » des bibliothèques », in *Histoire des bibliothèques françaises (1530-1789)*. Vol.2. Paris : Promodis. 1988. p.381-385.

MUKHERJEE, A. K. *Librianship, its philosophy and history*, London, Asia Publishing House, 1966, 220 p.

RENOULT, Daniel. « Formation professionnelle des bibliothécaires », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 13 décembre 2009

RENOULT, Daniel. « Les formations à la recherche de leur réforme » in *Histoire des bibliothèques françaises au XX<sup>e</sup> siècle*, t.4. Paris. Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie. 1992. p.613-614.

RICHTER, Brigitte. *Précis de bibliothéconomie*, 5e édition revue et mise à jour / avec la collab. de Marcelle Ménil et de Noë Richter. - München ; London ; New-York ; Paris : Saur, 1992.

## Perspectives

BAZIN Patrick. « Le futur du bibliothécaire » dans *Tous les savoirs du monde : encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXI<sup>e</sup> siècle*. Roland Schaer (dir.). Paris : Bibliothèque Nationale de France ; Flammarion. 1996.

BAZIN Patrick. « L'avenir incertain des bibliothèques ». Disponible en ligne : <<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Bazin.pdf>> Consulté le 13 décembre 2009

DAMIEN Robert, journée de l'ADBDP <<http://www.adbdp.asso.fr/Quel-sens-pour-l-action-culturelle>>; consulté le 13 décembre 2009

LAHARY, Dominique. « Pour une nouvelle bibliothéconomie ? » Intervention en ligne sur son site professionnel : <<http://www.lahary.fr/pro/chrono.htm>> Consulté le 13 décembre 2009.

LUX, Claudia et KNOCHE, Michael. « Das Ende der Bibliothekswissenschaft und ihre Zukunft » in *Bibliothekswissenschaft – quo vadis? = Library Science – quo vadis? Eine Disziplin zwischen Traditionen und Visionen*. HAUKE, Petra (dir.). Saur, München 2005.

RAVAGE, Denise, « La recherche en matière de bibliothéconomie », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1959, n° 10, p. 423-435 Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

## Bibliographie

« Refonder la bibliothéconomie », *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF). Paris, t. 43, n° 2, 1998. Disponible en ligne : <<http://www.bbf.ensib.fr>>

- CALENGE, Bertrand, « Peut-on définir la bibliothéconomie ? Essai théorique », *BBF*, 1998, n° 2, p. 8-20
- KUPIEC, Anne, « Bibliothèque et sociologie de la connaissance », *BBF*, 1998, n° 2, p. 35-37
- LINE, Maurice B., « Le métier de bibliothécaire, un ensemble de pratiques confuses et discontinues », *BBF*, 1998, n° 2,
- SABY, Frédéric, « Faut-il refonder la bibliothéconomie ? », *BBF*, 1998, n° 2, p. 21-24

UMSTÄTTER, Walther. *Bibliothekswissenschaft als Teil der Wissenschaftswissenschaft - unter dem Aspekt der Interdisziplinarität*, Institut für Bibliothekswissenschaft der Humboldt Universität zu Berlin, disponible en ligne : <<http://www.ib.hu-berlin.de/~wumsta/lectg.html>> Consulté le 13 décembre 2009.

## DOCUMENTATION ET SCIENCES DE L'INFORMATION

BLANQUET, Marie-France. *Science de l'information et philosophie*, ADBS Éditions, 1997

BOURE, Robert. « Le droit au passé » dans *Les origines des sciences de l'information et de la communication*. Robert Boure (éd.). Villeneuve d'Ascq. Ed. Septentrion. 2002. p.9-15

BOURE, Robert. « Quelle histoire pour les sciences de l'information et de la communication ? » dans *Les origines des sciences de l'information et de la communication*. Robert Boure (éd.). Villeneuve d'Ascq. Ed. Septentrion. 2002. p.17-44

CARON, Gilles. « Vers une philosophie de la bibliothéconomie », *Documentation et bibliothèques*, décembre 1975, p. 187-196.

COUZINET, Viviane. « Documentaliste-Science de l'information et la mise en visibilité de la recherche », dans *Les origines des sciences de l'information et de la communication*. Robert Boure (éd.). Villeneuve d'Ascq. Ed. Septentrion. 2002. p.153-151

GÓMEZ HERNÁNDEZ, José Antonio. « Un espace pour la bibliothéconomie dans les sciences de la documentation. » *BBF*, 1998, n° 2, p. 61-66 [en ligne] <<http://bbf.ensib.fr/>> Consulté le 27 novembre 2009

GROLIER Éric et Georgette de. « Les bibliothèques et la documentation » in *La Documentation en France*, mai 1936, n°5, p. 6-18

GROLIER, Éric et Georgette de. « Un centre de documentation bibliothéconomique et bibliographique » in *Revue du livre*, septembre-octobre 1934

HJØRLAND Birger, « What is Knowledge Organisation ? », *Knowledge Organisation*, vol. 35 (2008), n°2/ n°3.

*Introduction générale aux sciences et techniques de l'information et de la documentation.* Claire Guinchat et Michel Menou (dir.). Deuxième édition revue et augmentée par Marie-France Blanquet. Paris. Unesco. 1985.

LE COADIC, Yves-François. *Les sciences de l'information*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », Paris, 1994, 128 p.

LE CROSNIER Hervé. « Le choc des nouvelles technologies », dans *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XXe siècle (1914-1990)*. Vol. 4. Martine Poulain (dir.). Paris. Promodis. Éd. du Cercle de la Librairie. 1992, p.569-589

MANIEZ, Jacques. « Rupture ou continuité » in *Documentaliste et Sciences de l'information*, vol. 44, n°1, février 2007, « langages documentaires et outils linguistiques »

MEYRIAT, Jean, « Documentalistes et bibliothécaires : regards croisés sur leurs formations », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 6, p. 37-40.

OTLET Paul. *Traité de documentation : le livre sur le livre : théorie et pratique*. Liège : Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, 1989.

PALERMITI Rosalba et POLITI Yola. «Dynamiques d'institutionnalisation sociale et cognitive des sciences de l'information » dans *Les Origines des sciences de l'information et de la communication*, Robert Boure (éd.), Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002.

PERRIAULT, Jacques. *L'accès au savoir en ligne*. Paris. Odile Jacob. 2002. 266 p.

SALAÜN Jean-Michel. « Les sciences de l'information en question », *Réseaux*, n°58, p.11-25.

VARET, Gilbert. *Pour une science de l'information comme une science rigoureuse*, annales littéraires de l'université de Besançon, société d'édition des Belles Lettres, Paris, 1987

## **CLASSIFICATIONS**

### **Références**

#### **Systemes antérieurs**

MAIRE, Albert. *Manuel pratique du bibliothécaire*. Paris. Alphonse Picard et fils éditeurs. 1897. p.193-248 [pour les tableaux des classifications de la connaissance jusqu'au XIX<sup>e</sup>]

PETZOLD, Julius. *Bibliotheca Bibliographica*. Leipzig. Wilhelm Engelmann Verlag. 1866.

## Classification Décimale Dewey

*Archive.org* : ce site archive de la première à la 11<sup>ème</sup> édition de la CDD :  
<<http://www.archive.org>><sup>278</sup>

BÉTHERY, Annie. *Guide de la classification décimale de Dewey; tables abrégées de la XXIIe édition intégrale en langue anglaise*. Éd. du Cercle de la Librairie. 2005

*Classification décimale de Dewey et Index*, étab. par Melvil Dewey. 18<sup>ème</sup> édition. Vol. 1, Forest Press Division, 1974, 1426 p.

*Decimal classification*, dev. by Melvil Dewey. 15<sup>th</sup> edition. New York. Forest press. 1951

*Dewey Decimal Classification and Relative Index*, dev. by Melvil Dewey, 14<sup>th</sup> edition. Lake Placid club, Essex County, N. Y., Forest press. 1942. 2 vol.

*Dewey Decimal classification and relative index*, dev. by Melvil Dewey. 16<sup>th</sup> edition. New York. Forest press. 1959. Vol. 1

*Dewey Decimal Classification and Relative Index*, dev. by Melvil Dewey, 21<sup>st</sup> edition. Vol. 2. Forest Press. 2000. 1200 p.

*Dewey Decimal Classification and Relative Index*, dev. by Melvil Dewey, 22<sup>nd</sup> edition. Vol. 2. Forest Press. 2003. 1250 p.

*Manual on the use of the Dewey Decimal Classification: Edition 19*. New York, Forest Press, 1982, 551 p.

SCOTT, Mona L. *DDC, a study manual and number building guide*; 22<sup>nd</sup> Edition. Libraries Unlimited. Wesport, Connecticut – London, 2005, 348 p.

## Classification Décimale Universelle

*Classification Décimale Universelle, édition moyenne internationale*, 2e éd., vol. 1, Liège, éditions du C.L.P.C.F., 1990, 673 p.

*Classification Décimale Universelle, édition moyenne internationale, Édition moyenne internationale*, vol. 1. Liège, Ed. du Céfal, 2004, 421 p.

## Library of Congress Classification :

*Abrégé de la Classification de la Classification Library of Congress*, D. Belley, R.B. Bernier, G. Chaput et André Poulin (trad.), Québec, La Pocatière, 1970, 427 p.

---

<sup>278</sup>Nous avons suivi cette équation de recherche : <<http://www.archive.org/search.php?query=title%3A%28classification%29%20AND%20creator%3A%28melvil%20dewey%29&sort=-date>> Consulté le 26 novembre 2009.

*Bibliography and Library Science*. 5<sup>th</sup> edition. Lawrence Buzard et Suzanne Williams (éd.). Washington. Library of Congress Cataloging in Publication Data. 1980, 354 p.

*Outline of the Library of Congress Classification*, Washington, 1942 (1961), 21 p.

## **BBK**

GROLIER Éric de. « Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1970, n° 3, p. 99-126

SUKIASYAN, Eduard « The Lenin State Library of the USSR ». *Advances in Knowledge organization...* Frankfurt am Main. Indeks Verlag. 1990, p.114-121

## **Chinese Library Classification**

En ligne [en chinois] : <<http://www.zju.edu.cn/jzus/download/clc.pdf>> Consulté le 24 décembre 2009.

LIN, Sharon Chien. *Libraries and librarianship in China*. Westport (Conn.). Greenwood Press. 1998. p.149-151

## **Classification des sciences de l'information**

MEYRIAT, Jean. « Pour une classification des sciences de l'information et de la communication » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983.

*Les sciences de l'écrit. Encyclopédie internationale de bibliologie*. Robert Estivals (dir.). Paris. Retz. Coll « Les encyclopédies du savoir moderne ». 1993

## **Autres**

CHAIMBAULT Thomas. « Les classifications documentaires ». Fiche pratique de l'Enssib. Mise à jour en 2007. En ligne : <[http://www.enssib.fr/fichiers/file/Produits%20documentaires/Fiches%20pratiques/fichepratique\\_Classifications.pdf](http://www.enssib.fr/fichiers/file/Produits%20documentaires/Fiches%20pratiques/fichepratique_Classifications.pdf)> Consulté le 13 décembre 2009.

BÉROUJON Anne. « Classement et classification : une étude des bibliothèques privée au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon », disponible en ligne dans la bibliothèque numérique de l'Enssib : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1244>> Consulté le 13 décembre 2009

*Thesaurus de l'Unesco*, Vol. 1, Introduction, thésaurus classifié, index permuté Paris, Unesco, 1983, 427 p.

*Thésaurus Sciences de l'information*. Paris. Ed. du CNRS. 1977

## Analyse

ALIX Yves. « À travers l'espace (infini) du web », *BBF*, 2008, n° 4, p. 57-65  
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 novembre 2009

BOUTIN, Éric. *La recherche d'information sur Internet au prisme de la théorie des facettes*  
Disponible sur TEL (Archives Ouvertes) : < <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00342586/fr/>>  
Consulté le 13 décembre 2009

COUZINET, Viviane. « Organisation de la connaissance : dimensions idéologiques des classifications ».

Disponible en ligne : <<http://gdrtics.u-paris10.fr/pdf/ecoles/sept2006/COUZINET.pdf>>  
Consulté le 24 novembre 2009

*Documentation et bibliothèques*, avril-juin 2006, Volume 52, n°2 numéro thématique « Les langages documentaires ».

ESTIVALS, Robert. « La communicologie » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983.

*The Future of Classification*, Rita Marcella et Arthur Maltby (éd.), Glendon, Gower Publishing Limited, 2000, 144 p.

GROLIER, Éric de. *Étude sur les catégories générales applicables aux classifications et codifications documentaires*. Unesco, 1962, 262 p.

GROLIER, Eric de. « Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique ». *Bulletin des Bibliothèques de France*.1970, n°3. p. 99-126

GROLIER, Éric de. « Taxilogie et classification », *Bulletin des Bibliothèques de France* . 1988, n° 6, p. 468-489.

LEBERTOIS, François, *L'accès au savoir : la classification, les pôles documentaires et l'interdisciplinarité à la croisée des chemins*, Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Lucie Albaret, conservateur, SICD2 Grenoble, 2005  
Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/lebertois.pdf>>  
Consulté le 13 décembre 2009

*L'organisation des connaissances, approches conceptuelles*. Y. Polity, G. Henneron, R. Palermi (ed.), Paris, L'Harmattan, 2005, 266 p.

MAC LENNAN Alan. « Classification and the internet » in *The Future of Classification*. Rita Marcella et Arthur Maltby (éd.), Glendon, Gower Publishing Limited, 2000.

MANIEZ Jacques. *Actualité des langages documentaires : les fondements théoriques de la recherche d'information*. Paris : ADBS, 2002, 395 p.

MANIEZ Jacques. *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris. Ed. de l'organisation, 1987, 292 p.

MAUREL, Lionel, *Réflexion sur angle mort de la bibliothéconomie : la notion de généralités*, 2007, disponible en ligne sur ArchiveSic : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4vl5u50&view\\_this\\_doc=sic\\_00139907&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mda3oejs7u6kmee5mhj4vl5u50&view_this_doc=sic_00139907&version=1)>  
Consulté le 13 décembre 2009

MATHIS Rémi et MORAND Olivier « Les sciences de l'information au prisme de Wikipédia ». *BBF*, 2009, n°4. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0023-003>> Consulté le 30 novembre 2009

MEYRIAT, Jean. « De la science de l'information aux métiers de l'information » in *Schéma et schématisation*, « Les sciences de l'information et de la communication », n°19, 1983. p.65-74

MISKA, Francis L. *The DDC, the Universe of Knowledge, and the Post-Modern Library*. New York, Forest Press, 1998.

PEIGNET Dominique. « Y a-t-il une vie après la Dewey ? », *BBF*, 2007, n° 3, p. 107-108 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 décembre 2009

SALVAN, Paule, « Les progrès de la classification à facettes », *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 1, p. 5-17

SNOW, Karen, « The sisyphean task: The classification of a unitary universe of knowledge in a post-modern world ». 2008.  
En ligne : <<http://www.librarystudentjournal.org/index.php/ljsj/article/viewArticle/68/224>>  
Consulté le 27 novembre 2009.

VANN, Sarah K. *Melvil Dewey, his enduring presence in librarianship*. Littleton (Colo.) Libraries Unlimited Inc. « The Heritage of Librarianship series », n°4, 1978.

## **Table des annexes**

---

<b>ANNEXE 1 : TABLEAU CROISÉS DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES DIFFÉRENTES CLASSIFICATIONS.....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 2 : LES ORIGINES DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LES CLASSIFICATIONS.....</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 3 : BN, LCC, BBK, CLC, CC.....</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXE 4 : LA BIBLIOTHÉCONOMIE DANS LA CDD.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE 5 : LA CLASSIFICATION DES SCIENCES DE L'INFORMATION.....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE 6 : LE CLASSEMENT DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSB.....</b>	<b>91</b>

# Annexe 1 : Tableau croisés de la bibliothéconomie dans les différentes classifications

PLACE DE LA BIBLIOTHECONOMIE DANS LES PRINCIPALES CLASSIFICATIONS <sup>279</sup>				
Classification Décimale Dewey	Classification Décimale Universelle	Library of Congress Classification	Classification Colon de Ranganathan	Bibliographic Classification de Bliss
000 Informatique, Information, Ouvrages généraux	0 Généralités. Informatique et Science de l'information	Z Bibliography. Library science. Information resources.	Z Generalia	Class 2/9
<p>000 Informatique, Information, Ouvrages généraux</p> <p>010 Bibliographie</p> <p>020 Bibliothéconomie et sciences de l'information</p> <p>030 Encyclopédies générales</p> <p>040 pas ou plus utilisé</p> <p>050 Publications en série d'ordre général</p> <p>060 Organisations générales et muséologie</p> <p>070 Journalisme, édition, journaux</p> <p>080 Recueils généraux</p> <p>090 Manuscrits et livres rares</p>	<p>00 Prolegomènes. Fondements de la connaissance et de la culture</p> <p>01 Bibliographies. Catalogues. Listes et répertoires de livres.</p> <p>02 Bibliothéconomie. Lecture</p> <p>030 Encyclopédies. Ouvrages généraux de référence. Dictionnaires</p> <p>050 Publications en série.</p> <p>060 Collectivités.</p> <p>070 Journaux. Journalisme.</p> <p>080 Polygraphies. œuvres collectives</p> <p>090 Manuscrits. Ouvrages remarquables. Livres rares et précieux. Bibliophilie</p>	<p>Z4-115.5 Books (general). Writing. Paleography.</p> <p>Z116-659 Book industries and trade.</p> <p>Z662-1000.5 Libraries. (Z665-718.8 Library science. Information science)</p> <p>Z1001-1121 Bibliography</p> <p>ZA Information resources (general)</p>	<p>1 Universe of Knowledge</p> <p>2 Library Science</p> <p>3 Book Science</p> <p>4 Journalism</p>	<p>2 Generalia : physical forms &amp; arrangement of documents</p> <p>3 Phenomena : objects of knowledge *for completely multidisciplinary documents, unclassifiable under any one discipline</p> <p>6 Universe of Knowledge</p> <p>7. Information science &amp; technology</p> <p>8. Information work retrieval.</p> <p>9. Primarily document retrieval</p>

<sup>279</sup>Effectué d'après un tableau de Lionel Maurel, in *Réflexion sur angle mort de la bibliothéconomie : la notion de généralités*, 2007, disponible en ligne sur ArchiveSic : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?sid=mda3oejs7u6kmeec5mhj4v15u50&view\\_this\\_doc=sic\\_00139907&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?sid=mda3oejs7u6kmeec5mhj4v15u50&view_this_doc=sic_00139907&version=1)  
Consulté le 13 décembre 2009

## **Annexe 2 : les origines de la bibliothéconomie dans les classifications**

D'après Claude Jolly, « la naissance de la « science » des bibliothèques », in *Histoire des bibliothèques françaises*. (1830-1789). Vol. 2. Paris, Promodis. 1988. p.381-385.

<p style="text-align: center;">Gabriel Naudé 1627</p> <p style="text-align: center;"><i>(Advis pour dresser une bibliothèque)</i></p> <p>Théologie Médecine Jurisprudence Histoire Philosophie Mathématiques Humanités</p>	<p style="text-align: center;">Gabriel Naudé 1643</p> <p style="text-align: center;"><i>(Bibliothecae Cordesianae Catalogus)</i></p> <p>Biblici Scriptores Theologi <b>Bibliothecarii</b> Chronologi Geographi Historiae Scriptores Virorum illustrium Vitae Rei militaris Scriptores Juris civilis Scriptores Concilia, Juris Canonici et Politiciae Ecclesiasticae Scriptores Philosophi, Mathematici et Medici Politici Litteratores, Oratores et Poetae</p>																																																																																				
<p style="text-align: center;">Claude Clément, s.j. 1635</p> <p style="text-align: center;"><i>(Musei sive bibliothecae...)</i></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 5%;">I.</td><td>Biblia sacra</td></tr> <tr><td>II.</td><td>Patres Latini</td></tr> <tr><td>III.</td><td>Patres Graeci</td></tr> <tr><td>IV.</td><td>Scripturae Sacrae Interpretes</td></tr> <tr><td>V.</td><td>Controversiarum de Fide Disceptatores</td></tr> <tr><td>VI.</td><td>Concionatores</td></tr> <tr><td>VII.</td><td>Theologi Scholastici</td></tr> <tr><td>VIII.</td><td>Theologi Morales</td></tr> <tr><td>IX.</td><td>Jus Canonicum</td></tr> <tr><td>X.</td><td>Jus Civile</td></tr> <tr><td>XI.</td><td>Philosophia contemplativa</td></tr> <tr><td>XII.</td><td>Philosophia moralis</td></tr> <tr><td>XIII.</td><td>Mathematici</td></tr> <tr><td>XIV.</td><td>Physiologi</td></tr> <tr><td>XV.</td><td>Medici</td></tr> <tr><td>XVI.</td><td>Historici Sacri</td></tr> <tr><td>XVII.</td><td>Historici Profani</td></tr> <tr><td>XVIII.</td><td>Philologi, Polyhistores</td></tr> <tr><td>XIX.</td><td>Oratores, Rhetores</td></tr> <tr><td>XX.</td><td>Poetae</td></tr> <tr><td>XXI.</td><td>Grammatici</td></tr> <tr><td>XXII.</td><td>Pii, Ascetici</td></tr> <tr><td><b>XXIII.</b></td><td><b>Codices manuscripti</b></td></tr> <tr><td>XXIV.</td><td>Hebraei, Chaldaici, Syriaci, Arabici, Aethiopici</td></tr> </table>	I.	Biblia sacra	II.	Patres Latini	III.	Patres Graeci	IV.	Scripturae Sacrae Interpretes	V.	Controversiarum de Fide Disceptatores	VI.	Concionatores	VII.	Theologi Scholastici	VIII.	Theologi Morales	IX.	Jus Canonicum	X.	Jus Civile	XI.	Philosophia contemplativa	XII.	Philosophia moralis	XIII.	Mathematici	XIV.	Physiologi	XV.	Medici	XVI.	Historici Sacri	XVII.	Historici Profani	XVIII.	Philologi, Polyhistores	XIX.	Oratores, Rhetores	XX.	Poetae	XXI.	Grammatici	XXII.	Pii, Ascetici	<b>XXIII.</b>	<b>Codices manuscripti</b>	XXIV.	Hebraei, Chaldaici, Syriaci, Arabici, Aethiopici	<p style="text-align: center;">Luc d'Achery, o.s.b. 1653</p> <p style="text-align: center;"><i>(Catalogus librorum nonnullorum quibus bibliothecae monasterium congregationis S. Mauri instrui potuerunt)</i></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 5%;"><b>A.</b></td><td><b>S. Scriptura</b></td></tr> <tr><td>B.</td><td>Interpres S. Scriptura</td></tr> <tr><td>C.</td><td>Concilia et jus Canonicum</td></tr> <tr><td>D.</td><td>Patres Graeci</td></tr> <tr><td>E.</td><td>Patres Latini</td></tr> <tr><td>F.</td><td>Theologi Scholastica</td></tr> <tr><td>G.</td><td>Theologi Morales</td></tr> <tr><td>H.</td><td>Controversistae</td></tr> <tr><td>I.</td><td>Concionatores</td></tr> <tr><td>K.</td><td>Asceti seu Spirituales</td></tr> <tr><td>L.</td><td>Jurisconsulti et Canonistae aliquot</td></tr> <tr><td>M.</td><td>Philosophi</td></tr> <tr><td>N.</td><td>Mathematici</td></tr> <tr><td>O.</td><td>Historici Sacri</td></tr> <tr><td>P.</td><td>Historici Seculares</td></tr> <tr><td>Q.</td><td>Grammatici</td></tr> <tr><td>R.</td><td>Poetae</td></tr> <tr><td>S.</td><td>Oratores</td></tr> </table>	<b>A.</b>	<b>S. Scriptura</b>	B.	Interpres S. Scriptura	C.	Concilia et jus Canonicum	D.	Patres Graeci	E.	Patres Latini	F.	Theologi Scholastica	G.	Theologi Morales	H.	Controversistae	I.	Concionatores	K.	Asceti seu Spirituales	L.	Jurisconsulti et Canonistae aliquot	M.	Philosophi	N.	Mathematici	O.	Historici Sacri	P.	Historici Seculares	Q.	Grammatici	R.	Poetae	S.	Oratores
I.	Biblia sacra																																																																																				
II.	Patres Latini																																																																																				
III.	Patres Graeci																																																																																				
IV.	Scripturae Sacrae Interpretes																																																																																				
V.	Controversiarum de Fide Disceptatores																																																																																				
VI.	Concionatores																																																																																				
VII.	Theologi Scholastici																																																																																				
VIII.	Theologi Morales																																																																																				
IX.	Jus Canonicum																																																																																				
X.	Jus Civile																																																																																				
XI.	Philosophia contemplativa																																																																																				
XII.	Philosophia moralis																																																																																				
XIII.	Mathematici																																																																																				
XIV.	Physiologi																																																																																				
XV.	Medici																																																																																				
XVI.	Historici Sacri																																																																																				
XVII.	Historici Profani																																																																																				
XVIII.	Philologi, Polyhistores																																																																																				
XIX.	Oratores, Rhetores																																																																																				
XX.	Poetae																																																																																				
XXI.	Grammatici																																																																																				
XXII.	Pii, Ascetici																																																																																				
<b>XXIII.</b>	<b>Codices manuscripti</b>																																																																																				
XXIV.	Hebraei, Chaldaici, Syriaci, Arabici, Aethiopici																																																																																				
<b>A.</b>	<b>S. Scriptura</b>																																																																																				
B.	Interpres S. Scriptura																																																																																				
C.	Concilia et jus Canonicum																																																																																				
D.	Patres Graeci																																																																																				
E.	Patres Latini																																																																																				
F.	Theologi Scholastica																																																																																				
G.	Theologi Morales																																																																																				
H.	Controversistae																																																																																				
I.	Concionatores																																																																																				
K.	Asceti seu Spirituales																																																																																				
L.	Jurisconsulti et Canonistae aliquot																																																																																				
M.	Philosophi																																																																																				
N.	Mathematici																																																																																				
O.	Historici Sacri																																																																																				
P.	Historici Seculares																																																																																				
Q.	Grammatici																																																																																				
R.	Poetae																																																																																				
S.	Oratores																																																																																				

Jean Garnier, s.j.  
1678

(Joannis Garnerii Systema Bibliothecae  
Collegii Parisiensis Societatis Jesu)

*Theologia*

Biblia sacra  
Explicatores Bibliorum  
Patres  
Patres Graeci  
Patres Latini  
Theologia Scholastica  
Theologia Polemica  
Theologia Morales  
Theologia Mystica sive Ascetica  
Concionatoria

*Philosophia*

Philosophia  
Mathematica  
Medicina  
Litterae Humaniores  
Grammatica  
Rhetorica  
Poetica  
Philologia

*Historia*

Geographia  
Chronologia  
Historia Universalis  
Historia Sacra  
Historia Ecclesiae universae  
Historia particularium Ecclesiarum  
Historia Religiosorum  
Familiarum  
Historia Sanctorum  
Historia Profana  
Historia Graeca  
Historia Romana  
Historia Italica  
Historia Gallica  
Historia Hispanica

Historia Germanica  
Historia Belgica  
Historia Majoris Britanniae  
Historia Septentrionalis  
Historia Europa Orientalis  
Historia Perigrina

*Appendices*

Genealogica  
Literaria  
Iconologica  
Historia Naturalis  
Historia Artificialis  
Historia Fabulosa

*Eunomia*

Principia Juris Ecclesiastici  
Jus Ecclesiasticum  
Divina Officia  
Jus Civile Antiquum et Romanum  
Jus Gallicum  
Jus externum  
Jus Gentium

*Heterodoxia*

Haeretici  
Adversus Papam, Cardinales,  
Romanum Curiam, ...  
Adversus Religiosos Ordines  
Adversus Societatem Jesu

*Cimellum*

Manuscripti  
Abacus Nummarius  
Reliqua Cimelii Litteraria Supellex  
Astronomia Sensibilis

Bibliothèque du Roi  
v. 1680

A. Ecriture sainte  
B. Liturgie  
C. Pères de l'Église  
D. Théologie  
E. Conciles et droit canon  
F. Droit civil  
G. Géographie et chronologie  
H. Histoire ecclésiastique  
I. Histoire grecque et romaine  
K. Histoire d'Italie  
L. Histoire d'Allemagne et de Belgique  
M. Histoire de France  
N. Histoire d'Angleterre  
O. Histoire d'Espagne, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique  
P. Mélanges historiques  
Q. Bibliothécaires  
R. Philosophie et politique  
S. Histoire naturelle  
T. Médecine  
V. Mathématiques  
X. Grammaire, orateurs, ...  
Y. Poésie  
Z. Philologies, pompes funèbres

Gabriel Martin  
1705

I. *Théologie*

Écriture sainte  
Conciles  
Pères grecs et latins  
Théologiens

II. *Jurisprudence*

Droit canonique  
Droit civil

III. *Sciences et arts*

Philosophie  
Médecine  
Mathématiques  
Arts tant libéraux que mécaniques

IV. *Belles-lettres*

Grammaire  
Rhétorique  
Poétique  
Philologie  
Polygraphes

V. *Histoire ecclésiastique et profane*

Sieur de La Croix du Maine

*Le septième ordre touchant les  
meslanges de divers mé-  
moires.*

97 Mémoires particuliers ou de  
conséquence.

98 Exemples mémorables en  
toutes sortes.

99 Bibliothèques et Pandectes  
Latines et Françaises.

100 Livres en toutes sortes de  
langues estrangères.

101 Meslanges de Livres, ou Mé-  
moires Latins.

102 Meslanges de Livres ou Mé-  
moires en langue fran-  
çoise.

103 Visages ou Portraits  
d'hommes illustres.

104 Livres de toutes sortes de  
portraits ou figures.

105 Livres de récréation.

106 Paradis, Purgatoire et Enfer.

107 La fin du Monde.

Jacques-Charles Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livre*. 5<sup>e</sup>édit., vol. gr. in-8°, Paris (1860-1865), t. VI, col. XXVII. Ordre des divisions de la table méthodique.

## I. Théologie

## II. Jurisprudence

## III. Sciences et arts

## IV. Belles Lettres

## V. Histoire

1. *Prolégomènes historiques*

2. *Histoire universelle, ancienne et moderne*

3. *Histoire des religions et des superstition*

4. *Histoire ancienne*

5. *Appendice à l'histoire ancienne*

6. *Paralipomènes historiques*

1. Histoire de la chevalerie et de la Noblesse

2. Histoire des solennités, Pompes et cérémonies publiques

3. Archéologie

3\* Archéographie

4. Histoire littéraire

5. Biographie et spécialement la Biographie littéraire

6. Bibliographie

Bibliographie de la France, fin XIX<sup>e</sup>.

Bibliographie de la France. — *Journal général de l'Imprimerie et de la librairie*. — Paris, in-8<sup>o</sup>.

DIVISIONS DE LA TABLE SYSTÉMATIQUE

I	Religion.	XIII	Géographie, ethnographie, voyages, guides.
II	Droit.	XIV	Littérature française.
III	Philosophie.	XV	Littérature ancienne.
IV	Sciences occultes.	XVI	Beaux-arts.
V	Sciences morales et politiques.	XVII	Education et enseignement.
VI	Sciences militaires, marine, navigation.	XVIII	Divers :
VII	Sciences mathématiques.		Académies, sociétés savantes.
VIII	Sciences naturelles.		Francs-maçons.
IX	Sciences médicales.		Chasse, pêche, course, jeux.
X	Sciences agricoles.		<b>Bibliographie.</b>
XI	Arts industriels.		
XII	Histoire et études accessoires.		

Revue des bibliothécaires allemands, 1894.

**BÖRSENBLATT, f. den deutschen Buchhandel... Leipzig, in-4<sup>o</sup>.**

**1. Allgemeine Bibliographie, Gesamt-Werke, Sammelwerke, Bibliotheks- und Universitätswesen.**

**2. Theologie.**  
**3. Rechts- und Staatswissenschaft, Politik, Statistik, Verkehrswesen.**

## **Annexe 3 : BN, LCC, BBK, CLC, CC**

### **Nicolas Clément, classification de la Bibliothèque Nationale**

A, B, C, D : Théologie  
E, F : Droit et jurisprudence  
G, H, I, J, K, L, M, N, O, P : Histoire et géographie  
Q : Bibliographie  
R : Philosophie  
S : Sciences naturelles  
T : Sciences médicales  
V : Sciences et arts  
X, Y : Linguistique et littérature  
Z : Polygraphies, mélanges et collection

### **Library of Congress Classification**

A : Généralités  
B : Philosophie, psychologie, religion  
C : Sciences auxiliaires de l'histoire  
D : Histoire générale et histoire de l'Europe  
E : Histoire de l'Amérique (généralités et États-Unis)  
F : Histoire de l'Amérique (autres pays d'Amérique)  
G : Géographie, anthropologie, loisirs  
H : Sciences sociales  
J : Sciences politiques  
K : Droit  
L : Éducation  
M : Musique et musicologie  
N : Beaux arts  
P : Langage et littérature  
Q : Sciences  
R : Médecine  
S : Agriculture  
T : Technologie  
U : Science militaire  
V : Science navale  
Z : Bibliographie, Sciences de l'information et des bibliothèques

## BBK : Classification bibliographique des bibliothèques (Russe)

1. Généralités scientifiques et interdisciplinaires
2. Sciences naturelles (physique et mathématiques, chimie, sciences de la terre, biologie)
3. Technique, sciences techniques
4. Gestion agricole et forestière, sciences agricoles et forestières
5. Protection de la santé, sciences médicales
6. Sciences sociales
7. Culture, science, éducation
78. Culture
- 78.3 Bibliothéconomie et sciences de l'information
8. Lettres, théologie, philosophie, psychologie
9. Littérature au contenu universel (bibliographies)

## Chinese Library Classification

- A. Marxism, Leninism, Maoism & Deng Xiaoping Theory
- B. Philosophy and Religion
- C. Social Sciences
- D. Politics and Law
- E. Military Science
- F. Economics
- G. Culture, Science, Education and Sports
- H. Languages and Linguistics
- I. Literature
- J. Art
- K. History and Geography
- N. Natural Science
- O. Mathematics, Physics and Chemistry
- P. Astronomy and Geoscience
- Q. Life Sciences
- R. Medicine and Health Sciences
- S. Agricultural Science
- T. Industrial Technology
- U. Transportation
- V. Aviation and Aerospace
- X. Environmental Science
- Z. General, Miscellaneous, Auxiliary and Others

\* Z1 Series

\* Z2 Encyclopedia

\* Z3 Dictionary

\* Z4 Symposium, Anthologies, Selected Works, Essay

Table des annexes

- \* Z5 Almanac
- \* Z6 Serial, Periodicals
- \* Z8 Catalogue, Abstract, Index

Colon Classification

D'après Jacques Maniez, *Les Langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris. Ed. Organisation. Coll. « Système d'information et de documentation ». 1987. p.163

TABLEAU 13 : Liste des classes principales de la CC (7<sup>e</sup> édition)

Z	Généralités	I°Z	Botanique théorique +
1	Univers de la connaissance	I	Botanique
2	Bibliothéconomie	J°Z	Agronomie
3	Bibliologie	J	Agriculture
4	Journalisme	JX	Forestage
5	Publicité +	K°Z	Zoologie théorique
6	Muséologie +	KX	Médecine vétérinaire
7	Systémologie +	L°Z	Médecine théorique +
8	Gestion	L	Médecine
9b	Carrières +	LU5	Santé publique
9c	Métrologie +	LU6	Hôpitaux
9d	Normalisation +	LU7	Sanatoria
9f	Euristique +	LX	Pharmacie
9g	Evaluation	LYX	Droit médical
9p	Communication	M	Arts appliqués
9q	Symbolisme +	MZ°Z	Sciences sociales appliquées
9s	Informatique +	MZ	Expérience spirituelle
A	Sciences naturelles	N°Z	Beaux-Arts et littérature
B°Z	Mathématique et physique +	N	Beaux-Arts
B°ZZ	Mathématiques pures	O°Z	Langage
B	Mathématiques	O	Littérature
BT	Statistique	P	Linguistique
BV	Cybernétique +	Q°Z	Religion et philosophie +
BX°Z	Astronomie et astrophysique	Q°ZZ	Religion et morale +
BX	Astronomie	Q	Religion
BZ	Astrophysique	R°Z	Philosophie générale +
C°Z	Physique théorique	R	Philosophie
C	Physique	S°Z	Sciences du comportement +
CV	Physique spatiale +	S°ZZ	Psychologie de l'éducation +
D°Z	Ingénierie et technologie +	S	Psychologie
D	Ingénierie	T°Z	Sciences sociales
DT	Dessin industriel +	T	Education
E°Z	Chimie théorique	U°Z	Histoire-Géographie +
E	Chimie	U	Géographie
F	Technologie chimique	V	Histoire
G°Z	Biologie théorique +	VX	Sources historiques +
G	Biologie	W	Science politique
GV	Microbiologie	WX	Géopolitique
GWA	Biologie moléculaire +	X	Economie
GWB	Biophysique	XX	Economie de l'entreprise
GX	Biochimie	Y	Sociologie
H°Z	Géologie théorique	z	Droit
H	Géologie		
HV	Géophysique		
HWT	Géochimie		
HX	Géologie minière		

## **Annexe 4 : La bibliothéconomie dans la CDD**

### **1<sup>ère</sup> édition (1876)**

000 [ ]

000 Vide

#### **010 Bibliography**

11 General Bibliographies.

12 Special Forms.

13 *Manuscripts.*

14 *Anonyms, Pseudonyms, &c.*

15 Special Countries.

16 Special Subjects.

17 Subject Catalogues.

18 Authors' Catalogues.

19 Library Economy and Reports.

020 Book Rarities

030 General Cyclopedias

040 Polygraphy

050 General Periodicals

060 General Societies

070 Vide

080 Vide

090 Vide

### **2<sup>ème</sup> édition (1885)**

000 General Works

010 Bibliography

#### **020 Library Economy**

020.1 cooperation

020.2 Compendis

020.3 Dictionaries

020.4 Essays

020.5 Periodicals

020.6 Societies

020.7 Education, Training

020.8 Polygraphy

020.9 History

## **021 Scope and Founding**

021.1 Scope and Usefulness

021.2 Library as an Educator ; as People's University

021.3 Library in Relation to Schools and the Young

021.4 Library Lectures, Museums, Galleries, etc.

021.5 Library as a Public Recreation

021.6 Founding. Extension

021.7 Developing Interest ; by Press, Lectures, School, Pulpit, Societies, Circulars;  
etc.

021.8 Legislation ; State and Local

021.9 Raising Funds. Securing Gifts of books

## **022 Buildings**

022.1 Location. Provision for Growth

022.2 Materials and Protection against Fire. Library Fires

022.3 Plans. Number, size, and Arrangement of Rooms

022.4 Storage Rooms. Stacks. Alcoves

022.5 Reading Rooms. Central Halls. Small Study Rooms.

022.6 Administration and Special Rooms.

022.7 Lighting. Natural and Artificial. Electric, Gas, ...

022.8 Heating and ventilation as Affecting Books

022.9 Fixtures. Furniture and Fitting. Shelving, Counters.

## **023 Government and Service**

023.1 Constitution and By-Laws for Managers

023.2 Appointment and Tenure of Officers

023.3 Trustees. Committees. Directors

023.4 Chief Librarian. Qualification. Duties

023.5 Staff. Assistants, Catalogers, Janitors

023.6 Daily Hours. Vacations

023.7 Titles and duties

023.8 Salaries

023.9 Rules for Staff

## **024 Regulations for Readers**

024.1 Readers Qualifications. (User's age, Residence, Guarantees, References,  
Registration)

024.2 Fees and Assessments

024.3 Hours of Opening. Evening Opening

024.4 Closing. Sunday, Holiday, Vacation, Examination

024.5 Reference Use<sup>280</sup>

024.6 Home Use<sup>281</sup>

---

<sup>280</sup>(Access to Catalogs, Librarians, and Shelves. Reading Room rules. Decorum in Library)

<sup>281</sup>(Number of Books, Time, Delinquencies, Fines, Re-lending, Restrictions, renewals)

024.7 Special Privileges to Readers<sup>282</sup>

024.8 Injuries. Defacements. Mutilations. Losses. Thefts.

024.9 Other Regulations for Users

### **025 Administration. Departments.**

“025 is for the librarian's part. The trustees build and furnish (022); make rules for government and service (023), and regulations for readers (024) ; but the administration involves questions of its own, which, however, are closely allied to topics in 021-024 and elsewhere ; e. g. the librarian must know his side of binding, and be able to give proper directions and supervision, but need not know all the details of the binder's craft »

025.1 Executive. General supervision.

025.2 Accession. Acquisition.

025.4 : Shelf

025.5 Reference. Reference books.

025.6 Loan<sup>283</sup>

025.7 Binding and repair (See also 686, Bookbinding.)

025.8 : Publications. Sale Duplicates. Exchanges.

025.9 Building. Care, cleaning, safety. Janitor. Police.

### **026 Special Subject Libraries, etc.**

Histories, reports statistics, bulletins, handbooks, circulars, and everything about the library not more required in one of the sections above. Subdivided by adding the class number of subject ; e. g. a Medical Library is 036.61 ; a Chess Library, 026.795; but the Catalog of a Chess Library is 016.795; Blanks, etc., from any library go under subjects in 025, as more used in studying topics; but, if history of individual libraries is specialized, duplicates are also desirable under the library in 026-7, thus making a complete set of its publications.

### **027 General Libraries. Reports, etc.**

027.1 Private and family.

027.2 Proprietary, Society, Club and Athenaeum.

027.3 Subscription. Circulating, e. g. Mudie's, etc.

027.4 Free public. Rate supported. Endowed.

027.5 State and government.

027.6 For special classes<sup>284</sup>

027.7 College.

027.8 School. Sunday-school. Parish.<sup>285</sup>

027.9 Free news-rooms and reading-rooms.<sup>286</sup>

### **028 Reading and Aids**

Vide

### **029 Library Methods**

Vide

---

<sup>282</sup>(Extra Books, Extra Time. Reservations. Suspension of Rules, Excuses)

<sup>283</sup>(See 024.1 and 024.6 for regulations. Indicators; Charging systems, Legers vs. cards; Book cards, marks, pockets; Call slips, readers' cards; Notices, reserves ; Register; Inter-library loans ; Mechanical accessories, slip cases, trays, tills, stamps, etc. »)

<sup>284</sup>(Institution, prison, reformatory, asylum, monastic, workmen's, factory, railroad, sailors, lighthouse, itinerating. A workmen's library of books on engineering goes 026.62, not here, as the subject is more useful than the class of readers)

<sup>285</sup>( see also 371.64; 021.3.)

<sup>286</sup>(see also 331.85)

### 3<sup>ème</sup> édition (1888)

Reprend l'ensemble des divisions de l'édition précédente et complète 028 et 029.

Apparition des classifications en 025.4 (à la place de "Shelf" déplacé en 025.8, où disparaît "Publications. Sale Duplicates. Exchanges."). 025.4 Classification « *For philosophical classification of knowledge see 112, Methodology. This is for practical classing of books, pamphlets, and notes, rather than theoretical speculation. On shelves ; in catalogs; in dictionary catalogs; Systems of notation, figures, letters, symbols, combined ; Importance and advantages ; Difficulties ; Close vs. broad classing; Mnemonic features; Basis of division; Co-ordination of special subjects. »*

- Développement des indices 028 et 029 :

#### **028 Reading and Aids**

- 028.1 Choice of editions
- 028.2 Courses of reading.
- 028.3 Fiction. Novel reading.
- 028.4 Reading of young. Juveniles.
- 028.5 Professorships of books and reading.
- 028.6 Lectures. Stimulus and guidance in schools.
- 028.7 Use of reference books.
- 028.8 Aids to readers
- 028.9 Character of reading in libraries

#### **029 Library Methods**

Much in 025 and 028 belongs equally under 029 in its full meaning, but practical convenience is best served by referring to 025 and 028 instead of repeating the heads.

- 029.1 Methods
- 029.2 Appliances. Labor-saving tools and devices
- 029.3 Clippings. Scrapbooks or files
- 029.4 Notebooks, notetaking, abstracting, etc.
- 029.5 Indexing. Index rerums. Printed and patent indexes
- 029.6 Authorship. Writing for press. Copy and proof.
- 029.7 **Vide**
- 029.8 **Vide**
- 029.9 **Vide**

### 7<sup>ème</sup> édition (1911)

#### **020 Library Economy**

##### **020-025 Science and administration of libraries in general**

- 021 Scope, founding, supporting
- 022 Buildings and grounds

**Table des annexes**

023 Government and service

024 Regulations

025 Administration

**026-27 Special libraries and collections; -history, description and management**

026 Libraries on special subjects

027 General libraries

**028-29 Allied Subjects**

028 Reading and aids

029 Literary methods

**Reference to other materials :**

010 Bibliography

090 Book Rarities

# **Annexe 5 : La classification des sciences de l'information**

D'après Jean Meyriat, « Pour une classification des sciences de l'information et de la communication », *schéma et schématisation*, n°19, 1983.

Découpage universitaire des SIC :

Documentation

Archivistique

Information

Communication

Animation

## **1.1 Communicologie**

« Elle étudie globalement la communication sous tous ses aspects, en y incluant les interactions entre le processus, les moyens qu'il emploie et les contenus qu'il véhicule. »

1.1.0 Médialogie (étude des médias comme moyens, réseaux sociaux)

1.1.1. Bibliologie (étude de l'écrit)

1.1.2 Iconologie (étude de l'image)

1.1.3 Cinématologie (étude des films)

1.1.4 Documentologie (étude des médias dans leur finalité, l'information)

1.1.5 Études de presse

1.1.6 Communication de masse

## **1.2. Informatologie**

« Elle est la science du contenu sémantique de la communication, donc de l'information, dont elle veut expliquer la nature, les conditions dans lesquelles elle est produite, transmise, reçue, conservée ou transformée. »

## **1.3 Communicologie fonctionnelle**

1.3.1 Communication persuasive

1.3.2 Communication didactique

1.3.3 Communication artistique

1.3.4 Communication scientifique

1.3.5 Animation socio-culturelle

## 2. La technologie de la communication

« Science périphérique » des moyens techniques de l'information-communication : télécom, télématique, impression, reprographie, etc. Perspective purement technique, à l'opposé de la communicologie, perspective des usages sociaux.

## 3. Les sciences sociales de l'information

« Science périphériques »

3.0.1 l'économie de l'information

3.0.2 la science politique de l'information

3.0.3. la psychologie de l'information

3.0.4 etc. le droit, l'histoire, la géographie, la sociologie croisant cet « objet social »

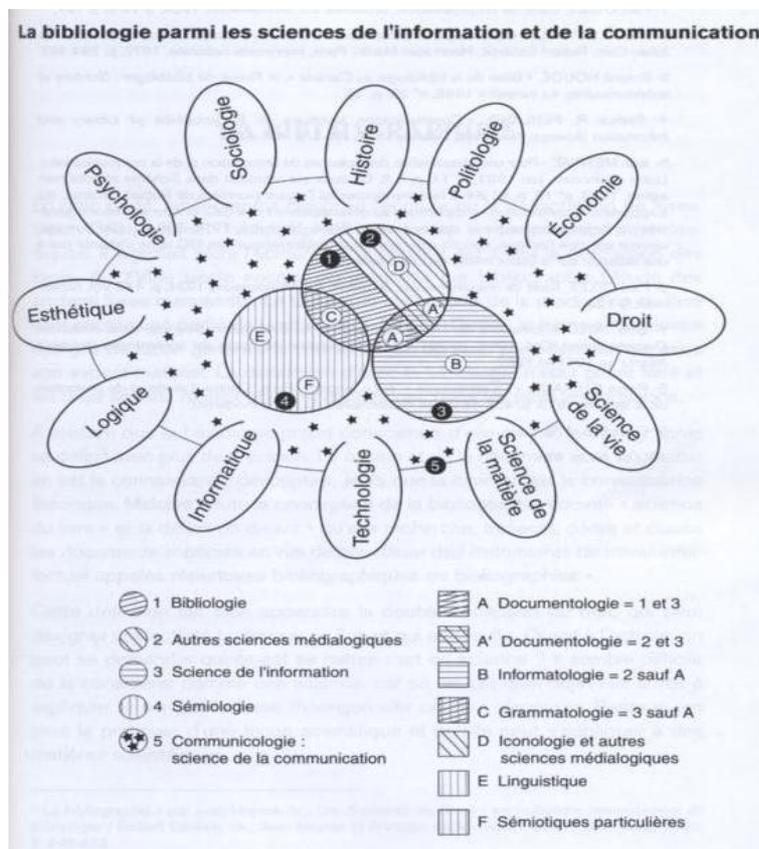
## 4. Sciences dont les Sciences de l'information ont besoin :

« Sciences connexes »

4.1 sciences formelles (logique, math, cybernétique, systémique..)

4.2 sciences des outils (linguistique, informatique, physique...)

« La bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication », d'après Jean Meyriat, in *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*. Robert Estivals (dir.). Paris. Retz. 1993. p.326-335



# Annexe 6 : Le classement de la bibliothéconomie à la bibliothèque de l'ENSB

D'après Livia Rapatel. « À l'Enssib, la bibliothèque des bibliothécaires », *BBF*, 2009, n° 4, p. 50-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>

La classification est organisée à partir de trois facettes de base :

le document (A)

la bibliothèque (B)

le lecteur (C)

Combinées, elles constituent cinq autres rubriques :

AB bibliographie

BA le document et les bibliothèques

BB coopération entre bibliothèques

BC relations avec les lecteurs

CA bibliologie

Viennent s'ajouter :

W pour les nouveaux médias et les nouvelles technologies

X pour l'enseignement.

Y les ouvrages sur l'informatique

Z prévue pour l'administration rattachée aux bibliothèques puis pour la gestion et le marketing

# Index

---

## Index Nominorum

Bacon, Francis.....	37-39, 42
Bazin, Patrick.....	34
Bliss, Henry Evelyn.....	6, 41, 48, 49, 57
Boure, Robert.....	19
Brunet, Jacques-Charles .....	40, 49
Calenge, Bertrand.....	16, 20, 31, 32, 34, 37, 56, 57, 63
Constantin, Léopold-Auguste.....	11, 21-23, 28, 37
Couzinet, Viviane.....	37
Crozet, Léo.....	28, 37
Damien, Robert.....	35
Delisle, Léopold.....	28
Dewey, Melvil.....	12, 15, 19, 37, 38, 41-42, 55
Ebert, François-Adolphe.....	24
Estivals, Robert.....	51, 65, 70, 90
Foskett, Douglas J.....	16
Foucault, Michel.....	25
Graesel, Arnim.....	24, 25, 28, 29
Grolier, Eric de.....	29, 32, 33, 46, 51, 58
Hjørland, Birger.....	12, 57
Hulme, Wyndham.....	38
Jacob, Christian.....	7, 26
Lahary, Dominique.....	12, 34, 51, 63
Le Coadic, Yves-François.....	13, 14
Maire, Albert.....	37, 39, 40
Malclès, Louis-Noëlle.....	24
Maniez, Jacques.....	31, 36, 52, 57
Maurel, Lionel.....	48, 50
Metzger, Jean-Paul.....	8
Meyriat, Jean.....	33, 51, 52, 56
Miska, Francis L.....	48, 54, 55
Morel, Eugène.....	27, 37, 57
Namur, Jea-Pie.....	23
Naudé, Gabriel.....	20-22, 37-39, 57
Otlet, Paul.....	22, 24, 25, 27, 28, 42, 44, 51, 52

Palermi, Rosalba.....	8, 33
Petzholdt, Julius.....	24, 39
Politi, Yola.....	8, 33
Raganathan, Shiyali Ramarita.....	7, 15, 22, 48, 49, 55
Renoult, Daniel.....	29, 32
Schrettinger, Martin.....	22

## Index lexical

BBK.....	40, 41, 51, 70, 73, 79, 80
Bibliographie.....	7, 8, 17, 20-28, 32, 39-44, 47, 51, 57, 62, 80
Bibliologie.....	7, 14, 22-25, 46, 51-53, 57, 65, 70, 90
<i>Bibliothekswissenschaft</i> .....	17, 18, 66, 67
<i>Bliss Bibliographic Classification</i> .....	49
CAFB.....	27
Classification Décimale Dewey.....	7, 12, 14, 25, 27, 39-41, 43-49, 51, 52, 58-60, 69, 73, 83
Classification Décimale Universelle.....	7, 22, 41, 42, 44-46, 49-51, 59
<i>Colon Classification</i> .....	40-42, 44, 49-51, 55, 58-60, 73, 79
<i>Computer Science</i> .....	49, 63
Documentation.....	12, 14, 22, 25-33, 43, 44, 46, 50-52, 56, 60, 61, 65, 67, 68, 81
Documentologie.....	28, 36, 52
EBSI.....	30
École des chartes.....	5, 26-28
ENSB.....	27, 29, 30, 33
Épistémologie.....	7, 8, 14, 21, 32-34, 37, 44, 46, 54, 56, 58, 63
Idéologie.....	8, 11, 19, 35, 41, 52-54, 57, 71
<i>Information Science</i> .....	17, 36, 47, 49, 52, 57, 59
Informatologie.....	52
<i>Knowledge Organization</i> .....	57, 58, 66
<i>Library and Information Science</i> .....	12, 47, 57, 58
<i>Library Economy</i> .....	7, 12, 14, 15, 17, 27, 35, 43, 44
<i>Library Science</i> .....	7, 15-17, 36, 41, 43, 57, 60